

Bibliothèque numérique

medic@

France, Académie nationale de pharmacie. - Compte rendu de la séance publique annuelle de l'Académie de pharmacie tenue à la Faculté de pharmacie le 6 janvier 1954

1954. - Paris : Ancienne imprimerie de la cour d'appel, 1954.

Cote : BIU Santé Pharmacie P 40448

P.40 448

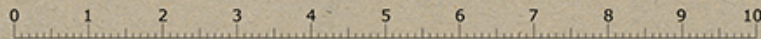
COMPTE RENDU
DE LA
SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE
DE
L'ACADÉMIE DE PHARMACIE
TENUE
A LA FACULTÉ DE PHARMACIE DE PARIS

Le 6 Janvier 1954



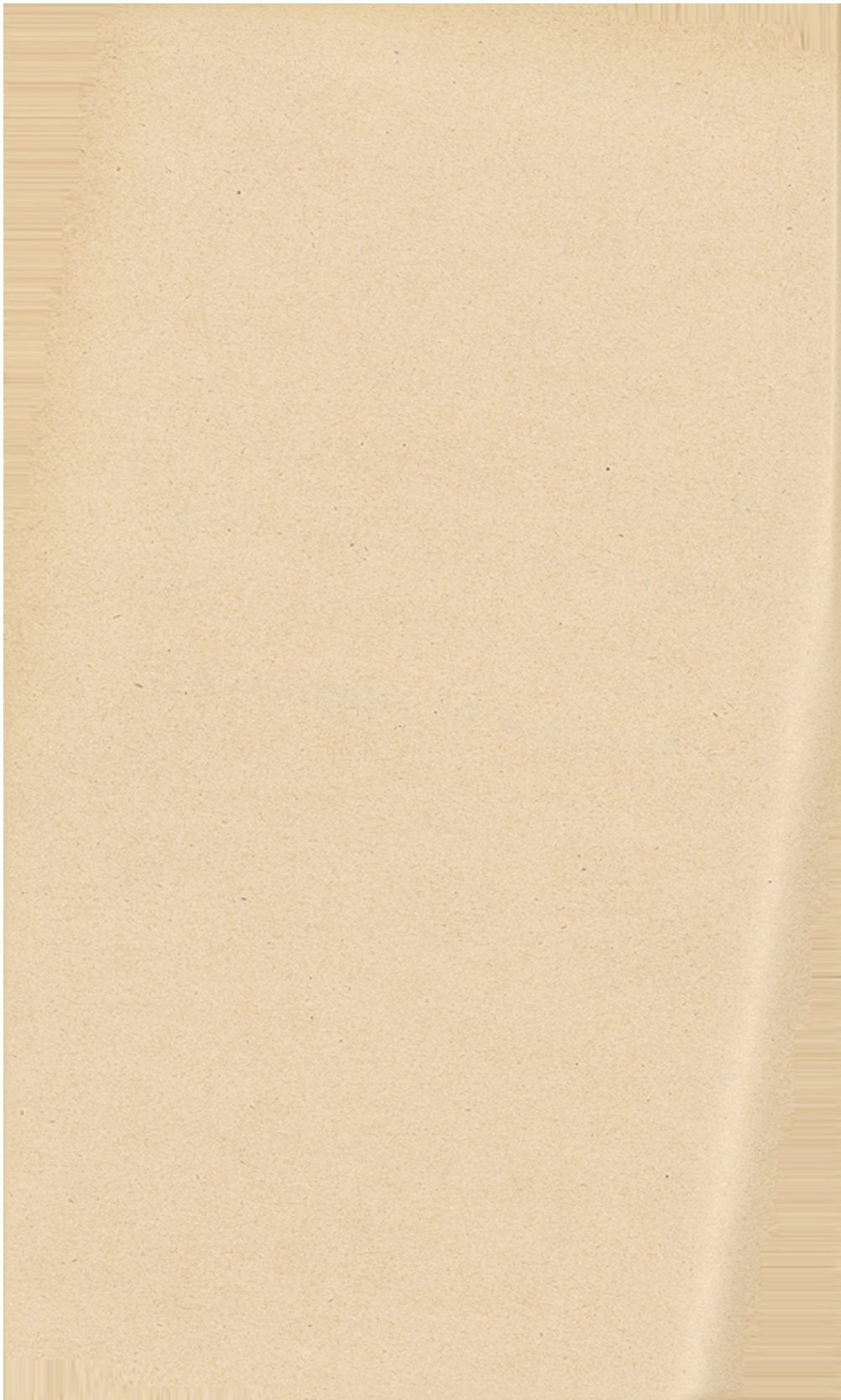
LONS-LE-SAUNIER
MAURICE DECLUME, IMPRIMEUR

—
1954





COMPTE RENDU
DE LA
SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE
DE
L'ACADÉMIE DE PHARMACIE



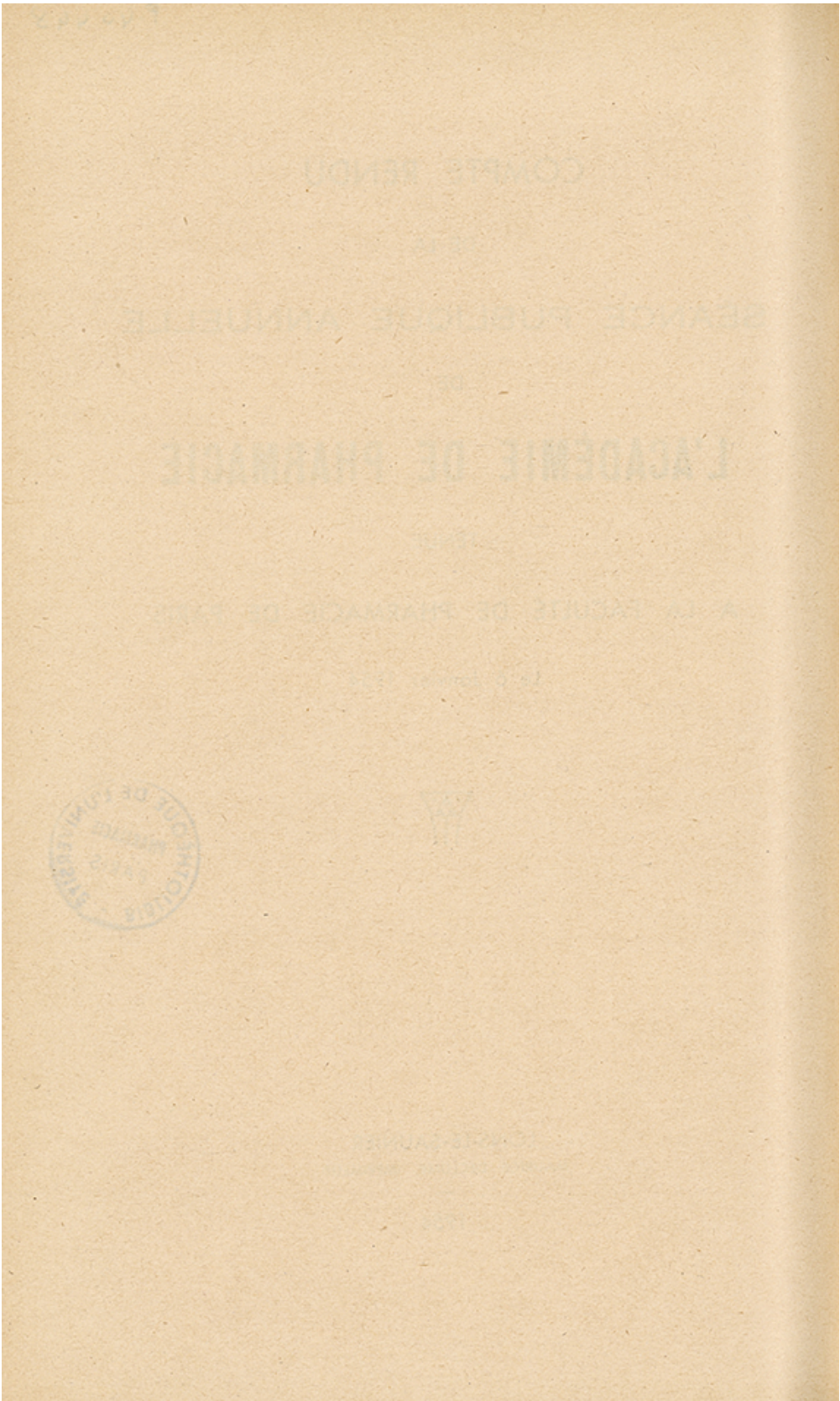
COMPTE RENDU
DE LA
SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE
DE
L'ACADÉMIE DE PHARMACIE
TENUE
A LA FACULTÉ DE PHARMACIE DE PARIS

Le 6 Janvier 1954



LONS-LE-SAUNIER
MAURICE DECLUME, IMPRIMEUR

1954



LISTE DES MEMBRES de l'Académie de Pharmacie

au 1^{er} janvier 1954 (1).

MEMBRES RÉSIDANTS — 60.



DATES de la nomination	MM.	<i>Noms et adresses.</i>
Avril	1929	LIOT (A.), D ^r Ph., Pharmacie Centrale de France, 379, avenue Wilson, La Plaine-Saint-Denis (Seine).
Avril	1930	HAZARD (R.), PFM, MAM, PH, Hôtel-Dieu, Parvis Notre-Dame, Paris (IV ^e).
Octobre	1930	LORMAND (C.), 67, boulevard des Invalides, (VII ^e).
Avril	1931	BOINOT (G.), D ^r Ph., 52, rue La-Bruyère, (IX ^e).
Mai	1931	BEDEL (C.), PFP, 3, Grande-Rue, Montrouge (Seine).
Novembre	1931	DELABY (R.), PFP, MAM, 22, boulevard Saint-Michel, (VI ^e).
Octobre	1932	LEPRINCE (M.), D ^r Ph., 62, rue de la Tour, (XVI ^e).
Mai	1933	VELLUZ (L.), D ^r Sc., PM, PHV, 18, rue Pierre-Curie, (V ^e).
Juillet	1933	TABART (E.), 63, rue Denis-Gogue, Clamart (Seine).
Mai	1934	CHARONNAT (R.), PFP, PH, 47, quai de la Tournelle, (V ^e).
Juillet	1934	CUNY (L.), D ^r Sc., 54, faubourg Saint-Honoré, (VIII ^e).
Mai	1935	CATTELAÏN (E.), D ^r Sc., 43, rue Gauthery, (XVII ^e).
Juillet	1936	LENOIR (H.), D ^r Ph., 2, rue Emile-Zola, Saint-Ouen (Seine).
Avril	1937	SOUÈGES (R.), Membre de l'Institut, D ^r Sc., PA, 29 ter, rue de Saint-Quentin, Nogent-sur-Marne (Seine).
Avril	1938	DEBUCQUET (L.), PM, PHV, 34, avenue de Provence, Antony (Seine).
Mai	1938	PREVET (F.), D ^r Sc., D ^r Ph., 48, rue des Petites-Ecuries, (X ^e).
Mai	1940	CHEYMOL (J.), PFM, PH, Hôpital Tenon, 4, rue de la Chine, (XX ^e).
Octobre	1940	NEPVEUX (F.), D ^r Ph., 14, place Denfert-Rochereau, (XIV ^e).
Avril	1941	JANOT (M.-M.), PFP, 5, rue Michelet, (VI ^e).
Juin	1941	JULIEN (L.), D ^r Ph., 105, rue de Rennes, (VI ^e).

(1) Abréviations : AFP, Agrégé de la Faculté de Pharmacie ; AFM, Agrégé de la Faculté de Médecine ; MAM, Membre de l'Académie de Médecine ; MCAM, Membre correspondant de l'Académie de Médecine ; MFP, Maître de Conférences à la Faculté de Pharmacie ; PA, Pharmacien des Asiles de la Seine ; PCF, Professeur au Collège de France ; PFM, Professeur à la Faculté de Médecine ; PFP, Professeur à la Faculté de Pharmacie ; PH, Pharmacien des Hôpitaux ; PM, Pharmacien militaire ; PAV et PHV, Professeur agrégé et Professeur honoraire au Val-de-Grâce ; PU, Professeur à l'Université ; PFMP, Professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie ; PCAM, Professeur au Conservatoire des Arts et Métiers ; PEMP, Professeur à l'École de Médecine et de Pharmacie ; PMHN, Professeur au Muséum d'Histoire Naturelle ; PFCMP, Professeur à la Faculté catholique de Médecine et de Pharmacie ; PCM, Pharmacien Chimiste de la Marine ; PTC, Pharmacien des Troupes Coloniales ; D^r Sc., Docteur ès Sciences ; D^r Ph., Docteur en Pharmacie ; D^r M., Docteur en Médecine ; D.E.H.E., Directeur à l'École pratique des Hautes-Études.

DATES de la nomination		Noms et adresses.	
		MM.	
Mai	1942	GUILLOT (M.), PFP, PH, 191, Avenue du Maine, (XIV ^e).	
Juillet	1942	GUERBET (A.), 99, boulevard Péreire, (XVII ^e).	
Juin	1943	SCHUSTER (G.), D ^r Ph., 3, avenue de la République, Villejuif (Seine).	
Janvier	1944	VALETTE (G.), PFP, PH, 4, avenue de l'Observatoire, (VI ^e).	
Mai	1944	GÉRARD (A.), D ^r Ph., 77, boulevard de Grenelle, (XV ^e).	
Juillet	1944	GAUTIER (J.-A.), PFP, PA, 4, avenue de l'Observatoire, (VI ^e).	
Novembre	1944	AUROUSSEAU (L.), 2, avenue Trudaine, (IX ^e).	
Janvier	1945	GESTEAU (P.), D ^r Sc., 1, rue Bosio, (XVI ^e).	
Juin	1945	GRIFFON (H.), PAV, Directeur Lab. Toxicologie, 2, place Mazas, (XII ^e).	
Juillet	1945	VAILLE (Ch.), D ^r Ph., Chef du Service Central de la Pharmacie, 18, rue de Tilsitt (XVII ^e).	
Novembre	1945	COURTOIS (J.), PFP, PH, 1, rue Chardon-Lagache (XVI ^e).	
Janvier	1946	JARROUSSE (J.), D ^r Sc., 24, rue du Commandant-Jean-Duhail, Fontenay-sous-Bois (Seine).	
Juin	1946	PARIS (R.), PFP, 16, rue Paul-Appell, (XIV ^e).	
Novembre	1946	JOFFARD (R.), D ^r Ph., 18, place d'Italie, (XIII ^e).	
Juin	1947	POULENC (P.), D ^r Sc., 28, avenue d'Eylau, (XVI ^e).	
Octobre	1947	RAOUL (Y.), PFP, 4, avenue de l'Observatoire, (VI ^e).	
Octobre	1947	FINELLE (E.), PTC, 7, rue Léon-Vaudoyer, (VII ^e).	
Avril	1948	HARLAY (V.), PH, Hôpital Boucicaut, 78, rue de la Convention, (XV ^e).	
Juin	1948	ARNAL (F.), Président CNOP, 4, avenue Ruysdaël, (VIII ^e).	
Juillet	1948	DOMANGE (L.), PFP, 9, rue du Château, Bourg-la-Reine (Seine).	
Septembre	1948	DESCHIENS (E.), D ^r Ph., 2, avenue Hoche, (VIII ^e).	
Mai	1949	TRUHAUT (R.), PFP, PA, 4, avenue de l'Observatoire, (VI ^e).	
Juillet	1949	LACHAUX (M.), D ^r Ph., 5, avenue de la Belle Gabrielle, Fontenay-sous-Bois (Seine).	
Mars	1950	QUEVAUVILLER (A.), D ^r Sc., 2, rue du L ^r C ^l Deport, (XVI ^e).	
Mai	1950	VIGNERON (M.), 34, quai de Béthune, (IV ^e).	
Juillet	1950	DELAVILLE (M.), DEHE, 9, boulevard Malesherbes, (VIII ^e).	
Décembre	1950	ROLLAND (P.), D ^r M., 68, rue du Lycée, Sceaux (Seine).	
Avril	1951	PÉRONNET (M.), PAV, Hôpital militaire Villemin, 8, rue des Récollets, (X ^e).	
Juin	1951	DAVID (L.), 49, rue de Bitché, Courbevoie (Seine).	
Juillet	1951	MORETTE (A.), PFP, 148, boulevard Montparnasse, (XIV ^e).	
Octobre	1951	LAGARCE (F.), D ^r Ph., 13, place de la Nation, (XI ^e).	
Novembre	1951	LAMBIN (M ^{lle} S.), PFP, 15, rue Saussier-Leroy, (XVII ^e).	
Décembre	1951	CHAIGNEAU (M.), D ^r Ph., 14, avenue Jacques-Jézéquel, Vanves (Seine).	
Avril	1952	MESTRE (R.), D ^r M., D ^r Ph., 18, rue de Tilsitt, (XVII ^e).	
Juillet	1952	DILLEMANN (G.), D ^r Sc., D ^r Ph., 42, rue Henri Barbusse, (V ^e).	
Novembre	1952	DESBORDES (J.), D ^r Ph., 34 bis, rue de Longchamp, Neuilly-sur-Seine (Seine).	
Mars	1953	LEPRESTRE (L.), D ^r Ph., 12, rue de Strasbourg, (X ^e).	
Mai	1953	CAVIER (R.), PFP, 4, avenue de l'Observatoire, (VI ^e).	
Juillet	1953	CHOAY (M.), 48, avenue Théophile-Gautier, (XVI ^e).	

DATES
de la
nomination

DATES de la nomination		MEMBRES HONORAIRES.	
		MM.	
1903	1928	BOUGAULT (J.), PFP, PH, MAM, 4, avenue Daniel-Lesueur, (VII ^e).	
1904	1931	HÉRISSEY (H.), PFP, PH, MAM, 41, boulevard Raspail, (VII ^e).	
1904	1931	DUMESNIL (E.), D ^r Ph., 10, rue du Plâtre, (IV ^e).	
1909	1935	GUILLAUMIN (A.), D ^r Ph., 13, rue du Cherche-Midi, (VI ^e).	

DATES		
de la nomination	de l'honorariat	
1911	1937	DELÉPINE (M.), Membre de l'Institut, PCF, PH, MAM, 10 bis, boulevard de Port-Royal, (V ^e).
1913	1938	ANDRÉ (E.), PH, 3, avenue Lycée-Lakanal, Bourg-la-Reine (Seine).
1914	1939	JAVILLIER (M.), Membre de l'Institut, PFS, PCAM, MAM, 19, rue Ernest-Renan, (XV ^e).
1914	1939	BERNIER (R.), D ^r Ph., 11, rue Mansart, (IX ^e).
1914	1939	LEBEAU (P.), Membre de l'Institut, PFP, 9, avenue de Verrières, Massy (Seine-et-Oise).
1920	1945	LANTENOIS (M.), D ^r Ph., 7, rue Pierre-Chérest, Neuilly-sur-Seine (Seine).
1920	1945	FABRE (R.), PFP, PH, MAM, Hôpital Necker, 149, rue de Sèvres, (XV ^e).
1920	1945	RADAIS (M.), PFP, MAM, 12, avenue de l'Observatoire, (VI ^e).
1921	1946	BUISSON (A.), Chancelier de l'Institut, Secrétaire Perpétuel de l'Académie des Sciences morales et politiques, 105, avenue Henri-Martin, (XVI ^e).
1921	1946	PÉNAU (H.), D ^r Sc., 116, boulevard Raspail, (VI ^e).
1921	1946	FLEURY (P.), PFP, PA, MAM, 137, boulevard Saint-Michel (V ^e).
1923	1948	BOUVET (M.), D ^r Ph., 4, rue Thénard, (V ^e).
1923	1948	PIGON (M.), PFP, PH, Hôpital Laënnec, 42, rue de Sèvres (VII ^e).
1923	1948	BAILLY (O.), D ^r Sc., 134, boulevard Saint-Germain (VI ^e).
1925	1950	WEITZ (R.), D ^r M., 93, boulevard Saint-Germain, (VI ^e).
1925	1950	GRIGAUT (A.), D ^r M., 43, rue du Colisée, (VIII ^e).
1926	1951	AUBRY (A.), D ^r Ph., 23, rue des Blagis, Bourg-la-Reine (Seine).
1926	1951	MASCRÉ (M.), PFP, PH, Hôpital Saint-Antoine, 184, rue du Faubourg Saint-Antoine, (XII ^e).
1926	1951	LECOQ (R.), D ^r Sc., D ^r Ph., 8, Place de l'Odéon, (VI ^e).
1927	1952	LAUNOY (L.), PFP, MAM, 28, Cours Albert 1 ^{er} , (VIII ^e).
1927	1952	MARTIN (F.), D ^r Ph., 6, place Denfert-Rochereau, (XIV ^e).

MEMBRES ASSOCIÉS — 10.

DATES de la nomination		MM.
1935		BERTRAND (G.), Membre de l'Institut et de l'Académie de Médecine, 61, boulevard des Invalides, (VII ^e).
1937		DUFRAISSE (C.), Membre de l'Institut et de l'Académie de Médecine, PCF, 50, boulevard de l'Hôpital, (XIII ^e).
1947		BINET (L.), Membre de l'Institut et de l'Académie de Médecine, 83, boulevard Saint-Germain, (VI ^e).
1947		BRUNEAU (P.), 17, rue de Berri, (VIII ^e).
1947		TRÉFOUEL (J.), Membre de l'Institut et de l'Académie de Médecine, 28, rue du Docteur-Roux, (XV ^e).
1947		URBAIN (A.), Membre de l'Académie de Médecine, 57, rue Cuvier, (V ^e).
1948		BAUDOIN (A.), Secrétaire perpétuel de l'Académie de Médecine, 44, boulevard Raspail (VII ^e).
1948		DONZELOT (P.), Conseiller culturel près l'Ambassade de France, 972, Fifth Avenue, New York 21, N.Y. (U.S.A.).
1948		ROCHE (J.), PCF, Membre correspondant de l'Académie de Médecine, place Marcellin-Berthelot (V ^e).
1950		COURRIER (R.), Membre de l'Institut, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, Membre de l'Académie de Médecine, PCF, place Marcellin-Berthelot (V ^e).

MEMBRES CORRESPONDANTS NATIONAUX — 120.

MM.

- ANGIBEAU (M.), D^r M., 2, place du Maréchal-Foch, Saintes (Charente-Maritime), 1945.
- ASTRUC (A.), MAM, PFP, 22, cours Gambetta, Montpellier (Hérault), 1903.
- BALANSARD (J.), PFMP, PH, 36, rue de la Bibliothèque, Marseille (Bouches-du-Rhône), 1951.
- BALÂTRE (P.), PFMP, Lille (Nord), 1946.
- BEAUVISAGE (L.), D^r Ph., D^r Sc., 27, boulevard de Courtais, Montluçon (Allier), 1923.
- BLANC (P.), PFMP, PH, Toulouse (Haute-Garonne), 1945.
- BLANQUET (M^{me} L.), PEMP, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), 1947.
- BONVALET (M.), PEMP, 123, place Beauvoisine, Rouen (Seine-Inférieure), 1947.
- BOOB (E.), D^r Ph., 109, rue Thiers, Le Havre (Seine-Inférieure), 1945.
- BOUILLOT (J.), PEMP, 121, rue de la Convention (XV^e), Paris, 1939.
- BOURGOIS (L.), D^r Ph., 4, rue de la République, Orléans (Loiret), 1945.
- BRIDON (E.), D^r Ph., 27, rue Victor-Hugo, Mâcon (Saône-et-Loire), 1931.
- BRUSTIER (V.), PFMP, Toulouse (Haute-Garonne), 1945.
- CAMBOULIVES (P.), D^r Ph., rue Timbal, Albi (Tarn), 1920.
- CANALS (E.), MCAM, PFP, Montpellier (Hérault), 1928.
- CAUJOLLE (F.), PFMP, Toulouse (Haute-Garonne), 1947.
- CHAMBON (M.), PFMP, PH, Lyon (Rhône), 1945.
- CHAPHEAU, PCM, 3, av. Octave-Gréard, Paris (VII^e), 1937.
- CHARNOT (A.), D^r Ph., MCAM, 4, rue Président-Berge, Rabat (Maroc), 1950.
- CHATRON (M.), D^r Ph., 150, rue de la République, Montluçon (Allier), 1946.
- CHAVALLON (M.), PEMP, Tours (Indre-et-Loire), 1947.
- CHELLE (L.), MCAM, PFMP, Bordeaux (Gironde), 1924.
- CHOAY (A.), D^r M., (Frère Marie Luc de l'Assomption), Carmel d'Avon, 1, rue du Père-Jacques, Avon (Seine-et-Marne), 1935.
- CORBIN (J.), PCM, 4, rue Dufrenoy (XVI^e), 1946.
- CORDIER (P.), PFP, 2, rue St-Georges, Strasbourg (Bas-Rhin), 1939.

MM.

- CORMIER (M.), PEMP, PH, Rennes (Ille-et-Vilaine), 1945.
- COSTY (P.), PEMP, 110, rue de Falaise, Caen (Calvados), 1947.
- COUILLAUD (J.), PM, D^r Ph., Pharmacie Centrale de l'Armée, Fort de Vanves, Malakoff (Seine), 1935.
- CRIBIER (J.), D^r Ph., 19, rue de la République, Orléans (Loiret), 1924.
- CROUY (L.), D^r Ph., 72, rue d'Albuféra, Vernon (Eure), 1937.
- DANET (R.), D^r Ph., 24, rue St-Guil-laume, St-Brieuc (Côtes-du-Nord), 1951.
- DANJOU (Em.), PEMP, D^r Ph., 15, rue Grusse, Caen (Calvados), 1908.
- DANZEL (L.), D^r Ph., 9, allée Marie-Laurent, Paris (XX^e), 1945.
- DASTUGUE (G.), PEMP, PH, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), 1947.
- DEHAUSSY (E.), D^r Ph., 50-52, rue Nationale, Lille (Nord), 1953.
- DEHAY (Ch.), PFMP, 25, avenue Foch, Mareq-en-Baroeul (Nord), 1951.
- DESMOULIÈRE (A.), D^r Ph., D^r M., rue d'Aquitaine, Vichy (Allier), 1929.
- DIACONO (H.), MCAM, D^r Ph., 17, rue Charles de Gaulle, Tunis (Tunisie), 1935.
- DOLIQUE (R.), PFP, Montpellier (Hérault), 1947.
- DOURIS (R.), MCAM, PFP, 11, rue de la Glacière, Paris (XIII^e), 1947.
- DUFFAU (R.), D^r Ph., Vernouillet (Seine-et-Oise), 1945.
- DUPILLE (J.), D^r Ph., Compiègne (Oise), 1946.
- DUQUÉNOIS (P.), PFP, 2, rue St-Georges, Strasbourg (Bas-Rhin), 1946.
- FANDRE (A.), D^r Ph., Villa « La Ramure », avenue du Bois, Nice-Carabacel (Alpes-Maritimes), 1950.
- FLEURY (G.), D^r Sc., D^r Ph., 242, boulevard de la Plage, Arcachon (Gironde), 1935.
- FOUCHET (A.), PEMP, 9, place Sainte-Croix, Angers (Maine-et-Loire), 1947.
- FRANÇOIS (M^{me} M.-Th.), PFP, 5, rue du Recteur-Bruntz, Nancy (Meurthe-et-Moselle), 1945.
- GALIMARD (J.), D^r Ph., D^r M., 145, rue Yves-le-Coz, Versailles (Seine-et-Oise), 1909.
- GÉRALD (P.), PEMP, 8, rue Pierre-Curie, Limoges (Haute-Vienne), 1950.

MM.

- GIRARD (R.), PFMP, Bordeaux (Gironde), 1945.
GIROUX (J.), PFP, Montpellier (Hérault), 1947.
GODFRIN (P.), D^r Ph., 5, avenue Watteau, Nogent-sur-Marne (Seine), 1919.
GOLSE (J.), PFMP, Bordeaux (Gironde), 1935.
GRANGER (R.), PFP, Montpellier (Hérault), 1950.
GROS (R.), D^r Ph., 13, place Delille, Clermont-Ferrand (P.-de-D.), 1929.
GUÉRITHAULT (B.), D^r M., PEMP, 32, av. Camus, Nantes (Loire-Inférieure), 1929.
GUICHARD (F.), PFMP, Saïgon (Indochine), 1950.
GUILLAUME (A.), PFP, Strasbourg (Bas-Rhin), 1935.
GUILLOU (J.), D^r Ph., 43, rue Saint-Mathieu, Quimper (Finistère), 1945.
GUIMOND (G.), D^r Ph., 16, rue Jean-Jaurès, Vendôme (Loir-et-Cher), 1925.
GUYOT (R.), 24, rue Castillon, Bordeaux (Gironde), 1928.
HUSSON (P.), PEMP, Falaise (Calvados), 1947.
IRISSOU (L.), D^r Ph., 150, rue de Belleville, Paris (XX^e), 1950.
JACQUEMAIN (R.), PFS, Besançon (Doubs), 1947.
JARMON (P.), D^r Ph., 10, rue Amilcar, Tunis (Tunisie), 1950.
JAUMES (P.), PFP, Montpellier (Hérault), 1947.
JUILLET (A.), MCAM, PFP, 27, rue de l'Aiguillerie, Montpellier (Hérault), 1921.
KAYSER (F.), PFP, Nancy (Meurthe-et-Moselle), 1947.
LABAT (J.-A.), MCAM, PFMP, PH, 138, bd. Georges-V, Bordeaux (Gironde), 1924.
LAPP (Ch.), PFP, Strasbourg (Bas-Rhin), 1948.
LASAUSSE (E.), PEMP, 1, rue Affre, Nantes (Loire-Inférieure), 1924.
LAURIAN (P.), D^r Ph., 16, Place de l'Hôtel-de-Ville, Compiègne (Oise), 1946.
LECLÈRE (A.), 23, rue de Douai, Lille (Nord), 1927.
LESPAGNOL (A.), MCAM, PFMP, Lille (Nord), 1946.
LESTRA (H.), PEMP, 18, rue du Docteur-Mazet, Grenoble (Isère), 1947.

MM.

- LEULIER (A.), MCAM, PFMP, Lyon (Rhône), 1928.
LEULIER (M.), PEMP, D^r Ph., 27, boulevard Foch, Reims (Marne), 1951.
LORY (R.), D^r Sc., 22, avenue du Général-Leclerc, Dammarie-les-Lys, (Seine-et-Marne), 1950.
LUCIANI (J.), D^r Ph., 1, avenue de Carthage, Tunis (Tunisie), 1948.
MANCEAU (P.), PFMP, PM, 62, rue Chevreul, Lyon (Rhône), 1931.
MARTIN (L.), PEMP, 125, cours Beriat, Grenoble (Isère), 1925.
MASSY (R.), PM., D^r Ph., 3, rue Jean-Ferrandi, Paris (VI^e), 1923.
MENGUS (Ch.), 45, faubourg de Pierre, Strasbourg (Bas-Rhin), 1925.
MESNARD (P.), PFMP, rue Leyteire, Bordeaux (Gironde), 1953.
MEUNIER (A.), PFP, PH, Nancy (Meurthe-et-Moselle), 1947.
MEUNIER (P.), MFS, 9, Chemin de la Garde, Lyon (V^e) (Rhône), 1951.
MONNET (R.), PFMP, Alger (Algérie), 1947.
MONNIER (P.), PFP, Montpellier (Hérault), 1953.
MONTIGNIE (E.), D^r Ph., 112, rue de Dunkerque, Tourcoing (Nord), 1931.
MORAND (P.), PCM, Hôpital Ste-Anne, Toulon (Var), 1951.
MOUSSERON (M.), PFS, 8, rue de l'Ecole-Normale, Montpellier (Hérault), 1947.
PAGET (M.), PFCMP, D^r Ph., 16, rue de Bourgogne, Lille (Nord), 1929.
PAUGHARD (Em.), D^r Ph., Bernay (Eure), 1939.
PAUL (R.), PFCMP, 16, rue Georges-Guynemer, Versailles (S.-et-O.), 1951.
PÉCHON (L.), D^r Ph., 15, rue de Noyon, Amiens (Somme), 1953.
PECKER (H.), PM., D^r Ph., 12, rue Paul-Bert, Saint-Mandé (Seine), 1926.
PERDRIGEAT (A.), PCM, Aumagne (Charente-Maritime), 1932.
PINARD (P.), 90, boulevard St-Denis, Courbevoie (Seine), 1903.
QUÉRÉ (H.), D^r Sc., D^r M., PCM, Hôpital Sainte-Anne, Toulon (Var), 1946.
QUÉRIAULT (H.), D^r Ph., place du 18-October, Châteaudun (E.-et-L.), 1908.
QUIRIN (G.), PEMP, D^r Ph., 56, rue Cérés, Reims (Marne), 1924.
REVOL (L.), PFMP, PA, Lyon (Rhône), 1945.

MM.

RIMATTEI (F.), MCAM, PFMP, 92, rue Auguste-Blanqui, Marseille (B.-du-R.), 1947.
RICHARD (F.), Courberie (Mayenne), 1922.
RICHARD (G.), PFP, Nancy (Meurthe-et-Moselle), 1947.
ROBIN (P.), D^r Sc., 27, rue du Centre, Tournus (S.-et-L.), 1921.
ROLLAND (F.), PM, 89, avenue Victor-Hugo, Levallois-Perret (Seine), 1923
RONCHÈSE (A.), MCAM, D^r Ph., 31, av. du Maréchal-Foch, Nice (A.-M.), 1914.
ROY (L.), D^r Ph., 29, avenue Charras, Clermont-Ferrand (P.-de-D.), 1929.
DE SAINT-STÉBAN (G.), D^r Ph., 52, rue de Poissy, Saint-Germain-en-Laye (S.-et-O.), 1924.

MM.

SARTORY (R.), PFP, 2, rue Saint-Georges, Strasbourg (Bas-Rhin), 1947.
SERVANTIE (L.), D^r M., D^r Ph., 28, rue Castillon, Bordeaux (Gironde), 1950.
SIMON (L.), D^r Ph., 1, avenue Sarraill, Chatou (S.-et-O.), 1945.
SUARD (M.), PEMP, Angers (M.-et-L.), 1946.
TELLE (F.), PEMP, 41, avenue Paul-Chandon, Epernay (Marne), 1945.
TIOLLAIS (R.), PEMP, PH, 50, rue Danton, Rennes (I.-et-V.), 1945.
VINCENT (D.), PFMP, Toulouse (Haute-Garonne), 1950.
VITTE (G.), PFMP, 3, place de la Victoire, Bordeaux (Gironde), 1951.
VOLMAR (Y.), MCAM, PFP, Strasbourg (Bas-Rhin), 1921.
VOYNNET (R.), D^r Ph., 51, Grande-Rue, Lure (Haute-Saône), 1946.

MEMBRES CORRESPONDANTS ÉTRANGERS — 70 —

MM.

BAGGESGAARD-RASMUSSEN (H.), professeur de Chimie à l'École supérieure royale de Pharmacie, 2, Universitetsparken, Copenhague (Danemark), 1935.
BÉGUIN (Ch.), D^r Ph., place du Marché, Le Locle (Suisse), 1927.
BERRY (H.), doyen du College of the Pharmaceutical Society of the University, 17, Bloomsbury Square, Londres W.C.I. (Grande-Bretagne), 1947.
BÜCHI (J.), D^r Sc., directeur de l'Institut de Pharmacie de l'École Polytechnique Fédérale, 25, Clausiusstrasse, Zürich (Suisse), 1951.
CAPRA (J. A.), doyen de la Faculté de Pharmacie, Pereira 2979, Montevideo (Uruguay), 1950.
CASARÈS GIL (José), doyen honoraire de la Faculté de Pharmacie, Diego de León, 22, Madrid (Espagne), 1945.
CASPARIS (P.), professeur à l'Institut de Pharmacie de l'Université de Berne, Sahlistrasse, 10 (Suisse), 1931.
CASTILLE (A.), directeur de l'Institut de Pharmacie, rue Van Even, Louvain (Belgique), 1947.
CELSI (S. A.), professeur à la Faculté des Sciences de Buenos-Aires, Belgrano 659, Quilmès (République Argentine), 1953.
CHALMETA (Alberto), D^r Ph., Calle de Granada, 6, Madrid (Espagne), 1935.
CIGNOLI (Francisco), D^r Ph., professeur de la Faculté de Médecine, Corrientes 864, Rosario de Santa-Fé (République Argentine), 1931.
DELEANU (N.), professeur à la Faculté de Pharmacie de Bucarest (Roumanie), 1935.
EMMANUEL (E.), professeur de Chimie pharmaceutique à l'Université d'Athènes (Grèce), 1931.
ESTEVE (A.), D^r, Avenida Virgen de Montserrat 209, Barcelone (Espagne), 1950.
DA FARIA (L.), professeur, membre de l'Académie Nationale de Pharmacie, 27, rue Camerino, Rio-de-Janeiro (Brésil), 1947.
FAURHOLT (C.), recteur de l'École supérieure royale de Pharmacie, Universitetsparken, 2, Copenhague (Danemark), 1947.
FERNANDEZ (O.), MCAM, Residencia de Profesores, n° 2, Ciudad Universitaria, Madrid (Espagne), 1931.

MM.

- FLÜCK (H.), professeur à l'Institut de Pharmacie de l'Ecole Polytechnique Fédérale, Clausiusstrasse 25, Zürich (Suisse), 1953.
- FONTOURA (C.), laboratoire produits pharmaceutiques, Sao-Paulo (Brésil), 1927.
- FORRESTER (G. P.), 17, Uphill Road, Mill Hill, Londres (Grande-Bretagne), 1925.
- GARNIER (M.), professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie, Beyrouth (Liban), 1947.
- GARRIDO (M. A.), professeur à la Faculté de Chimie et de Pharmacie, Jiron Callao, 813, Lima (Pérou), 1951.
- HAMPSHIRE (Ch. H.), président de la Commission de la Pharmacopée Internationale, 33, Bedford Place, Londres W.C.1., (Grande-Bretagne), 1951.
- HERLANT (L.), professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie, Bruxelles (Belgique), 1931.
- HÖST-MADSEN (E.), MCAM, Vesterbrogade, 72, Copenhague V, (Danemark), 1937.
- HOUSSAY (B.), professeur Institut de Biologia e Medicina experimental, Prix Nobel, MCAM, Costa-Rica 4185, Buenos Aires (Argentine), 1948.
- JERMSTAD (Axel), Dr Ph., professeur de Pharmacie galénique à l'Université d'Oslo, secrétaire de la Pharmacopée norvégienne, 26, Erling Skjalgsons Gate, Oslo (Norvège), 1935.
- JONESCO-MATIU (A.), professeur de Chimie pharmaceutique, Str. Deparateanu 22, Bucarest (Roumanie), 1925.
- KHOURI (J.), MCAM, Dr Ph., 2, avenue Fouad-1er, Alexandrie (Egypte), 1900.
- KUHN (C.), 153, avenue de Chapultepec, Mexico (Mexique), 1939.
- LAPOINTE (G. A.), président du Collège des Pharmaciens, 354, rue Ste-Catherine Est, Room 57, Montréal (Canada), 1950.
- LAROSE (Alf. F.), doyen de la Faculté de Pharmacie, 2900, boulevard du Mont-Royal, Montréal (Canada), 1950.
- LINNELL (W. H.), professeur au College of the Pharmaceutical Society, 17, Bloomsbury Square, Londres W.C.1. (Grande-Bretagne), 1929.
- LINNEU PRESTÈS, professeur à la Faculté de Pharmacie de Sao-Paulo (Brésil), 1947.
- LINSTEAD (Sir H. N.), MCAM, Dr Ph., The Pharmaceutical Society, 17, Bloomsbury Square, Londres W.C.1. (Grande-Bretagne), 1929.
- LYS (P.), professeur à la Faculté de Médecine et Pharmacie, Beyrouth (Liban), 1947.
- MAGNIN (G.), J. A. Ambrosetti 101, Buenos Aires (République Argentine), 1914.
- MALDONADO (A.), Dr Ph., professeur à l'Ecole de Pharmacie, Apartado 850, Lima (Pérou), 1935.
- MALHADO Filho (J.), professeur, membre de l'Académie nationale de Pharmacie, rua São Luis, 161, Sao Paulo (Brésil), 1947.
- MARICQ (L.), professeur à l'Institut de Pharmacie de l'Université libre de Bruxelles, 50, avenue Roosevelt, Bruxelles (Belgique), 1947.
- MINGOYA (Q.), professeur, membre de l'Académie Nationale de Pharmacie, rue São Luis 161, Sao Paulo (Brésil), 1947.
- MOKRANJAC (M.), professeur à la Faculté de Pharmacie, Cvijicva 37, Belgrade (Yougoslavie), 1953.
- NETO (José Barreto Tobias), professeur à la Faculté de Pharmacie, Garcia 102, Salvador, Bahia (Brésil), 1927.
- NOBLE (Ignacio), membre de l'Académie des Sciences médicales et naturelles, Rua 12, n° 463, Vedado Habana, La Havane (Cuba), 1948.
- OHLSSON (E.), MCAM, professeur à l'Institut Pharmaceutique Royal de Stockholm (Suède), 1935.
- POTJEWIJD (Dr T.), Boschplein 9c, Winschoten (Pays-Bas), 1937.
- POWERS (J. L.), Ph. D., président du Comité du Formulaire national, 2215 Constitution Avenue, Washington (U.S.A.), 1947.
- PRATESI (P.), doyen de la Faculté de Pharmacie, Pavie (Italie), 1951.
- PUTZEYS (P.), professeur à l'Institut de Pharmacie, 17, avenue Van den Bempt, Héverlé (Belgique), 1947.
- REIMERS (M. N.), Dr Ph., Løve Apotek, Aarhus (Danemark), 1903.

MM.

- ROLDAN GUERRERO (R.), Pharmacien Général Inspecteur des Services Pharmaceutiques de l'Armée de Terre, Garcia Morato 136, Madrid (Espagne), 1953.
- RUYSEN (R.), professeur à l'Institut de Pharmacie, 2, St. Jansvest, Gand (Belgique), 1947.
- SCHOofs (F.), professeur émérite à l'Université, 41, rue Louvrex, Liège (Belgique), 1931.
- SEABRA (P.), laboratoire de produits pharmaceutiques, 148, rua Ferreira Pontes, Tijuca, Rio-de-Janeiro (Brésil), 1931.
- STAINIER (C.), professeur à l'Université, Institut Gilkinet, 5, rue Fusch, Liège (Belgique), 1947.
- VAN ARKEL (M^{lle} C. G.), professeur, Laboratorium voor Arsenijbereidkunde der Universiteit van Amsterdam, 84, Kloveniersburgwal, Amsterdam (Pays-Bas), 1947.
- VAN OS (D.), professeur à l'Université de Groningen (Pays-Bas), 1937.
- VINTILESCO (J.), professeur à l'Université de Bucarest (Roumanie), 1913.
- VIVARIO (R.), professeur à l'Université, docteur Honoris causa de l'Université de Paris, 5, rue Fusch, Liège (Belgique), 1931.
- VOGELENZANG (E. H.), professeur à l'Institut de Pharmacie, Hugo de Grootstraat 32, Leyde (Pays-Bas), 1953.
- WALLIS (T. E.), professeur au College of the Pharmaceutical Society of the University, 17, Bloomsbury Square, Londres W. C. 1 (Grande-Bretagne), 1947.
- WALLNER (R.), prof. honoraire, boulevard Estonia, Tallin, Reval (Estonie), 1929.
- WASICKY (R.), professeur à l'Université, docteur Honoris causa de l'Université de Paris, MCAM, 600, rue Maranhao, Sao Paulo (Brésil), 1935.
- WATTIEZ (N.), MCAM, professeur à l'Université de Bruxelles (Belgique), 1935.
- WEITZEL (R.), membre de la Commission de la Pharmacopée Suisse, 20, avenue du Léman, Lausanne (Suisse), 1947.
- WUYTS (H.), professeur à l'Université de Bruxelles (Belgique), 1935.
- ZUNIGA SANCHEZ CERRUDO (T.), secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Pharmacie, Campoamor, 18, Madrid (Espagne), 1945.
-

Composition du Bureau
DE LA SOCIÉTÉ ET DE L'ACADÉMIE
DEPUIS 1803.

Années	PRÉSIDENTS (1)	SECRÉTAIRES ANNUELS	SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX	TRÉSORIERS (2)
1803	PARMENTIER.	DELUNEL.	Bouillon-Lagrange.	TRUSSON.
1804	PARMENTIER.	»	»	»
1805	VAUQUELIN.	»	»	»
1806	DESCEMET.	»	»	»
1807	PARMENTIER.	»	»	MORINGLANE.
1808	VAUQUELIN.	»	SUREAU.	»
1809	BOUILLON-LAGRANGE.	»	»	»
1810	PARMENTIER.	LAUGIER.	»	»
1811	GUIART, père.	»	»	»
1812	BOUDET, oncle.	DEROSNE.	Cadet de Gassicourt.	»
1813	BOUILLON-LAGRANGE.	»	»	»
1814	VAUQUELIN (3).	HENRI.	»	»
1815	DEROSNE.	?	»	»
1816	BOURIAT.	?	»	»
1817	»	?	ROBIQUET.	»
1818	CADET DE GASSICOURT.	PELLETIER.	»	»
1819	BOUILLON-LAGRANGE.	?	»	»
1820	?	?	»	»
1821	?	?	»	»
1822	DEROSNE.	?	»	»
1823	?	?	»	»
1824	LAUGIER.	BOUTRON.	»	»
1825	BOULLAY.	BLONDEAU.	HENRY.	»
1826	ROBIQUET.	ROBINET.	»	»
1827	PELLETIER.	GUIBOURT.	»	MARTIN.
1828	BOUDET, neveu.	BUSSY.	ROBIQUET.	»
1829	SERULLAS.	DUBLANC, jeune.	»	»
1830	VIREY.	SOUBEIRAN.	»	»
1831	LODIBERT.	HENRY, fils.	»	»
1832	ROBINET.	LE CANU.	»	»

(1) Le président de chaque année étant le vice-président de l'année précédente, les noms de ceux-ci n'ont pas eu besoin d'être portés.

(2) Pour compléter le bureau, il y a lieu d'indiquer les archivistes :

Avant 1866.....	RÉVEIL.	De 1899 à 1900...	SONNIÉ-MORET.
De 1866 à 1875...	BAUDRIMONT.	De 1901 à 1919...	GUINOCHET.
De 1876 à 1890...	F. WÜRTZ.	De 1920 à 1945...	BOURDIER.
De 1891 à 1899...	SCHMIDT.	Depuis 1945.....	JANOT.

(3) Le registre des procès-verbaux de 1814 à 1823 ayant disparu, on n'a pu reconstituer complètement, jusqu'ici, la composition du bureau, en ce qui concerne les présidents et secrétaires annuels, pour les années comprises entre 1815 et 1823 inclus.

Années	PRÉSIDENTS	SECRÉTAIRES ANNUELS	SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX	TRÉSORIERS
1833	BAJET.	CHEVALIER.	ROBIQUET.	MARTIN.
1834	CHÉREAU.	J. PELOUZE.	»	»
1835	REYMOND.	CAP.	»	»
1836	BUSSY.	F. BOUDET.	»	»
1837	DIZÉ.	VALLET.	»	»
1838	CAP.	DUBAIL.	»	»
1839	FAUCHÉ.	HOTTOT.	»	»
1840	SOUBEIRAN.	VÉE.	{ ROBIQUET. SOUBEIRAN.	TASSART.
1841	GUIBOURT.	QUÉVENNE.	SOUBEIRAN.	»
1842	PELOUZE.	DESMARET.	»	»
1843	BOUTRON-CHARLARD.	FOY.	»	»
1844	BONASTRE.	Bouchardat, père.	»	»
1845	FRÉMY, père.	MIALHE.	»	»
1846	VÉE.	BUIGNET.	»	»
1847	Gaulier de Claubry.	VÉRON.	»	»
1848	BOUTIGNY.	DESCHAMPS.	»	»
1849	BLONDEAU.	GRASSI.	»	»
1850	HOTTOT.	HURAUT.	»	»
1851	Félix BOUDET.	ROBIQUET, fils.	»	»
1852	VUAFLART.	MAYET, père.	»	»
1853	BOUCHARDAT, père.	DUCOM.	»	»
1854	CADET-GASSICOURT.	RÉVEIL.	»	»
1855	BUIGNET.	Paul BLONDEAU.	»	»
1856	DUBAIL.	LEFORT.	BUIGNET.	»
1857	SOUBEIRAN.	REGNAULD.	»	»
1858	CHATIN.	BAUDRIMONT.	»	»
1859	FOY.	HOTTOT, fils.	»	»
1860	DUBLANC.	Léon SOUBEIRAN.	»	»
1861	GOBLEY.	A. VÉE.	»	DESNOIX.
1862	POGGIALE.	LATOURE.	»	»
1863	SCHAEUFFÈLE, père.	LEBAIGUE.	»	»
1864	BOUDET, fils.	HÉBERT.	»	»
1865	ROBINET.	ROUSSIN.	»	»
1866	TASSART.	MARAI.	»	»
1867	GUIBOURT.	ADRIAN.	»	»
1868	BUSSY.	ROUCHER.	»	»
1869	MAYET, père.	COULIER.	»	»
1870	MIALHE.	MÉHU.	»	»
1871	LEFORT.	MORTREUX.	»	»
1872	Stanislas MARTIN.	BOURGOIN.	»	»
1873	GRASSI.	P. VIGIER.	»	»
1874	REGNAULD.	DUQUESNEL.	»	»
1875	PLANCHON.	F. WÜRTZ.	»	»
1876	COULIER.	F. VIGIER.	{ BUIGNET PLANCHON.	»
1877	MARAI.	PETIT.	»	»
1878	MÉHU.	MARTY.	»	»
1879	BLONDEAU.	VIDAU.	»	»
1880	BOURGOIN.	GUICHARD.	»	»
1881	PETIT.	YVON.	»	»
1882	P. VIGIER.	DELPECH.	»	»
1883	JUNGFLEISCH.	PRUNIER.	»	»
1884	MARTY.	BOYMOND.	»	»
1885	SARRADIN.	CHAMPIGNY.	»	»
1886	PRUNIER.	PORTES.	»	DREYER.

Années	PRÉSIDENTS	SECRÉTAIRES ANNUELS	SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX	TRÉSORIER
1887	DESNOIX.	Paul-E. Thibault.	PLANCHON.	DREYER.
1888	DELPECH.	SCHMIDT.	»	»
1889	G. BOUCHARDAT.	GRIMBERT.	»	»
1890	F. VIGIER.	BOURQUELOT.	»	»
1891	MOISSAN.	LÉGER.	»	»
1892	PORTES.	LEIDIÉ.	»	»
1893	BÜRCKER.	BÉHAL.	»	»
1894	BOYMOND.	LEROY.	»	»
1895	JULLIARD.	PATEIN.	»	LEROY.
1896	VILLIERS.	VIRON.	»	»
1897	SONNERAT.	GUINOCHE.	»	»
1898	BOURQUELOT.	BOCQUILLON.	»	»
1899	LEIDIÉ.	VOIRY.	»	»
1900	PLANCHON.	BARILLÉ.	BOURQUELOT.	»
1901	YVON.	MOUREU.	»	»
1902	GUICHARD.	GEORGES.	»	»
1903	LÉGER.	CHOAY.	»	VAUDIN.
1904	LANDRIN.	LÉPINOIS.	»	»
1905	BÉHAL.	GUERBET.	»	»
1906	CRINON.	FRANÇOIS.	»	»
1907	VIRON.	BOUGAULT.	»	»
1908	SCHMIDT.	Paul-E. Thibault.	»	»
1909	PATEIN.	CARETTE.	»	»
1910	Paul-E. THIBAUT.	DUFAU.	»	»
1911	GRIMBERT.	GAILLARD.	»	»
1912	PRUD'HOMME.	HÉRISSEY.	»	»
1913	MOUREU.	DUMESNIL.	»	»
1914	DUMOUTHIER.	LEROUX.	»	»
1915	GUERBET.	PÉPIN.	»	»
1916	COUSIN.	GUÉRIN.	»	»
1917	GEORGES.	SOMMELET.	»	»
1918	CHOAY.	TIFFENEAU.	»	»
1919	FRANÇOIS.	BOURDIER.	»	»
1920	PATROUILLARD.	BERNIER.	»	»
1921	BOUGAULT.	HUERRE.	GRIMBERT.	LESURE.
1922	LAFAY.	DAMIENS.	»	»
1923	VAUDIN.	Ch. LEFEBVRE.	»	»
1924	RICHAUD.	BRIDEL.	»	»
1925	HÉRISSEY.	LANTENOIS.	»	»
1926	DUFAU.	R. FABRE.	»	»
1927	GAILLARD.	PÉNAU.	»	»
1928	DUMESNIL.	FLEURY.	»	»
1929	GORIS.	LAUDAT.	»	»
1930	C. LEFEVRE.	BOUVET.	»	»
1931	FOURNEAU.	PICON.	BOUGAULT.	»
1932	CORDIER.	O. BAILLY.	»	»
1933	SOMMELET.	Ch. -0. Guillaumin.	»	»
1934	H. MARTIN.	WEITZ.	»	»
1935	TIFFENEAU.	BAGROS.	»	»
1936	RADAIS.	MASCRÉ.	»	»
1937	BOURDIER.	AUBRY.	»	»
1938	LEROUX.	ROTHÉA.	»	»
1939	BERNIER.	F. MARTIN.	»	»
1940	E. ANDRÉ.	R. LECOQ.	»	F. MARTIN.
1941	LESURE.	BRUÈRE.	»	»

Années	PRÉSIDENTS	SECRÉTAIRES ANNUELS	SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX	TRÉSORIERS
1942	JAVILLIER.	A. CHOAY.	BOUGAULT.	LESURE.
1943	LANTENOIS.	LORMAND.	»	»
1944	LEBEAU.	CUNY.	»	»
1945	BUISSON.	BEDEL.	»	»
1946	DAMIENS.	LENOIR.	»	»
1947	PÉNAU.	COURTOIS.	R. FABRE.	»
1948	FLEURY.	JARROUSSE.	»	BOUVET.
1949	LAUDAT.	GAUTIER.	»	»
1950	SOUÈGES.	GESTEAU.	»	GUERBET.
1951	BOUVET.	GRIFFON.	»	»
1952	PICON.	JOFFARD.	»	»
1953	BAILLY.	RAOUL.	»	»

**DÉCRET DU 5 SEPTEMBRE 1946
PORTANT MODIFICATION DU TITRE D'UNE ASSOCIATION
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE.**

Par décret en date du 5 septembre 1946 (Ministère de l'Intérieur), l'association reconnue d'utilité publique dite Société de Pharmacie de Paris, dont le siège est à Paris, a été autorisée à prendre le titre d'Académie de Pharmacie.

(*Journal officiel*, 7 septembre 1946, p. 7753).

COMPOSITION DU BUREAU POUR 1954.

<i>Président</i>	MM. R. WEITZ.
<i>Vice-Président</i>	A. GRIGAUT.
<i>Secrétaire général</i>	R. FABRE.
<i>Secrétaire annuel</i>	V. HARLAY.
<i>Trésorier</i>	A. GUERBET.
<i>Archiviste</i>	M.-M. JANOT.

SÉANCE ANNUELLE
DE
L'ACADÉMIE DE PHARMACIE
tenue le 6 Janvier 1954

Compte rendu des travaux de l'Académie de Pharmacie
pendant l'année 1953.

par M. Y. RAOUL, *Secrétaire annuel.*

Monsieur le Président,
Mesdames,
Messieurs,
Mes Chers Collègues,

Il n'est pas difficile pour votre Secrétaire annuel, de distinguer l'évènement le plus marquant de 1953 pour l'Académie de Pharmacie. La commémoration de son Cent-cinquantième jointe à celle de l'Enseignement pharmaceutique indépendant a donné lieu à la brillante cérémonie du 15 Octobre, présente encore dans toutes les mémoires. Il est juste de rappeler que l'initiative et la responsabilité de sa réalisation incombèrent à notre Secrétaire général, le Doyen R. FABRE. Devant un auditoire brillant où figuraient, à côté de Monsieur le Président de la République, les plus hauts représentants de l'Etat, le Doyen R. FABRE et le Président O. BAILLY rappelèrent en termes excellents les traditions universitaires, scientifiques et professionnelles de la Pharmacie française, qui ont une originalité incontestable souvent enviée à l'extérieur de nos frontières. Pour le bénéfice moral que la Pharmacie a tiré et tirera peut-être encore de cette manifestation, nous devons remercier tous ceux qui l'ont organisée.

*
**

Cependant, comme chaque année, hélas, nous avons à déplorer la mort de collègues, dont le souvenir reste vivant parmi nous : MM. A. LESURE et L. GAILLARD, membres honoraires, anciens présidents de notre Compagnie, MM. Albert MOREL, H. BENOIT, G. GÉRARD, L. GROS, membres correspondants nationaux et M. O. TOMICEC, membre correspondant étranger ; tous avaient acquis,

dans les milieux professionnels ou universitaires, une autorité réelle.

Les nouveaux membres résidants, élus cette année sont : M. L. LEPRESTRE, bien connu parmi les pharmaciens spécialistes, mon collègue le Professeur CAVIER, dont la carrière universitaire déjà brillante nous apportera certainement encore bien des résultats scientifiques intéressants, et M. M. CHOAY, qui poursuit dans l'Industrie opothérapique l'œuvre si importante de son père.

Un nombre important de nos collègues ont vu leur mérite reconnu et récompensé par les hautes distinctions dont j'ai le plaisir de rappeler ici la liste :

Dans l'Ordre de la Légion d'Honneur : M. le Doyen RADAIS, promu Commandeur au cours de la cérémonie du Cent-cinquantième, M. H. HÉRISSEY promu au même grade ainsi qu'un de nos distingués membres associés, M. J. TRÉFOUEL, Directeur de l'Institut Pasteur.

M. F. PREVET, le Doyen Y. VOLMAR et M. PICON, promus Officiers.

MM. L. VELLUZ, Ch. LAPP, L. DOMANGE et M. GUILLOT et E. HÖST-MADSEN, nommés Chevaliers.

Dans l'Ordre de la Santé publique : M. H. HÉRISSEY promu Commandeur ; M. M. CORMIER, nommé Officier et M. D. VAN OS fait Chevalier.

Médailles d'Honneur du Service de Santé Militaire : de vermeil, M. C. BEDEL ; d'argent, MM. H. HÉRISSEY et R. WEITZ ; de bronze, MM. G. VALETTE et R. MONNET.

Médailles d'Honneur départementales et communales : MM. R. DELABY, M. DELAVILLE.

Officiers de l'Instruction Publique : MM. A. GÉRARD et M. PERONNET.

Officier d'Académie : M. F. MARTIN.

Enfin, notre distingué collègue le Président Albert BUISSON a été nommé Chancelier de l'Institut et M. R. TRUHAUT, expert auprès de l'Organisation Mondiale de la Santé pour les Insecticides et membre de la Commission des Toxiques employés en agriculture ; M. H. N. LINSTEAD, Correspondant étranger s'est vu accorder le titre de Knighthood.

L'Académie a envoyé une adresse à l'occasion de la nomination du Professeur Angel MALDONADO à la présidence de l'Académie péruvienne de Pharmacie ; au Doyen honoraire CHELLE de Bordeaux, à l'occasion de son jubilé ; des condoléances à la

« Pharmaceutical Society of Great Britain » à l'occasion du décès de la Reine Mary et à M^{me} le Professeur VAN ARKEL et à M. le Président N. WATTIEZ à l'occasion des catastrophes qui ont accablé respectivement la Hollande et la Belgique au cours de l'hiver dernier. Elle a reçu diverses personnalités et notamment M. le Ministre L. MARIN.

Comme chaque année, nos collègues ont assisté à diverses manifestations et congrès où leur active participation a été appréciée.

En France : Le XXVI^e Congrès International de Chimie industrielle s'est tenu à Paris du 21 au 27 juin où notre Président M. O. BAILLY représentait l'Académie, et le Doyen FABRE présida la 4^e Section (Hygiène urbaine, industrielle et domestique). M. R. TRUHAUT présenta dans cette dernière section deux communications.

Le Congrès de la Fédération Internationale pharmaceutique s'est tenu à Paris, du 13 au 19 septembre 1953, et groupait une importante délégation où l'on relevait les noms de M. Frank ARNAL, Président et du Professeur GUILLOT, Vice-président du Comité d'organisation, du Doyen FABRE, de MM. PREVET et DAVID, à la présidence du Comité d'Honneur ainsi que de M. C. VAILLE comme membre de ce même Comité. Le Professeur DOMANGE nous a retracé ici même les résultats marquants de la réunion des Directeurs de laboratoires de contrôle où il jouit de la confiance unanime. Des communications appréciées ont également été présentées par MM. J.-A. GAUTIER, R. CHARONNAT, M. GUILLOT, H. PÉNAU, A. QUEVAUVILLER, M. VIGNERON et M^{me} S. LAMBIN, membres résidents ainsi que par MM. DUQUÉNOIS, P. MESNARD, membres correspondants et M. J. BÜCHI, membre correspondant étranger.

Les *Assises Internationales de Biologie clinique* se sont tenues du 28 au 30 Mai à Monaco, à l'occasion du Cinquantenaire de la Découverte de l'Anaphylaxie. Le Doyen R. FABRE était, avec le Doyen BINET, Président d'Honneur. On remarquait parmi les membres de l'Académie présents, MM. FLEURY, GUILLOT, COURTOIS, TRUHAUT, DELAVILLE, DESBORDES et SCHUSTER.

Au *Congrès de l'Association française pour l'Avancement des Sciences* qui eut lieu à Luxembourg, le Professeur G. VALETTE représentait l'Académie et présida la section de Pharmacologie. Lui-même, ainsi que MM. R. CHARONNAT, Ch. LAPP et A. QUEVAUVILLER présentèrent les résultats de quelques-uns de leurs travaux.

A l'étranger, eut lieu, au début des vacances, à Stockholm, la XVII^e Conférence de l'Union de Chimie pure et appliquée. Le Doyen R. FABRE présidait et le Professeur R. TRUHAUT était secrétaire de la Commission de Toxicologie et d'Hygiène indus-

trielle. Le Professeur P. FLEURY était membre de la Commission de Chimie clinique et le Professeur J.-E. COURTOIS de celle de la Nomenclature de Chimie biologique. Enfin, le Professeur R. DELABY, un des principaux animateurs de cette Conférence se vit accorder par S. M. le Roi de Suède le grade de Commandeur de l'Ordre de l'Etoile polaire que lui remit le Président de l'Union, le Professeur TISELIUS, devant les Délégués des organismes internationaux adhérents à l'Union.

Au 7^e Congrès International de Radiologie, à Copenhague, notre collègue R. TRUHAUT, en collaboration avec M. HUGUENIN, a envoyé un rapport sur la Chimiothérapie des états cancéreux humains.

A Karlsruhe, au 5^e Congrès allemand de Thérapeutique, M. R. TRUHAUT, toujours sur la brèche, a présenté une communication.

A Belgrade, notre collègue, M. J. CHEYMOL, a fait une série de conférences fort appréciées.

Au 7^e Congrès international de l'Histoire des Sciences qui s'est tenu à Jérusalem au début d'août, le Professeur C. BEDEL était délégué par l'Institut.

A Rome, en septembre, au *Congrès International de Microbiologie*, notre collègue, M^{lle} S. LAMBIN fut présente ; MM. H. PÉNAU et J. DESBORDES ont montré également, dans des communications remarquées, l'activité scientifique des Pharmaciens microbiologistes.

MM. J.-E. COURTOIS et J. ROCHE ont représenté, à Bruxelles, la Biochimie française à l'occasion de la réunion du *Conseil de l'Union Internationale de Biochimie*.

A Montréal, se tenait du 31 août au 4 septembre le *XIX^e Congrès International de Physiologie* où M. J. ROCHE, présidait le Symposium sur la Thyroïde et fit ensuite une importante tournée de conférences. M. Y. RAOUL présenta une communication au même Congrès.

A la même date, eut lieu à Zagreb, le *II^e Congrès International de Médecine du Travail*, où nous représentaient le Doyen R. FABRE ainsi que M. R. TRUHAUT. Notre Secrétaire général poursuivit son séjour par une mission à Belgrade où il fit plusieurs conférences.

Au Symposium de la Section européenne de l'Union internationale contre le Cancer qui se tint à Londres, M. R. TRUHAUT a également présenté une communication.

M. R. TRUHAUT a enfin été envoyé en mission du Ministère de l'Agriculture en Allemagne pour une question concernant les Insecticides restant fixés sur les végétaux.

*
**

J'en arrive maintenant à l'aperçu, à vol d'oiseau, de l'activité de nos séances proprement dites qui sont un reflet à peu près complet des recherches effectuées par les pharmaciens de la région parisienne et parfois de province.

Un certain nombre d'ouvrages ont été présentés en séance : une « *Thérapeutique de la Tuberculose par le P.A.S.* », présentée par M. J. DESBORDES qui en est l'un des auteurs avec MM. Jean PARAF et Jean FOUQUET.

Le Tome V des « *Substances Naturelles de Synthèse* » présenté par M. L. VELLUZ, directeur et principal auteur de cette collection d'ouvrages si utiles. Le tome V est écrit en collaboration avec MM. J. MATHIEU, A. PETIT et P. POIRIER.

Le Tome II des « *Méthodes et Réactions de l'Analyse organique* » présenté également par M. L. VELLUZ en son nom et en celui de ses collaborateurs, M. PESEZ et P. POIRIER.

Les « *Détersifs en Pharmacie* » de M. KOPACZEWSKI, présenté par le Doyen R. FABRE.

L'« *Evolution dans la Fabrication des Substances médicamenteuses de l'Artisanat à l'Usine* » par son auteur, notre collègue M. BOUVET. « *Fiches de Phytopharmacie* » établies par M. F. LAGARCE et présentées par M. G. VALETTE.

« *Mises au point de Chimie analytique pure et appliquée et d'Analyse bromatologique* », présentées par leur auteur, M. J.-A. GAUTIER.

« *Figures pharmaceutiques françaises* », ouvrage publié à l'occasion du Cent-cinquantième de l'Académie et de l'Enseignement pharmaceutique, présenté par M. C. BEDEL qui en a assumé la direction et dont un exemplaire fut notamment offert à M. le Président de la République, lors de cette cérémonie.

Un « *Supplément de la 9^e édition du Précis de Thérapeutique et de Pharmacologie* », présenté par son auteur, M. R. HAZARD.

Parmi les exposés généraux que nous avons eu le plaisir d'écouter, signalons tout d'abord, les discours prononcés au cours de la Séance publique annuelle du 7 janvier 1953, l'un par le Président M. PICON traitant de l'orientation des jeunes vers la recherche, le second, du Président O. BAILLY, rappelant la découverte du champ électrique par le pharmacien danois OERSTEDT.

A la même séance, M. P. LEBEAU rappela quelques aspects peu connus de l'activité de MOISSAN à l'occasion du 100^e anniversaire de sa naissance.

Le Professeur CASTILLE, de Louvain, membre correspondant, a bien voulu donner deux conférences de Bromatologie particulièrement appréciées, les 22 et 23 avril derniers.

Enfin, M. E. CATTELAÏN fit un « exposé d'ensemble sur la myxomatose » qui intéressa vivement l'assistance sur cette épizootie dont les conséquences pratiques sont aussi importantes qu'inattendues parfois.

*
**

Donner maintenant un aperçu d'ensemble des communications, toujours nombreuses et dont la discussion est un des attraits de nos séances, n'est pas chose aisée.

Dans le domaine de la *Physique appliquée* :

— M. PICON a communiqué une note sur l'*Etude des amidons par la méthode du fractionnement thermique* dont les résultats montrent une nette diversité suivant l'origine, le classement obtenu ne concordant pas exactement avec la méthode des spectres de Rayons X.

— M. P. CORRIEZ, en son nom et celui de P. LAROCHE nous a parlé de l'*Importance, dans les laboratoires, des anomalies de vision des couleurs*, basée sur une statistique concernant 750 étudiants.

— M. P. GESTEAU, en son nom et celui de M^{me} J. HEUCHEL, présenta un travail sur « *Influence de la concentration d'une solution de savon sur ses propriétés physiques globales* » permettant notamment de recueillir des indications sur l'état physico-chimique de la solution et la nature de la matière grasse employée.

En Chimie minérale :

M. A. MORETTE nous a présenté, en collaboration avec M. G. GAUDEFROY, une note qui me fournit en même temps une transition vers la Chimie organique : « *Action oxydante du vanadium pentavalent sur quelques fonctions oxygénées de la série acyclique* ». Ce genre d'investigations est des plus utiles pour compléter l'arsenal des oxydants sélectifs.

En Chimie organique :

— M. M. DELÉPINE a présenté une communication « *Sur le mot alcaloïde et la présence de l'azote dans les alcaloïdes* », et précisé ainsi quelques points de l'histoire de ces composés importants.

— M. R. CHARONNAT présenta, en collaboration avec MM. P. FABIANI et A. BOIME, une note sur « *L'instabilité des hydrazones de l'isonicotylhydrazide* », notamment celles préparées avec l'acétone, l'acide pyruvique et la glycurone.

— M. CHAIGNEAU a fait part de ses recherches sur « *La décarboxylation du para-amino-salicylate de sodium en solution aqueuse* » qui est retardée par le bisulfite de sodium et l'ascorbate de sodium ; un dosage gazométrique du m-aminophénol complète ce travail.

— M. P. BOUVET a étudié « *L'action du méthanal sur l'adrénaline* » qui perd ainsi la faculté de donner l'adrénochrome.

— M. J.-P. FOURNEAU a présenté une note sur les « *Dérivés de la khelline* », notamment les monoéthers, dont il a précisé la constitution et l'action pharmacodynamique.

— M. R. CHARONNAT communique ses recherches avec M. LALEZARI « *Sur deux composés sulfurés apparentés au chloramphénicol avec déplacement de l'halogène et remplacement du groupe NO₂ par CH₃-S* ».

Parmi les applications de la Chimie organique aux principes végétaux et notamment les alcaloïdes, nous trouvons des travaux importants respectivement de M. M.-M. JANOT et M. R. PARIS et de leurs collaborateurs :

avec MM. J. LE MEN, C. ROBINEAU et M. CORMIER, M. M.-M. JANOT a communiqué : « *Sur l'oenanthotoxine cristallisée* », faisant suite à l'ouverture du pli cacheté n° 40 de M. ROBINEAU, le 4 février 1953, d'où il ressort que le principe isolé par cet auteur dès 1928 répond bien à la structure proposée récemment par des chimistes anglais.

— Avec M. R. GOUTAREL, M. M.-M. JANOT a présenté une note « *Sur l'ibolutéine, nouvel alcaloïde extrait des racines d'Iboga* (Tabernanthe Iboga H. Bn, Apocynacées), de belle coloration jaune et fortement fluorescent. Un autre dérivé nouveau, l'iboguine a aussi été isolé, portant à cinq le nombre des alcaloïdes connus de l'Iboga.

— M. R. PARIS a présenté une note, en collaboration avec M. M. POINTET « *Sur la présence de monotropitoside dans les écorces d'Ostryopsis Davidiana Decaisne* », ajoutant ainsi un nouvel exemple de la présence de cet hétéroside déjà connu dans la Gaulthérie, le Monotrope, un Bouleau et diverses Spiræa.

— M. R. PARIS a isolé un nouvel hétéroside flavonique, le paspaloside dont il nous a entretenu dans un travail intitulé « *Sur le Paspalum conjugatum, Graminée hémostatique des Antilles* ».

En Chimie analytique :

M. E. LEROI a présenté, en son nom et en celui de M. J.-A. GAUTIER, une note intitulée « *Application des complexons à l'analyse pharmaceutique ; dosage des sels de calcium dans les médicaments* » dont l'intérêt réside dans la possibilité de doser directement le calcium sans minéralisation, ni séparation préalables.

M. Bernard GAUTHIER et J. MAILLARD ont exposé un travail intitulé « *Contribution à la détermination des dérivés soufrés organiques* ».

En Chimie biologique :

M. P. FLEURY a exposé, au nom de M^{lle} R. EBERHARD une note sur « *L'Intérêt pratique de la méthode « au biuret » pour le dosage photométrique des protéines* ». Cette méthode peut s'appliquer notamment aux protéines du sérum et du lait ainsi qu'à l'albumine urinaire.

M. J.-E. COURTOIS a présenté, au nom de M. R. BARRÉ et en son nom personnel, un mémoire sur « *L'Action de quelques réactifs précipitants des protéines sur les combinaisons acide phytique-protéines* » d'où il ressort que c'est l'acide trichloracétique qui, en insolubilisant les protéines, libère pratiquement tout l'acide phytique combiné.

MM. M. et G. DELAVILLE et A. GALLI ont apporté le résultat de leur travail sur la « *Détermination de la prégnandiolurie* ». Après isolement du prégnandiol par hydrolyse de son glycuronide, celui-ci est oxydé en prégnandione qui fournit une réaction colorée avec le réactif de Zimmermann.

En Toxicologie :

M. J. MARCELLI a présenté une « *Etude des atmosphères confinées et des problèmes chimiques et toxicologiques posés par la navigation sous-marine* » montrant l'importance du contrôle permanent des teneurs des atmosphères confinées en gaz carbonique, oxyde de carbone et vapeur d'eau.

M. J. DELGA montre dans une « *Etude de la méthémoglobinémie provoquée par l'administration de quatre substances préconisées dans le traitement de l'intoxication cyanée* », les indications que l'on peut déduire pour l'utilisation des nitrites de sodium et d'amyle, du bleu de méthylène et de la p-aminopropiophénone comme antidotes des cyanures.

M. R. FABRE communique un travail intitulé « *De quelques considérations toxicologiques concernant l'emploi des esters phosphoriques en phytopharmacie* » dont le but est d'attirer l'attention sur l'administration de doses importantes et répétées d'atropine comme antidote de ces poisons redoutables.

M. R. FABRE présente également des « *Données toxicologiques sur les anticoagulants raticides* » dérivés de la coumarine et les modalités de leur emploi, compte tenu de leur toxicité pour l'homme et diverses espèces animales.

M. R. TRUHAUT communique, en collaboration avec M. R. FABRE et M^{lle} A. SINGERMAN un travail intitulé « *Microdosage colorimétrique de l'alcool méthylique dans les atmosphères et les milieux biologiques. Détermination simultanée du formaldéhyde et de l'acide formique. Applications en toxicologie* ». Cette mise au point importante donne tous les éléments nécessaires à une étude complète du métabolisme de l'alcool méthylique et des consé-

quences biologiques qui en résultent, notamment au niveau de la rétine.

M. R. TRUHAUT présente aussi, au nom de MM. R. FABRE, S. LAHAM et L. VALLERY et en son nom personnel, une note intitulée « *De l'utilisation des sels minéraux de l'antimoine pour la production de stéatose hépatique. Conséquences en hygiène alimentaire* ». Ce travail montre que les quantités d'antimoine retrouvées dans les foies gras ainsi produits sont supérieures aux limites tolérables.

M. G. VALETTE a présenté, au nom de M. F. CAUJOLLE et de M^{lle} D. MEYNIER, une note relative à la « *Toxicité de la vanilline, de l'orthovanilline, de l'éthylvanilline et des méta-dialdéhydes correspondants* », d'où il ressort que ces toxicités sont en fait surtout théoriques, compte tenu des doses employées de ces édulcorants.

M. C. LAPP a étudié, en collaboration avec M. F. NICOLAY une « *Elimination d'un médicament et de ses métabolites. Cas du rubiazol C* ». L'acétylation de ce produit subit une espèce de blocage vers la 25^e heure après l'administration, puis se relève ensuite.

M. C. LAPP, avec M. G. SCIUS a également étudié « *L'élimination limitée de la quinine, les termes de la « fonction mathématique » d'élimination et les attributions pharmacologiques de ces termes* » permettant de saisir les diverses phases des mécanismes d'action et d'élimination de ce médicament.

En Pharmacodynamie :

M. P. LECHAT a étudié, en collaboration avec M. R. CHARONNAT, un « *Essai de classement des anesthésiques locaux* » basé sur l'action antagoniste, synergique ou indifférente du glucose, en prenant comme test l'activité sur la cornée du lapin.

Les mêmes auteurs ont précisé la « *Réalisation d'une anesthésie locale sans anesthésique et sans application locale. Etude d'un mécanisme d'action* ». L'ésérine, en injection sous-cutanée, entraîne l'anesthésie de la cornée du lapin par un mécanisme encore mal connu.

Le professeur R. PARIS a présenté, au nom de M^{lle} J. GUEGUEN et en son nom personnel, une communication « *Sur quelques propriétés physiologiques de l'apioside* » qui n'entraîne pas, en particulier d'hématurie, celle-ci étant due à l'apiol qui accompagne les produits impurs.

M. LECHAT a présenté encore au nom de MM. R. CHARONNAT, J. CHARÉTON et P. FABIANI et en son nom propre, des « *Recherches sur la nature des chocs provoqués par des injections intraveineuses. I. Un type de choc à manifestations tardives, le choc carbonyle déclenché par l'isonicotylhydrazide et d'autres hydra-*

zides », où l'on voit les composés carbonylés combinés aux hydrazides ou injectés simultanément, faire disparaître ces agressions.

M. P. LECHAT ajoute, au nom de MM. R. CHARONNAT et J. CHARETON, un second chapitre à cette note avec le sous-titre : II. « *Recherches sur la nature du choc thiaminique* », vis-à-vis duquel le gardénal ou le pyruvate de sodium préalablement injectés se montrent antagonistes.

M. R. ARDRY a étudié, en collaboration avec MM. B. BEAUPIN et R. THEILLEUX un « *Essai de traitement de la leucopénie provoquée par les radiations ionisantes* (Note préliminaire) » à l'aide de plasma conservé associé à des acides nucléiques.

M. G. VALETTE a présenté, en collaboration avec M. R. CAVIER et M^{me} DEBELMAS, une note sur « *L'action anthelminthique des constituants des essences végétales* » d'où il ressort que l'isoeugénol, l'aldéhyde cinnamique et le géraniol sont actifs et peu toxiques.

M. R. FABRE et M^{me} M.-Th. REGNIER nous ont fait part de leurs recherches sur « *L'absorption comparée de divers sels de l'acide para-amino-salicylique administrés par la voie stomacale* » montrant que la toxicité dépend de la base salifiante et va en croissant du sel de sodium à celui de calcium en passant par ceux de potassium, ammonium, lithium, pipérazine et magnésium.

M. Ch. LORMAND a étudié, en collaboration avec MM. J. DESBORDES, P. BONET-MAURY et M^{me} A. DEYSINE la « *Répartition du p. amino-salicylate de sodium marqué sur le carboxyle* » chez la Souris.

M. A. QUEVAUVILLER et M^{me} S. GARCET ont étudié sous le titre général : « *Constitution chimique et activité anti-convulsivante une Etude expérimentale du N-benzoyl β-chloropropionamide* » faisant ressortir que seul le groupement de —CO-NH ou ses isomères dans un cycle réel ou potentiel peut entraîner cette activité.

M. R. CHARONNAT et M. P. LECHAT présentent un travail du même type intitulé « *Confrontation entre les règles de prévision du pouvoir anesthésique local et les faits dans un cas simple : la procaine et l'amide correspondant* » montrant qu'il est plus simple en cette matière d'expliquer que de prévoir.

En Physiologie végétale :

M. G. DEYSSON expose un travail de M. M. MASCRÉ et de lui-même sur « *L'action mitoclasique comparée de la colchicine, de la 4-desméthylcolchicine et du colchicoside* », ces deux dernières substances étant respectivement 8 et 50 fois moins actives que la colchicine.

M. G. DEYSSON a encore présenté une note en collaboration avec M^{me} A. ROLLEN sur « *L'action de l'hydrazide nicotinique sur*

la division des cellules végétales » qui est antiméiotique par blocage des prophases.

En Pratique bactériologique :

M. G. SCHUSTER a présenté, en collaboration avec M. J. DESBORDES, J. C. POTIN et E. ALBERT, une « Contribution à l'étude d'un *Mycobacterium tuberculosis* (Hum.) *atypique* » après traitement par des agents antibiotiques.

En Pharmacie :

M. P. FERRAND a présenté une note intitulée « Contribution à l'étude du goudron du Cade officinal » dont beaucoup d'échantillons ne sont pas conformes au Codex et une autre intitulée « Contribution à l'étude des poudres végétales officinales ».

M. R. LECOQ a exposé un travail sur la « Confrontation des doses usuelles d'apomorphine (chlorhydrate) utilisées en thérapeutique et des doses maximum inscrites aux Pharmacopées ». Les doses inscrites à la Pharmacopée française sont trop basses comparées aux doses usuelles employées par la cure de désintoxication alcoolique.

M^{lle} S. LAMBIN et M^{lle} J. BERNARD font des « Remarques sur l'essai de stérilité des solutés injectables officinaux de substances alcaloïdiques » qui ont parfois une certaine activité bactériostatique susceptible de fausser l'essai de stérilité.

M. P. LECHAT a exposé, au nom de MM. R. HAZARD, R. CHARONNAT et en son nom personnel, une « Etude critique des essais officiels du digitoxoside » qui insiste sur l'intérêt exclusif du pouvoir rotatoire et du taux de solubilité.

M^{lle} M.-Th. FRANÇOIS a fait une communication sur des « Considérations sur les savons dans les diverses Pharmacopées » montrant quelques discordances qui pourraient être réduites.

*
**

Messieurs, si cette longue et sèche énumération allonge mon compte rendu, n'oublions pas que c'est grâce à l'activité des auteurs que je viens de citer que nos séances ont eu un réel intérêt. Nous devons donc remercier tous ceux qui ont bien voulu venir recueillir éloges et critiques pertinents à la tribune de l'Académie de Pharmacie.

*
**

Quelques-uns de nos collègues ont manifesté leur confiance à l'Académie de Pharmacie en déposant un certain nombre de plis cachetés :

le n° 41 de M. G. TSATSAS, le 20 février 1953 ;

le n° 42 de MM. A.-D. RONCHÈSE et C. FIQUET, le 21 mars 1953 ;

le n° 43 de MM. R. CHARONNAT et P. FABIANI, le 3 juin 1953 ;
le n° 44 de M. R. ARDRY, le 24 juin 1953 ;
le n° 45 de MM. R. GOUTAREL, M.-M. JANOT et V. PRELOG, le
25 juillet 1953.
le n° 46 de MM. J. BEAUVIEUX, P. BLANQUET et MASQUELIER,
le 18 septembre 1953 ;
le n° 47 de MM. HENRY et Ludovic DAVID, le 2 décembre 1953.

*

Enfin, notre Académie s'est réunie plusieurs fois en Comité secret pour examiner des questions au sujet desquelles elle était consultée par le Ministre de la Santé Publique et de la Population, notamment au sujet des propositions d'exonération de toxiques. L'Académie s'est préoccupée aussi, sur l'initiative du Président Frank ARNAL, de créer un Comité d'Information, susceptible, à la requête du Ministre de la Santé Publique et de la Population, de fournir une documentation sur les matières relevant de sa compétence et susceptible d'éclairer le public.

*

Après l'exposé nécessairement un peu long de l'activité multiforme et si utile de notre Académie en 1953, je n'abuserai pas de vos instants par une longue conclusion. Mes prédécesseurs ont dit, en termes justes, quel trait d'union indispensable entre les différents éléments de la Pharmacie constituent l'Académie et ses réunions. Il ne me reste donc qu'à caractériser plus particulièrement l'année qui vient de s'achever en soulignant qu'elle fut, pour l'Académie de Pharmacie, particulièrement brillante et laborieuse.

Allocution de M. O. Bailly,

Président sortant.

Mes chers Collègues,

Je vais, dans quelques instants, transmettre à mon successeur les fonctions que vous m'avez confiées, il y a un an.

De ces fonctions doublement honorifiques en cette année faste, je garderai un très précieux et très cher souvenir et je ne veux pas les quitter sans vous dire combien je vous suis reconnaissant de m'avoir jugé digne de les assumer.

A notre Secrétaire Général à qui nous devons d'avoir célébré avec tant d'éclat notre Cent cinquantième et qui m'a si grandement, en cette circonstance comme en toute autre, facilité la tâche, j'adresse mes remerciements les plus cordiaux, non sans lui associer les autres membres de notre Bureau pour le dévouement dont ils ne cessent de faire preuve au service de notre Académie.

Les égards dont j'ai été l'objet à chaque occasion que j'ai eue de représenter l'Académie de Pharmacie, m'auraient permis de vous assurer combien est grand le prestige dont elle jouit dans de nombreux milieux, si la cérémonie du 15 octobre ne vous en avait apporté la preuve la plus éclatante.

C'est ce prestige que nous devons nous efforcer, non seulement de sauvegarder, mais d'accroître encore par la valeur de nos travaux. Notre Secrétaire annuel, le Professeur RAOUL, vient de vous résumer ceux dont nous avons eu à connaître au cours de l'année 1953 et je pense, qu'en toute conscience, nous pouvons nous en déclarer satisfaits.

Notre système de recrutement qui, en faisant passer à l'honorariat les plus anciens d'entre nous, facilite, par cela même, l'accès de notre Compagnie aux jeunes confrères qualifiés par leur valeur scientifique et professionnelle, ne peut que favoriser un tel état de choses.

A ces confrères pleins de dynamisme et animés par une juste ambition, je recommande, pour ne pas m'en être inspiré suffisamment moi-même et en éprouver, parfois et trop tard un amer regret, ces paroles du pessimiste mais si fin et impitoyable observateur que fut François de LA ROCHEFOUCAULD : « L'esprit s'atta-

che par paresse et par constance à ce qui lui est facile ou agréable : cette habitude met toujours des bornes à nos connaissances et jamais personne ne s'est donné la peine d'étendre et de conduire son esprit aussi loin qu'il pouvait aller ».

De ce sévère mais sage conseil, faites sans tarder votre profit. Le temps, hélas, ne vous attendra pas et ce n'est pas demain que pour le ralentir vous pourrez tels les mésons ou ces hypothétiques pilotes des non moins hypothétiques soucoupes volantes, vous transformer en voyageurs de Langevin, réalisant, au moins partiellement le vœu du poète :

« O temps, suspends ton vol, et vous, heures propices,
Suspendez votre cours ».

Plus favorisés, cependant, que vos aînés, réjouissez-vous, qu'en cette matière, le pharmacologue ait battu le physicien et comptez plus sur la prolongation de la vie humaine qui est, d'ores et déjà, son œuvre que sur les célestes randonnées ralentissantes du temps que vous propose son savant confrère.

Après cette brève et quelque peu fantaisiste digression et m'excusant d'avoir pris momentanément figure d'ancêtre moralisant, il ne me reste plus qu'à inviter notre Confrère René WEITZ à me remplacer à cet honorifique fauteuil. Ses états de service à la Faculté de Pharmacie, sa très grande érudition en de multiples domaines, son avenante serviabilité et la sympathie dont il jouit unanimement dans tous les milieux pharmaceutiques en feront, certainement, un président très qualifié de l'Académie de Pharmacie.

Je prie, enfin, nos collègues GRIGAUT et HARLAY de prendre respectivement possession des fauteuils de la Vice-présidence et du Secrétariat annuel tandis que je regagne ma place parmi vous.



Allocution de M. R. Weitz,

Président pour 1954.

Mes chers Collègues,

Il m'est aujourd'hui un devoir bien agréable à remplir : celui de vous remercier du très grand honneur que vous m'avez fait en m'appelant par vos suffrages à la présidence de notre Académie. Laissez-moi penser que vous avez surtout voulu faire entrer en ligne de compte, dans ce choix, mon ancienneté parmi vous et mon assiduité à venir prendre place à nos séances, toujours si courtoises et si vivantes.

Quoi qu'il en soit, je puis avouer que lorsque je franchissais pour la première fois le seuil de l'École supérieure de Pharmacie, étudiant de première année en novembre 1904, — voici donc bien près d'un demi-siècle, — si je connaissais par la lecture de *L'Union pharmaceutique* et autres journaux professionnels, l'existence de la Société de Pharmacie de Paris, je n'avais certes pas l'ambition d'être jamais admis en cette docte Compagnie, dont on venait précisément, un an plus tôt, de célébrer le Centenaire, et je songeais encore bien moins que je puisse être appelé à en présider un jour les réunions.

Et certainement, j'aurais eu beaucoup d'appréhension à accepter aujourd'hui de remplir cette fonction si je n'avais su pouvoir compter, en toutes circonstances, sur l'expérience et l'appui de notre si agissant et si avisé Secrétaire général, le Doyen René FABRE, de notre vigilant trésorier M. André GUERBET, de notre dévoué archiviste, le Professeur M.-M. JANOT, gardiens des saines traditions de notre Compagnie, comme aussi sur les conseils avisés de nos anciens Présidents, et parmi ceux-ci, je tiens particulièrement à saluer mon prédécesseur et ami, notre Collègue M. Octave BAILLY, qui, rempli de modestie autant que d'aménité, personnifie si dignement l'heureuse alliance de la science chimique et de l'industrie pharmaceutique.

Bien que, selon une pensée de PASCAL, « le moi en tout est haïssable », permettez-moi, mes chers Collègues, de vous dire rapidement comment je fus conduit vers la Pharmacie.

Mon père appartenait à une de ces familles alsaciennes, plus riches d'enfants que de numéraire, qui furent dispersées à la suite des douloureux événements de 1870-1871. Tandis que les

vicillards, les femmes, les jeunes enfants restaient généralement dans leur province natale et y maintenaient les traditions françaises, les fils, lorsqu'ils voyaient approcher l'âge de revêtir l'uniforme, franchissaient plus ou moins clandestinement la nouvelle frontière et venaient refonder un foyer dans la Mère Patrie.

Dès ma plus tendre enfance, mes parents songèrent à me diriger vers la carrière pharmaceutique. C'est avec cette sorte de prédestination que j'accomplis mes études secondaires au collège municipal d'Épinal, établissement réputé, où des professeurs entièrement dévoués à leurs élèves eurent la satisfaction de voir plus tard quelques-uns de ceux-ci accéder, dans la capitale même, au professorat de l'enseignement supérieur, tels les physiologistes Eugène GLEY et Louis LAFICQUE et l'histologiste Christian CHAMPY ; tandis que d'autres ont eu, en Médecine ou dans des activités diverses, des carrières des plus honorables.

Pour mes trois années de stage, j'eus la chance d'avoir comme Maître un ancien interne des Hôpitaux de Paris, Léon COURCENET, qui, après quelques années passées dans une autre ville de l'Est, venait de reprendre une officine dans ma cité natale.

Notre Collègue Maurice BOUVET vous a exposé ici même, il y a trois ans, ce qu'était le stage dans une pharmacie aux environs de 1900 ; le jeune élève y participait à toutes les tâches, y compris l'époussetage des bocaux ; les journées commençaient tôt et se terminaient tard, et le plus souvent, le repos dont le stagiaire bénéficiait, après une semaine d'un dur labeur, se limitait à l'après-midi du dimanche.

Comme mes contemporains de stage, j'ai préparé des kilogrammes de pommades et, à peu près toutes les teintures et tous les sirops du Codex de 1884 ou de son Supplément de 1895, des quantités impressionnantes de paquets, cachets, pilules et autres préparations magistrales, alors beaucoup plus fréquemment prescrites qu'aujourd'hui. J'eus aussi quelques occasions d'entreprendre la cueillette des plantes médicinales, mais le hasard de la saison ayant fait rencontrer surtout des fleurs de sureau et de bouillon blanc, qui comme vous le savez, offrent lors de leur dessiccation une fâcheuse propension au noircissement, ces tentatives, suivies d'un succès très relatif, ne furent pas poursuivies.

Quant à la pratique des analyses, le pharmacien de province n'était guère sollicité que pour quelques examens d'urines, avec dosages du sucre, de l'albumine et de l'urée, ce dernier étant le plus souvent effectué au moyen de l'appareil de REGNARD, dont les bouchons et les tubes de caoutchouc exigeaient une surveillance des plus attentives, indispensable pour éviter d'importantes erreurs par défaut !

Comme je l'ai dit tout à l'heure, mon Maître de stage était ancien élève de l'École supérieure de Pharmacie de Paris ; grâce à des circonstances favorables, il avait été admis au con-

cours de l'Internat (promotion de 1889) dès sa première année d'études, et, de temps à autre, il évoquait pour moi quelques souvenirs de son séjour à Paris. C'était la belle époque où les étudiants, souvent plus désargentés qu'aujourd'hui, se coiffaient néanmoins volontiers du chapeau haut de forme et revêtaient fréquemment la jaquette, voire la redingote. Ils organisaient, en diverses occasions, tant à l'Ecole même que sur la voie publique, quelques manifestations bruyantes dont la mode n'a guère changé, depuis François Villon jusqu'à certain événement tout récent.

Quant au rôle de l'interne en pharmacie, il était souvent bien différent de celui qui lui est imparté aujourd'hui. Interne du prestigieux chirurgien Félix TERRIER dans les bâtiments de l'ancien hôpital Bichat, mon Maître de stage avait eu, parmi ses plus sérieuses occupations, la mission de préparer, pour les opérations abdominales de son « chef », les éponges stériles selon un procédé qui était propre à TERRIER et qui figure, notablement mitigé, au Codex de 1908 : les éponges fines officinales étaient d'abord battues, pour éliminer les débris étrangers, puis traitées par l'acide chlorhydrique dilué, qui dissolvait les incrustations calcaires, ensuite soumises à un bain fortement oxydant constitué par une solution assez concentrée de permanganate de potassium, auquel succédaient une réduction et un blanchiment au moyen d'une solution étendue de bisulfite sodique et d'acide chlorhydrique, et enfin des lavages avec une eau stérilisée par une rigoureuse ébullition ; ces éponges étaient ensuite conservées, jusqu'au moment de l'emploi, dans des boîtes contenant une solution antiseptique. Il ne faut pas oublier que, vers 1890, le coton hydrophile n'avait pas encore complètement acquis droit de cité et on peut le trouver désigné, dans certains ouvrages, à cette date, sous la dénomination un peu longue et désuète de : « Ouate dépurée hygroscopique » ; il fut introduit au Codex, en même temps que les gazes médicamenteuses, par le Supplément de 1895. A cette époque, il arrivait aussi à l'interne en pharmacie d'accompagner en ville le chirurgien, afin de l'assister au cours de ses interventions.

A l'issue de mon stage officinal, et après l'examen de validation, que j'allai passer à Nancy devant le professeur KLOBB et ses assesseurs, vint pour moi le moment d'accomplir une année de service militaire, puis, sur le conseil de mon ancien Maître et malgré la proximité de Nancy, j'optai pour venir faire mes études à Paris. Dès mon arrivée dans la Capitale, je fus d'ailleurs accueilli par des camarades charmants, dont j'avais connu quelques-uns à la 7^e Section d'Infirmiers militaires ; malheureusement, le temps s'est écoulé depuis lors et beaucoup parmi eux sont déjà décédés.

Peu fortuné, je fus souvent amené, pendant mes années de scolarité, à faire des « remplacements », soit le soir à l'issue des

travaux pratiques, soit le dimanche, car à cette époque, les pharmaciens de Paris ne connaissaient pas encore la fermeture hebdomadaire obligatoire et s'ils avaient besoin de main-d'œuvre, ou simplement s'ils désiraient s'accorder un instant de détente, ils faisaient appel au concours de quelque étudiant en pharmacie, pour un salaire qui semblerait maintenant plus que dérisoire.

J'arrivai à l'Internat des Hôpitaux au concours de 1908, faisant partie d'une promotion dont le major était notre Collègue Henri PÉNAU, promotion qui, par une singulière faveur, a fourni à cette Académie un membre associé, le professeur Charles DUFRAISSE, membre de l'Institut, deux membres correspondants nationaux (1) et sept membres résidants dont six, de 1943 à ce jour, ont eu l'insigne d'honneur d'accéder à la présidence de notre Compagnie (2).

J'accomplis mes trois premières années d'internat à l'hôpital de Lariboisière, sous l'œil attentif de Gustave PATEIN, dont le nom et les travaux sont bien connus de vous. Il demeura trente-sept ans pharmacien-chef de cet important établissement, présida la Société de Thérapeutique en 1908, notre Société de Pharmacie en 1909, l'Association des Anciens Internes en Pharmacie, et fut élu membre de l'Académie de Médecine en 1918.

A cette époque, si le pharmacien-chef possédait un laboratoire personnel, par contre les internes, pour les analyses de produits pathologiques qui leur étaient demandées par les médecins chefs de service, ne disposaient en général que d'aménagements témoignant de l'insuffisance la plus évidente. Cependant, pendant cette période, la Chimie des urines et des humeurs avait fait de remarquables progrès : les nombreux travaux de nos collègues P. YVON, G. MEILLÈRE, E. DUFAU, Ch. MICHEL, A. RONCHÈSE, R. BERNIER, André GUILLAUMIN, à Paris, DENIGÈS à Bordeaux, L. HUGOUNENQ et Albert MOREL à Lyon, E. GÉRARD et E. LAMBLING à Lille, et un peu plus tard Paul FLEURY, FOSSE, GRIGAUT, LAUDAT (et je m'excuse de ne pouvoir ici les citer tous) apportaient des techniques nouvelles ou des résultats bien assis.

C'est en 1907 que la Ville de Paris créa, pour Léon GRIMBERT, la chaire de Chimie biologique de notre Faculté et un grand nombre d'entre vous se souviennent très nettement, comme moi-même, du réel enthousiasme que les leçons de ce Maître, épris de son sujet, suscitaient chez ses auditeurs. Parmi ses préparateurs de cours, nos regrettés collègues BAGROS et LAUDAT restent associés à ce Maître dans notre souvenir.

Séduit à mon tour, je projetai de consacrer mon activité à

(1) MM. Louis SIMON, docteur en pharmacie à Chatou, et Maurice BONVALET, professeur à l'École de Médecine et de Pharmacie de Rouen.

(2) MM. LANTENOIS, Président en 1943 ; PÉNAU, en 1947 ; LAUDAT, en 1949 ; PICON, en 1952 ; O. BAILLY, en 1953 ; R. WEITZ, en 1954.

cette discipline ; ce fut même une des raisons qui me décidèrent, en 1911, à entreprendre les études médicales, pensant que le diplôme auquel celles-ci conduisent me permettrait d'approcher plus facilement du lit des malades et m'ouvrirait sans doute des voies nouvelles. Mais un ensemble de circonstances imprévues devait notablement modifier ces beaux projets, sans toutefois m'empêcher de persévérer jusqu'au doctorat.

En 1913, une place de pharmacien des Dispensaires de la Ville de Paris, mise au concours, m'échut à la fin de celui-ci ; quelques mois plus tard, Pierre MOREL, préparateur du cours de Matière médicale, ayant trouvé une situation dans l'industrie pharmaceutique, se voyait contraint, non sans quelque regret, à quitter le Professeur Ém. PERROT, dont la renommée était déjà très grande.

Averti par un camarade plus jeune, et qui, de ce fait, fréquentait encore l'École, je posai ma candidature et fus bientôt titularisé dans le poste dont je devais assurer les fonctions pendant trente-et-un ans, avec, il est vrai, deux interruptions provoquées par les mobilisations de 1914 et de 1939.

Comme vous le savez, la Matière médicale, souvent encore appelée Pharmacographie ou Pharmacognosie, a pour objet la description détaillée des drogues simples d'origine végétale (on y ajoute parfois celles d'origine animale). A ce titre, à côté de médicaments proprement dits, elle embrasse l'étude de diverses matières premières, et en particulier des épices, qui ont joué pendant de nombreux siècles un rôle considérable dans la vie économique et politique des peuples. Mon intention est maintenant de vous rappeler de ceci quelques exemples.

*

**

Mille ans avant Jésus-Christ, le roi Salomon faisait partir d'un port de la Mer Rouge, aujourd'hui déchu, des navires qui allaient chercher les aromates et l'or au mystérieux pays d'Ophir ; on ignore s'il s'agissait des côtes de l'Afrique orientale ou de celles de l'Inde, mais chacune de ces expéditions lointaines durait le plus souvent trois ans.

Dans le « Cantique des Cantiques », le même Salomon énumère l'aspic, le safran, la cannelle et la canne odorante, le grenadier, la myrrhe, l'encens, l'aloès, etc... La légende rapporte que la reine de Saba, qui gouvernait alors avec munificence le centre de l'Arabie, vint rendre visite à ce roi, lui apportant en hommage « abondance d'aromates ».

La Bible mentionne à plusieurs reprises les résines odorantes, le calamus, le genièvre, les fruits d'Ombellifères et le galbanum, le bois d'aloès, la cannelle, etc..., mais il semble que dans certains cas, le nom de « cinnamome » ait désigné des espèces différentes.

Vers les mêmes temps, les Phéniciens, dont les capitales étaient Tyr et Sidon, exploitaient non seulement le Liban et la terre d'Israël, mais se procuraient en Arabie des huiles, des baumes, de la myrrhe, des épices et des pierres précieuses. Ils étaient en relations commerciales d'un côté avec la Nubie et l'Égypte, de l'autre avec le Pont-Euxin, puis ils établirent des colonies en se dirigeant progressivement vers l'Ouest, à Chypre, Rhodes, Carthage, Malte, en Sardaigne et en Andalousie, où ils tiraient l'argent des mines de Tharsis (Huelva) et où ils fondèrent Gabès (Cadix) ; leur négoce s'étendit même au-delà des Colonnes d'Hercule, puisqu'ils s'établirent au Maroc (Tangis, Lixus) et dépassèrent vraisemblablement d'une part le Sénégal, d'autre part la Bretagne. Les richesses ainsi amassées par les Carthaginois, descendants des Phéniciens, suscitèrent la cupidité des Grecs, qui avaient fondé Marseille six cents ans avant notre ère, puis celle des Romains.

Chez ces derniers, les condiments étaient surtout représentés par des Liliacées (ail, oignon, échalotte), par de nombreuses Labiées, par les feuilles et les fruits de maintes Ombellifères et par des Crucifères ; on sait la ténacité avec laquelle Caton l'Ancien et Horace préconisaient l'usage des choux dans l'alimentation.

Quant à l'énigmatique Sylphium, aromate très recherché six siècles déjà avant l'ère chrétienne, qui était exporté des côtes de la Cyrénaïque et que l'on voit représenté sur certaines monnaies antiques de ce pays, les modernes ont longtemps discuté, sans réussir à résoudre ce problème, si on doit le rapporter à un *Ferula*, à un *Laserpitium*, ou encore à une espèce du genre *Thapsia* ; selon un auteur très récent, ce pourrait même être l'aloès, dont le suc, introduit en petite quantité dans les aliments, leur donne une saveur particulière.

Vers l'an 60 de l'ère chrétienne, un des premiers voyages dont le récit soit parvenu jusqu'à nous, sous le titre de « Périple de la mer Erythrée », décrit l'itinéraire suivi par des navigateurs partis de la mer Rouge vers le Golfe Persique et vers l'Inde, à la recherche des précieuses épices.

En ce temps, les arts et certaines industries étaient déjà très développés en Chine, où, entre autres, la sériciculture était largement pratiquée, de sorte que la soie et autres denrées arrivaient par caravanes jusqu'aux ports de l'Inde, siège d'un trafic très important, où elles étaient échangées contre le vin, le fer, les armes et autres produits venant de l'Occident.

Mais, à partir du septième siècle, les invasions des Arabes vinrent bouleverser les civilisations précédentes, aussi bien en direction de la Chine que de l'Europe, et ce furent eux qui propagèrent dans les contrées méditerranéennes les manuscrits ou les traductions des œuvres des médecins et naturalistes de l'Antiquité grecque.

Cependant, une autre invasion, peut-être encore plus redoutable, survint au début du XIII^e siècle, avec Gengis Khan et ses successeurs. Ces conquérants tartares étendirent momentanément leur domination depuis la mer de Chine jusqu'à la Pologne et la Bohême. Comme ils se montraient relativement tolérants envers les chrétiens, ceux-ci crurent politique d'entretenir des relations avec eux et de les prendre parfois comme alliés contre les Sarrasins.

C'était, en effet, l'époque des Croisades, qui brassèrent à nouveau les peuples de l'Europe et leur firent prendre goût, en Egypte, en Syrie ou à Chypre, à l'usage des épices. Celles-ci sont citées, entre autres, dans l'Histoire de Charles le Septième, par Alain Chartier et dans les Mémoires du Sire de Joinville, qui accompagna Saint-Louis à Damiette et à Saint-Jean d'Acre, de 1248 à 1254.

Joinville ne doute pas que les épices proviennent du Paradis terrestre, lequel se trouve, dit-il, par delà les sources du fleuve Guihon, qui n'est autre que le Nil. Celui-ci, « après un parcours « souterrain, reparaît, puis entoure le pays d'Ethiopie et coule « ensuite vers l'Egypte. Le soir, les pêcheurs barrent le fleuve « avec leurs filets, et au matin trouvent dans ceux-ci les denrées « précieuses que l'on apporte en Egypte, à savoir gingembre, « rhubarbe, aloès et cannelle ».

Dans le même temps, en Europe, les apothicaires réclamaient aussi des aromates et des stimulants, pour leur onguents, leurs potions et autres préparations, de plus en plus compliquées.

A plusieurs reprises, Saint-Louis et les Papes envoyèrent chez les Tartares des missionnaires, généralement des moines, pour tenter de nouer des alliances militaires ou des relations commerciales, et aussi avec l'espoir d'évangéliser ces nations lointaines. Telle fut l'origine des voyages en Asie de Plan de Carpin, parti de Lyon en 1245, d'André de Longjumeau en 1249, de Rubruquis (Guillaume de Rubrouck) en 1253-1256 et d'autres.

Mais les expéditions qui firent le mieux connaître en Europe les ressources de l'Asie furent celles de Marco Polo et de ses oncles, personnages appartenant à une puissante famille de négociants vénitiens, qui possédait des comptoirs à Constantinople et en Crimée.

Dans un premier voyage, qui dura une douzaine d'années, deux des frères Polo, partis de la mer Noire en 1260, firent une visite au souverain tartare, petit-fils de Gengis Khan, restèrent longtemps au camp de ce prince, ensuite trois ans dans sa capitale Boukhara, et mirent encore plus de trois ans pour regagner le port arménien de Laïas.

Le jeune Marco Polo avait quinze ans lors du retour de ses oncles. Bientôt il partit avec deux de ceux-ci pour l'Arménie, puis la Perse dont il décrit les productions : la soie, l'or, les gommes-résines, les épices, les dattes, le vin de palme. Remontant

par le Khorassan, il relate l'histoire du Vieux de la Montagne, chef d'une horde « d'assassins » qu'il éduquait dans un château inexpugnable, leur promettant le paradis de Mahomet et les enivrant de chanvre indien au moment où il voulait les envoyer au combat. Ce repaire d'égorgeurs venait d'être détruit par les Mongols.

Après avoir traversé le Pamir et des déserts froids et élevés, Marco Polo arriva dans le district de Tangut, situé au voisinage de la Grande Muraille de Chine et célèbre par la rhubarbe que l'on tire de son sol et qui reçut plus tard le nom de *Rheum tanguticum*. Ayant appris la langue du pays, il séjourna longtemps à la cour de l'empereur de la Chine du Nord, contrée qu'on appelait alors le Kathay. Chargé de missions importantes par ce souverain, il fut même nommé gouverneur d'une province. Il décrit le commerce florissant de plusieurs ports ; l'un, celui de Zayton, recevait un grand nombre de bateaux chargés de poivre ; un autre était spécialisé dans le commerce du bois de santal. Les Chinois connaissaient la poudre à canon, la porcelaine et utilisaient un papier-monnaie fait de l'écorce de mûrier ; comme monnaie d'échange, ils se servaient de sel. Les autres denrées principales étaient le sucre, les épices, la soie, la houille.

Dans le Thibet, Marco Polo remarqua une région qui donnait assez de gingembre pour approvisionner la Chine entière.

Il connaissait l'existence des Philippines, de Java, de Sumatra, et de Cipangu (le Japon), pays très riche qu'il situe à 1500 lieues du continent, au-delà du Grand Océan, qui, pour lui, fait le tour de la Terre entière, et où l'on a, paraît-il, dénombré 7459 îles !

A son retour, il s'arrête cinq mois à Sumatra, où il signale le commerce du poivre, des muscades et autres épices et dont il décrit la faune.

Sur la côte du Malabar, il voit les navires s'approvisionner en épices, en nard, en bois tinctoriaux, en coton et en indigo. Rentré à Venise après vingt-quatre ans d'absence et naviguant pour sa ville natale, il fut fait prisonnier à la fin de 1296 par les Génois, concurrents directs et ennemis des Vénitiens et c'est pendant sa captivité qu'il dicta le récit de son voyage, consigné dans son « *Livre des Merveilles du Monde* », rédigé en Français et dédié à Charles de Valois.

*
**

Plus près de nous, le XV^e siècle vit se dérouler la rivalité des Espagnols et des Portugais pour la possession des terres nouvelles. En dépit de légendes peu rassurantes, les uns et les autres affrontaient la Mer Océane ou Mer Ténébreuse : c'était l'Océan Atlantique.

En 1402, deux chevaliers français, Jean de Béthencourt et Gaudifer de la Salle, partis de La Rochelle, mais naviguant au

compte du roi d'Espagne, annexèrent pour celui-ci la plupart des îles Fortunées (ou îles Canaries).

Vingt ans plus tard, au temps du prince Henri le Navigateur, les Portugais décidèrent de chercher la route des Indes en passant par le Sud de l'Afrique ; des voyages successifs les conduisirent à Madère où ils exploitèrent le sang-dragon, aux Açores et à la rivière d'Or (Rio de Oro), puis en 1445 aux îles du Cap-Vert.

Ils explorèrent ensuite les rives du Sénégal, la côte de Malaguette (maintenant le Libéria), la Côte de l'Or où ils fondèrent, pour protéger les exploitations de ce métal, la forteresse de San Jorge d'Elmina, le Golfe de Guinée et l'embouchure du Congo. Des côtes d'Afrique ils rapportèrent de l'ivoire, de la poudre d'or et une épice dont ils voulaient cacher le lieu d'origine et que l'on appelait pour cette raison « graine de Paradis » : c'était la maniguette, qui fut bientôt très employée comme succédané du poivre, en raison de son prix beaucoup moins élevé. En 1482, Barthélemy Diaz arrivait à proximité de la pointe australe du continent, mais il ne parvint pas à franchir ce « Cap des Tempêtes ».

Pendant ce temps, un navigateur et cartographe génois, Christophe Colomb, réussissait, après plusieurs années de pourparlers, à persuader au roi Ferdinand d'Aragon et à sa femme, Isabelle la Catholique, reine de Castille, que la Terre était une sphère et qu'en naviguant toujours vers le Couchant, on arriverait plus facilement que par toute autre voie aux Indes et à la Chine. Parti d'Espagne le 3 août 1492, il aborda d'abord Guanahani, dans l'archipel de Bahama, puis explora en partie Cuba et Haïti ; il nomma celle-ci Española et y fonda plus tard les villes d'Isabela, de Saint-Domingue et le fort Saint-Thomas. Avec ses matelots, il remarqua les peintures au rocou dont se barbouillaient les indigènes et les herbes sèches roulées à l'intérieur d'une autre feuille, formant des sortes de cylindres qu'ils nommaient tabacos et avec lesquels ils s'enfumaient ; les indigènes se nourrissaient de cassave, ou pain de manioc ; ils savaient tisser le coton, et en faire des sortes de filets en forme de lits, qu'ils nommaient des hamaes, tandis que leurs embarcations creusées dans un tronc d'arbre portaient le nom de canots. Colomb ramena en Espagne de l'or, des pierres précieuses, des épices, des échantillons de plantes et de fruits, mais pendant le retour, il fut obligé de jeter à la mer bon nombre de ces derniers qui avaient commencé à s'abîmer. Au cours de trois autres voyages, il reconnut la Dominique, Marie-Galante, la Guadeloupe, la Martinique, Antigua, Porto-Rico, la Jamaïque et de nombreuses autres îles, la Trinité et les bouches de l'Orénoque, etc..., mais croyant toujours être arrivé à l'Inde, il s'étonnait que ce qu'il voyait ne correspondait pas aux descriptions faites par Marco Polo, aussi s'efforça-t-il à son dernier voyage, mais en vain, de trouver, vers le Yucatan ou l'Amérique centrale, le passage qui lui permettrait d'atteindre l'Asie par l'Occident. On sait comment, en butte à la calomnie et à l'en-

vie, Colomb fut disgrâcié et presque réduit à la misère, alors qu'il avait donné à l'Espagne d'immenses domaines nouveaux et que le Roi lui avait promis une part importante sur les richesses qu'il avait rapportées.

En 1493, pour départager Espagnols et Portugais, le pape Alexandre VI attribua les terres à découvrir à l'un ou à l'autre de ces deux peuples, selon qu'elles se trouveraient au-delà ou en-deçà d'un méridien tracé fictivement 100 lieues à l'Ouest de l'une des Açores.

Nous n'insisterons pas sur les voyages des conquistadors Americ Vespuce, Balboa, Fernand Cortez, François Pizarre, qui, peu après Colomb, partirent pour le Nouveau Continent ; ils firent connaître à l'Europe la vanille et le cacao du Mexique, la coca du Pérou, le maté et le guarana. On devait, par la suite, y trouver bon nombre de plantes médicinales ou utiles.

Il était réservé à Vasco de Gama, quittant le Portugal en 1497, de pouvoir doubler, après quatre mois et demi de navigation, le Cap des Tempêtes ; puis, le jour de Noël, il toucha une terre africaine à laquelle il donna, en raison de cette date, le nom de Natal. Après maintes difficultés, il dépassa les bouches du Zambèze, Mozambique, Mombassa, Melindi. Dans ces ports, les sultans lui offrirent des noix de coco, des oranges, de la confiture de tamarin, des piments. Il parvint à Calicut en mai 1498, séjourna dans cette ville ainsi qu'à Goa, mais les trafiquants maures déjà installés dans ces ports lui suscitèrent toutes sortes d'embûches, que Gama ne put déjouer qu'à force de patience et de ténacité. Quand il repartit, le rajah de Calicut lui remit pour le roi du Portugal, Emmanuel le Fortuné, un message, tracé sur une feuille d'arbre et qui se terminait par ces lignes : « Dans mon pays, il y a beaucoup de cannelle, de clous de girofle, de gingembre et de pierres précieuses. Ce que je désire de votre pays, c'est de l'or, de l'argent, des coraux et de l'écarlate ».

S'étant procuré à bon compte les précieuses épices, qui précédemment arrivaient à grands frais par la Mer Rouge et l'Égypte, Vasco de Gama revint au Portugal en septembre 1499, reçut le titre d'amiral et fut nommé plus tard vice-roi des Indes. Il devait encore faire dans ce pays deux autres voyages ; il mourut et fut inhumé à Cochin en 1525.

Un autre Portugais, Pedro Alvarez Cabral, s'embarqua pour l'Orient en mars de l'an 1500 ; il voulait suivre le même itinéraire que Gama, mais fut déporté par la tempête vers une terre qu'il appela « île de la Vera-Cruz » et qui était en réalité la côte du Brésil. Il avait été devancé là-bas, semble-t-il, par des marins normands et bretons, mais ceux-ci n'y avaient pas fondé d'établissement permanent. Cabral put bientôt retraverser la Mer Océane et se diriger vers Mozambique, puis vers l'Inde, où il obtint l'alliance du roi de Cochin ; il revint en Europe en juillet 1501, avec une cargaison d'un prix inestimable.

A leur tour, Alphonse d'Albuquerque, Antoine de Abreu et Tristan Da Cunha se rendirent aux Indes par l'Atlantique et le Cap. Poursuivant l'œuvre de Gama, et pourchassant les Musulmans, le premier occupa l'île Socotora, Mascate, Ormuz, Goa qui devint la capitale du vice-roi, visita le Malabar et Ceylan (l'ancienne Taprobane) célèbre par ses pêcheries de perles, puis Malacca qui était alors le centre d'un très gros négoce ; il soumit à tribut, au profit du roi de Portugal, les princes de Siam, de Java et de Sumatra, tandis qu'Antoine de Abreu atteignait les Moluques et déterminait le véritable lieu d'origine du girofle, des muscades et du macis, les îles Banda, Amboine, Bali, Ceram. Dès lors, détrônant les ports de la Méditerranée, Lisbonne recevait par tonnes les muscades, le poivre, le cubèbe, la cannelle, le santal, le benjoin, le camphre, le musc et les parfums.

Fernando de Magalhaens, plus connu sous le nom de Magellan, avait navigué pendant une dizaine d'années avec ses compatriotes Albuquerque et Abreu, mais trouvant que les avantages qu'on lui accordait n'étaient pas suffisants, il se mit au service du roi d'Espagne, le jeune Charles-Quint. Parti le 20 septembre 1519, avec cinq navires et un équipage composite, il dut faire relâche au Brésil et réprimer des mutineries. Il réussit à contourner le Nouveau-Monde par le Sud, passant entre la Terre de Feu et le Continent, ayant découvert le détroit auquel on a donné son nom ; il parvint ainsi dans une mer calme, qu'il dénomma pour cette raison Océan Pacifique. Puis il toucha l'archipel des Mariannes et fut tué en 1521 par les indigènes d'une des îles Philippines. Ce fut son second, Jean-Sébastien Del Cano, qui, après vingt-sept mois de navigation pendant lesquels son équipage souffrit du scorbut, eut l'honneur d'atteindre Bornéo (l'île du camphre) et les Moluques par l'Orient ; il eut la surprise d'y trouver l'étendard portugais, témoin de la prise de possession réalisée par d'Albuquerque quelques années auparavant. Néanmoins, le tour du Monde était accompli et quand Del Cano eut regagné l'Europe en 1522, par Madagascar, le Cap et l'Atlantique, rapportant 533 quintaux d'épices sur le seul navire qui lui restait, l'empereur et roi Charles-Quint lui accorda une pension et des armes parlantes, représentant un globe terrestre, chargé de deux bâtons de cannelle, de trois muscades et de douze giroffes, avec, comme tenants, deux rois indigènes couronnés, chacun portant à la main une branche d'épice.

Momentanément, l'Indomalaisie devint le théâtre d'une lutte sanglante entre les deux nations chrétiennes, entraînant les indigènes dans leur querelle, envenimée en outre par les Hollandais réformistes. Ce fut la « Guerre du Poivre » à laquelle mit fin la Convention de Saragosse, signée en 1529, selon laquelle Charles-Quint, poussé par un besoin d'argent, abandonnait, aux Portugais, moyennant indemnité, la possession des îles Moluques.

Au milieu du XVI^e siècle, notre illustre compatriote Ambroise Paré présentait déjà les vertus antiseptiques des baumes et celles des essences végétales fournies par les épices. Voici, par exemple, ce qu'il dit à propos des moyens à employer, pour se préserver, par ceux qui soignent les malades atteints de la peste : « Lorsqu'ils approcheront du malade, ils tiendront dans leur bouche un clou de girofle, ou un peu de cannelle, ou de racine d'angélique, ou graine de genièvre, ou autres choses alexitères, pour occuper et remplir les spaciosités vides, et ainsi la vapeur pestiférée ne pourra trouver place pour s'y loger ».



Sous le règne d'Henri IV, des commerçants de Saint-Malo, Vitré et Laval formèrent une Société pour aller chercher aux Indes orientales les épices et autres denrées précieuses. Sur l'un de leurs deux navires se trouvait François Martin, apothicaire natif de Vitré et qui avait travaillé deux ans à Montpellier. Celui-ci a écrit une relation détaillée de son voyage, fertile en péripéties. Parti de Saint-Malo en 1601, il mit huit mois pour atteindre Madagascar, alors appelée l'île Saint-Laurent. Cinq mois plus tard, il aborda à Sumatra où les Français reçurent du roi un accueil favorable et se procurèrent par troc les épices, le cubèbe, le santal, l'ambre, l'indigo, le benjoin, la squine, la casse, le tamarin, le musc et la civette, ainsi que divers fruits tropicaux. L'un des deux navires ayant sombré, l'équipage de l'autre fut décimé par la maladie, le scorbut en particulier ; le bateau, faisant eau, eut beaucoup de peine à arriver en vue de l'Espagne, mais alors il fut assailli par trois navires ennemis, qui débarquèrent les survivants en Angleterre après s'être approprié toute la cargaison.

En même temps, à partir de 1590, se développait une nouvelle puissance coloniale : les Hollandais, que les autres nations avaient voulu évincer des marchés d'Europe, s'intitulant eux-mêmes les « gueux de mer », réussirent à s'implanter définitivement aux Moluques, chassant Espagnols et Portugais et interdisant pratiquement aux Anglais et aux Français tout négoce avec ces riches îles, qui détenaient longtemps le monopole de la production des muscades et du girofle, jusqu'au moment où, vers 1770, un intendant de l'île de France (île Maurice), Pierre Poivre, au nom prédestiné, aidé de son cousin Pierre Sonnerat, réussit à dérober aux Hollandais des muscadiers et des plants de giroffiers qu'il propagea, non sans peine, dans d'autres colonies françaises, jusqu'à la Guyane et aux Antilles. De ces introductions sont issues les célèbres plantations actuelles de giroffiers de Madagascar, ainsi que celles de Zanzibar et de Pemba.

Et pour terminer, qu'il me soit permis de rendre en votre présence un hommage posthume à un autre grand voyageur français, membre de cette Académie, qui, non content d'étudier dans son laboratoire les plantes indigènes et exotiques, a tenu à voir celles-ci sur place et, après avoir parcouru toute l'Europe, s'est rendu à maintes reprises en Afrique, du Sénégal au Soudan Egyptien et de l'Algérie jusqu'à l'Angola et au Congo Belge, donnant des conseils aux planteurs et rapportant une moisson inestimable de documents et d'échantillons destinés à enrichir le Musée de Matière médicale : vous avez tous, j'en suis certain, reconnu mon Maître, le Professeur Emile PERROT.

FRANÇOIS DORVAULT (1815-1879),

par M. Maurice Leprince.

Mes Chers Confrères,

Notre Secrétaire Général, soucieux, comme toujours, de l'intérêt professionnel et particulièrement désireux de l'entretenir par les exemples de nos grands prédécesseurs, m'a demandé d'évoquer devant vous la mémoire de François DORVAULT et de développer, dans un rapide exposé, le grand rôle qu'il a joué dans la Pharmacie Française sur le double plan de l'adaptation pratique des connaissances générales nécessaires dans les Officines et de la matérialisation de la solidarité professionnelle.

A vrai dire, pour ceux d'entre vous qui ont lu le bel ouvrage « Figures Pharmaceutiques Françaises », édité à l'occasion du Cent Cinquantenaire de la Faculté et qui ont déjà pris connaissance de la notice que j'ai rédigée sur François DORVAULT, je rappellerai ce que j'ai précisé très brièvement sur sa vie et pour vous tous, j'essaierai de compléter des touches très brèves et d'exalter le double rôle qu'il a joué en qualité de précurseur et de réalisateur dans une coopération professionnelle bien étudiée. Il ne s'agira pas certes, d'une longue énumération de titres scientifiques, issus de ses recherches ou des spéculations de son esprit, mais de travaux d'un réalisateur appliqué et patient, acharné à permettre à la profession pharmaceutique, son existence matérielle et son adaptation de la science à la pratique dans ses deux grandes œuvres : l'*Officine* et la *Pharmacie Centrale de France*.

Pendant tout un siècle, l'*Officine* a été le bréviaire des Pharmaciens, le compendium pratique de toutes les connaissances utiles à l'exercice de leur art ; la *Pharmacie Centrale de France*, le groupement nécessaire à leur évolution commerciale. Aussi, aurait-il été impossible d'imaginer qu'à côté des savants illustres qui, nantis à la base de leurs connaissances du diplôme de pharmacien, ont enrichi si universellement la science dans ses diverses disciplines, ne figurât pas parmi ces « Figures Pharmaceutiques Françaises », François DORVAULT, qui a consacré toute son existence à instruire ses confrères et à leur donner un complément de sciences pratiques indispensable et ensuite à les réunir pour faciliter dans une coopération fraternelle, l'exercice de leur profession.

Cette omission aurait été injuste. Aussi ai-je été heureux, à l'occasion de ce Cent Cinquantenaire, de faire revivre la carrière de ce grand praticien, de ce travailleur acharné, d'exposer les raisons de son activité bienfaisante et de signaler le bénéfice considérable que, pendant plusieurs générations, les pharmaciens ont retiré de son labeur, de ses initiatives et de sa science.

DORVAULT fut un très grand travailleur, particulièrement doué et qui, très jeune, se signala par l'importance de ses créations et de ses réalisations ; il fut, en outre, un véritable précurseur, ayant prévu le caractère indispensable des connaissances pratiques de base, leur réunion pour les adapter au progrès et aux transformations professionnelles qu'il entrevoyait déjà.

Sa notice biographique complète a été établie, lors de son décès, par Monsieur LEFRANC, Pharmacien au Havre. Je vais m'en inspirer, car elle nous conduit très exactement parmi les événements de sa vie :

DORVAULT, François-Laurent-Marie, est né en 1815, à Saint-Etienne-de-Montluc (Loire-Inférieure). Ses parents, sans fortune, ne purent que lui donner une instruction incomplète. En 1836, il arriva à Paris avec un maigre bagage scientifique, mais avec un immense désir de parvenir. A force de travail et de persévérance, il finit par se faire recevoir Interne des Hôpitaux ; ce premier pas franchi, rien ne sera capable de l'arrêter avant qu'il n'ait atteint le sommet de l'édifice. Et pour cela, il redouble d'ardeur, devient lauréat de l'École de Pharmacie de Paris, puis pharmacien, et en 1841, il s'établit au coin de la Rue de la Feuillade, au 7, dans un des centres les plus fréquentés de Paris, auprès de la Banque de France.

Ce serait très étrangement se tromper que de croire qu'il va, comme tant d'autres, se reposer après une étape déjà si brillamment parcourue. Son ambition est plus vaste, il lui faut d'autres lauriers.

Le *Codex* ne renferme qu'un nombre de formules insuffisant pour les besoins du pharmacien. A chaque instant, le médecin fait une prescription qui ne s'y trouve pas, d'où la nécessité de recourir aux nombreux ouvrages qui s'occupent de thérapeutique. DORVAULT avait compris qu'il y avait là une grande lacune à combler et combien il serait avantageux pour le pharmacien de trouver réuni, dans un seul volume, tout ce qui a trait à sa profession. Il se met résolument à l'œuvre, n'ayant ni repos, ni trêve jusqu'au jour où il lui est donné de publier l'*Officine* ou *Répertoire général de Pharmacie pratique*.

La première édition parut en 1844. DORVAULT avait 29 ans.

« Un livre qui résumerait tous les ouvrages nécessaires à l'exercice de la pharmacie ; un volume qui, à lui seul, pourrait être considéré comme une petite bibliothèque pharmaceutique, où le pharmacien trouverait rassemblés tous les renseignements nécessaires aux besoins journaliers de sa profession, serait, sans

aucun doute, de la plus grande utilité pour lui : tel est le livre que nous soumettons au jugement de nos confrères, sous le nom de *L'Officine*.

Comme on le pense déjà, *L'Officine* n'est point un ouvrage scientifique, mais quelque chose de plus modeste, une œuvre de patience ».

Dans sa préface, l'auteur explique ainsi le but qu'il a recherché. Puis, il énonce le plan qu'il a adopté et, enfin, il conclut de la façon suivante : « Nous croyons avoir mis dans le cours de l'ouvrage la clarté qui doit faire l'apanage d'un travail où une ambiguïté pourrait être la cause d'un accident grave. Cependant, pour pouvoir faire entrer dans un seul volume tous les matériaux que nous devions y mettre, pour atteindre le but que nous nous étions proposé, nous avons dû sacrifier à la concision toute richesse ou superfluité de style, la forme au fond ; nous avons dû même faire une étude particulière afin d'arriver à ne présenter que la partie vraiment substantielle des faits, et laisser de côté tout ce qui ne pouvait que la délayer sans aucun profit. Nous avons également écarté toute discussion purement scientifique, qui n'aurait eu d'autre avantage que notre satisfaction personnelle ; en un mot nous avons mis de côté toute prétention à nous faire de notre œuvre un titre de gloire, et n'avons eu en vue que l'utilité, que les services que nous pouvions rendre à la pratique pharmaceutique. Le prix auquel nous avons tenu que le livre fût établi en est une nouvelle preuve ».

Trois ans plus tard, il publie un travail très remarquable : *Iodognosie* : monographie chimique, médicale et pharmaceutique des iodiques en général, de l'iode et de l'iodure de potassium en particulier. Cette œuvre fût récompensée par les Sociétés de Médecine de Lyon et du Hainaut. Il collabora longtemps à la Gazette Médicale, à l'Union Médicale et au journal de Caffé. A peu près à la même époque, il commença la publication de la Revue Pharmaceutique qui, depuis 1860, fût remplacée par le Journal « *L'Union Pharmaceutique* ».

Au milieu de ses travaux scientifiques, DORVAULT suivait avec inquiétude le dépérissement rapide de la Pharmacie. L'élévation du niveau des études avait amené la rareté des élèves ; le commerce de la droguerie, presque entièrement en des mains étrangères laissait beaucoup à désirer.

Guidé par les sentiments les plus élevés, entraîné par une conviction profonde, il veut régénérer la Pharmacie Française par elle-même ; il rêve de réunir les pharmaciens dans une grande association, ayant pour but de fonder une maison à eux, qui sera tout à la fois le centre de leurs intérêts matériels et moraux, une droguerie et un laboratoire, établissement modèle auquel ils pourront demander, avec une légitime confiance et en toute sécurité, les drogues simples et les médicaments composés qu'ils ne peuvent préparer eux-mêmes. Ce rêve prend un corps. Un

manifeste adressé aux pharmaciens reçoit des adhésions empressées de toutes les parties du pays et la Pharmacie Centrale de France est fondée.

DORVAULT avait 37 ans quand la Pharmacie Centrale de France fit ses débuts, rue des Marais Saint-Germain, en 1852.

Cette création est un des plus beaux titres professionnels de sa carrière. Notons à sa louange et à celle des premiers actionnaires, qu'elle constituait dans le mouvement corporatif un type particulier. Jusqu'alors, en effet, les Sociétés coopératives ne s'étaient entendues que des associations entre ouvriers, donnant entre eux leur travail ou se concertant pour acheter en commun les objets de consommation de première nécessité. Or, notre institution à nous, dit-il, est une association corporative capitaliste et de consommation à la fois, entre patrons.

DORVAULT avait épousé la fille de M. GAROT, l'un des pharmaciens les plus honorables et les plus estimés de Paris. Vainement sa nouvelle famille et quelques amis cherchaient à le dissuader de se mettre à la tête de l'institution. Il ne suffit pas, en effet, de se faire le promoteur d'une idée nouvelle ; c'est presque un devoir, pour celui qui l'a conçue, d'en protéger les débuts et d'en poursuivre les résultats. La responsabilité encourue et un sentiment qu'on peut qualifier de paternel, devaient entraîner DORVAULT à accepter le mandat qui lui était confié, mandat qu'il a conservé pendant plus d'un quart de siècle.

Ce sera l'honneur de DORVAULT d'avoir, le premier, arboré le drapeau de l'association pour la défense des intérêts matériels et moraux de la profession.

En 1863, il est nommé Chevalier de la Légion d'Honneur. Le Gouvernement ne voulut pas seulement récompenser le savant auteur de *L'Officine*, il voulait prouver qu'il admettait la grande pensée qui avait inspiré la création de la Pharmacie Centrale et honorer, dans son Chef, le dévouement aux intérêts matériels, moraux et scientifiques de la profession.

A la suite du brillant tournoi pacifique, qui eut lieu au Champ de Mars, en 1878, une des plus brillantes distinctions fut accordée à la Pharmacie Centrale de France et son Fondateur-Directeur fut promu au grade d'Officier de la Légion d'Honneur.

Encore quelques mois et DORVAULT allait enfin prendre un repos dont il avait tant besoin et qu'il avait si bien mérité. Mais la Providence en avait jugé autrement et cette grande personnalité pharmaceutique française disparaissait le 16 Février 1879, comme emportée par un coup de foudre.

J'ai voulu et, j'y insiste, mettre tout particulièrement en valeur l'importance de l'œuvre de François DORVAULT et exalter ses deux principales réalisations : *l'Officine* et la *Pharmacie Centrale de France*.

L'Officine fut si universellement connue, son importance si incontestée, que 18 éditions se succédèrent, revues et rajournées,

après le décès de son auteur, par d'éminents successeurs, mais sur le même plan et dans la même conception, celle d'aider dans ses fonctions journalières le praticien qui, dans une évolution si rapide de la thérapeutique et des besoins humains, doit être tenu au courant de tous les progrès. Le but poursuivi par François DORVAULT a été ainsi parfaitement atteint ; son *Officine* a popularisé son nom dans le monde entier.

D'autre part, la création de la Pharmacie Centrale de France lui a acquis la reconnaissance des pharmaciens pour le bien qui en est résulté et la satisfaction de leurs intérêts matériels.

DORVAULT fut un grand Pharmacien, un savant, un homme aux grandes conceptions, acharné à les appliquer, un réalisateur enfin.

RAPPORTS SUR LES PRIX
DE L'ACADÉMIE DE PHARMACIE.

PRIX DES THÈSES.

SECTION DES SCIENCES PHYSICO-CHIMIQUES.

par une Commission composée de :

MM. DELABY, JARROUSSE et MORETTE, *rapporteur*.

La Commission des Prix de Thèses pour la Section des Sciences physico-chimiques a reçu le travail de deux candidats, Mademoiselle Simone DANTON et Monsieur Iradj LALEZARI, par ordre alphabétique.

Mademoiselle DANTON a apporté une *Contribution à l'étude des esters de l'acide benzoylacrylique*. Elle a préparé une série de benzoylacrylates d'alcyles nouveaux. Par condensation avec la benzylamine, elle a obtenu plusieurs benzylaminobenzylpropionates d'alcyles, et elle a montré que l'estérification de l'acide benzoylacrylique atténue la réactivité de la double liaison, ce qui empêche la fixation sur la molécule des autres amines aussi bien que de l'ammoniac.

Dans une autre partie de ses recherches, Mademoiselle DANTON a étudié l'action de l'hydrazine sur les esters benzoylacryliques et a constaté qu'il y a alors production de benzoylhydrazoneacrylhydrazide dont elle a décrit les propriétés ; à partir de ce composé, elle a préparé un grand nombre de dérivés de condensation avec divers aldéhydes, cétones, anhydrides et chlorures d'acides, et un dérivé iodé pyrazolique.

Enfin, elle a préparé plusieurs semicarbazido-benzoyl-propionates d'alcyles ainsi que les semicarbazones de ces mêmes composés.

En résumé, Mademoiselle DANTON a isolé au cours de son étude des propriétés acquises par la double liaison de l'acide benzoyla-

crylique, sous l'influence de son estérification, près de quarante nouveaux corps.

Son travail, qui a comporté des difficultés pour la détermination de la constitution de certains dérivés, apparaît comme très consciencieusement conduit et bien présenté.

Monsieur Iradj LALEZARI a étudié l'action du soufre, en présence de chlorure d'aluminium, sur le benzène et plusieurs de ses dérivés. Les composés sur lesquels Monsieur LALEZARI a fait réagir le soufre en présence de chlorure d'aluminium sont le benzène, le bromobenzène, l'iodobenzène, le cyanobenzène, le thiocyanate de phényle.

D'autre part, il a établi une nouvelle méthode de préparation de l'orthobromothiophénol et a obtenu le métabromothiophénol qui n'avait encore jamais été décrit. A partir de l'orthobromothiophénol, il a préparé et caractérisé dix-huit dérivés soufrés nouveaux divers.

Le travail de Monsieur LALEZARI a été exécuté avec soin ; il a d'ailleurs comporté quelques difficultés expérimentales par suite des propriétés physiologiques de certaines des substances mises en œuvre.

Cependant, de la comparaison des deux thèses, il résulte que celle de Mademoiselle DANTON est d'une qualité nettement supérieure à celle de Monsieur LALEZARI. La Commission est d'avis que les deux mémoires méritent d'être récompensés et propose l'attribution de la Médaille d'or à Mademoiselle DANTON et de la Médaille d'argent à Monsieur LALEZARI.

SECTION DES SCIENCES NATURELLES.

par une Commission composée de :

M. PÉNAU, M^{me} LAMBIN et M. DESBORDES, *rapporteur*.

La Commission des Prix de Thèses (Section des Sciences naturelles) a eu à examiner les travaux de M. Pierre DELAVEAU (thèse soutenue le 23 Février 1953 pour l'obtention du grade de D^r en Pharmacie, diplôme d'Etat) et de M. Yves HAMON (thèse présentée en 1953 pour l'obtention du diplôme de Docteur de l'Université de Paris, Pharmacie).

I.

Le travail de M. Pierre DELAVEAU est intitulé : « *Contribution à l'étude biochimique de quelques graines de Crucifères (Brassica divers) et de leur germination* ».

Après une étude relative à la position systématique des espèces étudiées (colza, navette, moutarde) et une présentation des travaux antérieurs fort précis, M. DELAVEAU expose ses recherches personnelles divisées en cinq parties qui sont consacrées à l'analyse des essences sulfurées du colza, navette, moutarde, chou, etc... Sont successivement passées en revue les essences de tourteaux de colza, les essences de graines de colza, les essences sulfurées de navette, les essences sulfurées de graines de moutarde junciforme et l'essence sulfurée de graine de chou.

Pour chacune de ces essences, l'auteur étudie la préparation par broyage des graines puis distillation de l'essence par entraînement à la vapeur d'eau et insiste spécialement sur les causes d'abaissement ou non du rendement. L'analyse des essences est faite par des méthodes physiques (densité, pouvoir rotatoire) et chimiques (gravimétrique, argentimétrique, iodométrique). Les essais de la drogue sont surtout basés sur le dosage de l'allylsénévol et M. DELAVEAU montre en particulier que si, dans le cas des essences de tourteaux de colza, les résultats analytiques par les 3 méthodes décrites sont aberrants, cela est dû à un mélange de divers sénévols.

L'analyse immédiate des essences a trait à des essais de séparation des différents constituants des thiourées brutes par cristallisations fractionnées pour quelques essences, puis par distillations fractionnées pour la totalité des essences étudiées.

Il eût été souhaitable que l'auteur utilisât des techniques de chromatographie.

Pour chacune des essences étudiées M. DELAVEAU tire des conclusions pratiques de ses études ; il montre en particulier que les essences de tourteaux de colza contiennent, non pas un seul, mais trois sénévols différents ou que des possibilités de remplacement de matière première existent avec les essences sulfurées de graines de moutarde noire junciforme ou de graines de chou.

Dans un appendice, M. DELAVEAU étudie le rôle physiologique du Sinigroside de la moutarde noire, dans le but d'approfondir l'étude des essences, que contiennent les tourteaux de colza et de navette sous forme d'hétérosides, qui paraissent responsables des accidents dans l'alimentation du bétail. Ce travail est étendu aux fourrages à base de Crucifères par l'analyse de la teneur en sénévol des graines et organes verts.

De cet ensemble de travaux très sérieusement menés, des conclusions très diverses et toutes intéressantes ont été dégagées par l'auteur, qu'il s'agisse de résultats analytiques comme la mise en évidence, dans l'essence de colza, de trois sénévols, ou de résultats d'ordre génétique avec des essais de préparation d'essence de grains de chou issu de géniteurs sélectionnés, ou encore des résultats d'ordre biologique appliqués à la Botanique, tels que la mise en évidence du glucoside de la moutarde noire (Sinigroside) dont il est montré l'accumulation dans les graines pendant leur

formation et la disparition progressive au cours de la germination, (mais dont le rôle métabolique n'est pas étudié).

En résumé, excellent travail bien exposé.

II.

Le travail de M. Yves HAMON est intitulé : « *Recherches sur la lysotypie de Salmonella paratyphi B par la méthode de Félix et Callow et contribution à la caractérisation des types microbiens au moyen des bactériophages* ».

Après une définition de la lysotypie, M. HAMON rappelle quelques notions sommaires de systématique bactérienne bien connues et cherche à dégager la notion de « type » et de « variété » bactérienne. L'auteur tente ensuite d'esquisser une mise au point actuelle de la question des phages. Au cours de différents chapitres il passe en revue la définition des phages en insistant sur les notions d'éléments sensibles à ces phages (lysables), d'éléments résistants (non lysables) et d'éléments lysogènes (les résistants élaborant des bactériophages), le mécanisme d'action des phages, leur composition chimique, leur origine (endogène ou exogène), leur caractère (caractère fixe et caractère variable), leur classification et leur utilisation dans la systématique bactérienne (lysotypie).

M. HAMON en extrait l'application pratique qui l'intéresse, soit la lysotypie des *Salmonella para B*.

Toute cette mise au point dans un domaine encore peu vulgarisé est fort intéressante, même indispensable, mais on peut cependant regretter un certain flou et même certaines confusions dans la présentation.

Dans une deuxième partie l'auteur expose ses travaux personnels qui sont divisés en deux groupes :

a) Etudes de laboratoire.

b) Intérêt pratique sur le plan systématique et le plan épidémiologique.

a) Les études de laboratoire de M. HAMON peuvent être classées en 3 parties :

1) Etude de la lysogénie des *para T.B.* Préparation des phages.

2) Obtention de *para T.B.* après entraînement sur des phages.

3) Améliorations apportées par l'auteur à la technique de Félix et Callow, elle-même issue de celle de Craigie et Yen.

La préparation des phages est bien exposée et M. HAMON s'est livré là à un travail considérable et très intéressant relatif aux études sérologiques des phages isolés, avec préparation de sérum de lapin antiphage. Il en découle que les phages étudiés sont sérologiquement voisins, mais physiologiquement différents.

Au cours de l'obtention de *para T.B.* entraînés artificiellement sur des phages isolés précédemment, l'auteur montre que de tels

types ne possèdent pas la stabilité remarquable des types naturels.

Les améliorations à la technique de Félix et Callow sont décrites assez brièvement.

b) L'intérêt d'une telle étude est que la presque totalité des souches sont lysotypables et que de ce fait l'origine de certaines épidémies d'origine hydrique peut être aisément décelable avec toutes les conclusions épidémiologiques et thérapeutiques qu'un tel fait comporte. C'est à leur précision presque mathématique et la constance de leurs résultats soulignés par l'auteur que ces méthodes de lysotypie (et en particulier celle améliorée par M. HAMON) peuvent être considérées comme un nouveau moyen de lutte contre les endémies paratyphiques.

En résumé, il s'agit d'un travail très vaste, d'un très grand intérêt théorique et pratique, mené à bien par M. HAMON. Mais si les conclusions qui s'en dégagent, et elles sont souvent importantes (par exemple les précisions apportées à l'argument que pour un type donné, l'état de lysogénéité est constant, la classification en 10 groupes des phages de *paratyphique B* par une étude sérologique, les preuves nouvelles apportées au sujet de l'origine bactérienne des phages, les résultats obtenus au cours de certaines épidémies de Vendée ou d'Autriche, etc...) il faut regretter une présentation très loin de la valeur des résultats de l'expérimentation, qu'il faut souvent tirer soi-même de la lecture des tableaux ou des résultats des expériences de l'auteur.

La Commission, reconnaissant la haute qualité des deux travaux qui lui ont été soumis, propose d'attribuer la Médaille d'or à M. DELAVEAU et la Médaille d'argent à M. HAMON.

SECTION DES SCIENCES BIOLOGIQUES,

par une Commission composée de :

MM. GRIGAUT, COURTOIS ET DILLEMANN, *rapporteur*.

La Commission des Prix de Thèses (Section des Sciences biologiques) avait, cette année, à examiner deux thèses, toutes deux présentées à la Faculté de Pharmacie pour obtenir le diplôme de Docteur de l'Université de Paris : celle de M. A.-L. JOUANNET « *Recherches sur les cyclitols urinaires* », soutenue le 13 juin 1953 et celle de M^{lle} J. BERNARD « *Contribution à l'étude de l'action des alcaloïdes sur les bactéries* », soutenue le 6 février 1953.

M. JOUANNET s'est proposé d'étudier et d'identifier des substances oxydables par l'acide periodique et présentant le caractère de

cyclohexanehexols, que M. RECOULES avait précédemment mises en évidence dans l'urine humaine.

Dans une première partie, M. JOUANNET a étudié un certain nombre d'urines d'origine animale, en utilisant les techniques de RECOULES. L'extrait concentré purifié est soumis à l'action oxydante de l'acide periodique en déterminant, d'une part, l'acide periodique réduit, d'autre part, l'acide carbonique libéré dans les dernières étapes de l'oxydation. Il fut ainsi possible de déceler la présence d'inositols dans les urines de toutes les espèces animales examinées, les urines de sanglier étant parmi les plus riches.

Dans une seconde partie, M. JOUANNET a tenté d'isoler ces inositols à partir d'un mélange d'urines humaines et à partir d'urines de sanglier. Par entraînement du polyol dans des précipités, destruction des sucres et élimination de leurs produits de destruction, sublimation sous vide et recristallisation dans l'alcool, il est parvenu à séparer un inositol cristallisé qui put être identifié au scyllitol. Cette identification fut faite par détermination du point de fusion et de la quantité d'acide periodique consommé, avec établissement de la courbe de libération de l'acide carbonique dégagé dans cette oxydation, ainsi que par la forme des cristaux et la vérification de l'absence d'action microbiologique sur un mutant inositolless du *Neurospora crassa*.

En outre, dans les eaux mères de cristallisation du scyllitol, put être décelée une seconde substance réduisant l'acide periodique, comme un inositol, et activant la croissance du mutant du *Neurospora*, comme le mésoinositol. S'il ne fut pas possible d'obtenir cette seconde substance sous forme cristallisée, du moins fut-elle identifiée d'une façon certaine au mésoinositol par chromatographie de partage sur papier, suivant une technique mise au point par M. MALANGEAU.

Enfin, la même méthode de chromatographie, appliquée à différentes urines, a permis à M. JOUANNET de déceler très régulièrement la présence de mésoinositol et, dans certaines urines, celle de scyllitol.

M^{lle} BERNARD a recherché quelle était l'action des alcaloïdes sur les bactéries.

Après avoir déterminé les facteurs pouvant influencer les résultats de ses essais, elle a précisé les conditions exactes à adopter au cours de ses recherches.

Dans la partie la plus importante de son travail, elle a étudié l'activité bactériostatique d'une cinquantaine d'alcaloïdes sur huit espèces de bactéries. Ses résultats sont présentés dans de nombreux tableaux, précisés par plusieurs courbes et les plus importants sont rassemblés d'une façon commode. Si le plus grand nombre des alcaloïdes étudiés n'ont aucune activité bactériostatique, une dizaine cependant en manifestent une non négligeable vis-à-vis de certaines bactéries : spécialement les chlorhydrates

d'apomorphine et d'harmine, le nitrate de sanguinarine, la xanthofagarine. Ainsi, la xanthofagarine inhibe le développement du bacille mesentericus à la concentration de 0,035 g par litre, soit 35 µg par cm³, le chlorhydrate d'apomorphine empêche la croissance du bacille de Shiga à la même concentration et celle du staphylocoque à la dose de 0,045 g par litre. Comparés au phénol, certains des alcaloïdes sont jusqu'à 35 fois plus actifs, tandis que 3 seulement, et chacun à l'égard d'une seule bactérie, ont une activité égale ou supérieure à celle du quinosol.

M^{lle} BERNARD tire de ses recherches une conclusion importante du point de vue de l'essai de stérilité des préparations injectables, prescrit par le Codex de 1949. En effet, la concentration finale de certains alcaloïdes contenus dans le milieu de culture est supérieure à la concentration bactériostatique minimum. Ainsi, pour les solutés injectables de caféine, de chlorhydrate d'apomorphine, de chlorhydrate d'émétine, de chlorhydrate de quinine et de sulfate de spartéine, l'action bactériostatique du produit actif empêcherait le développement des germes qui y seraient éventuellement contenus et l'essai de stérilité du Codex n'est donc pas applicable.

L'action d'une douzaine d'alcaloïdes a été essayée en outre sur le bacille tuberculeux. Un seul, le chlorhydrate d'harmine s'est montré plus actif que le TB₁ (p. acétamino-benzaldéhyde-thiosemicarbazone) mais quatre fois moins actif que l'isoniazide et 70 fois moins que le P.A.S.

Dans une seconde partie, M^{lle} BERNARD après avoir constaté que les alcaloïdes n'étaient bactéricides qu'à très forte concentration, a cherché en vain à mettre en évidence une action stimulante de ces principes sur le développement du staphylocoque et n'a pu observer que des troubles banaux dans la morphologie de quelques bactéries sous l'influence de certains de ces alcaloïdes.

Ce travail qui comporte un nombre très élevé d'essais, dénote chez son auteur beaucoup de constance et d'application ; il apporte quelques résultats fort intéressants.

Le travail de M. JOUANNET ne lui cède en rien en intérêt, mais il fait appel à des techniques beaucoup plus variées. M. JOUANNET a eu aussi le mérite d'entreprendre et de réussir une extraction laborieuse et délicate d'un principe biochimique. Pour ces raisons, son travail a paru supérieur au précédent à votre Commission qui souhaiterait cependant que l'un et l'autre soient récompensés.

Aussi, vous propose-t-elle, à l'unanimité, de décerner le 1^{er} Prix (Médaille d'or) à M. JOUANNET et le 2^e prix (Médaille d'argent) à M^{lle} BERNARD.

PRIX DUBAIL,

par une Commission composée de :

MM. LORMAND, TABART et M. CHOAY, *rapporteur*.

Le Jury désigné pour l'attribution du Prix DUBAIL et présidé par M. LORMAND, assisté de M. TABART et de moi-même, n'a eu à examiner qu'un seul ouvrage : en l'occurrence la thèse soutenue au début de l'année par M^{lle} TRESKOUNOFF devant MM. le Professeur FLEURY, Président, JANOT et COURTOIS examinateurs.

Cette thèse, conseillée et encouragée par le regretté Professeur MACHEBŒUF, a trait à des recherches sur le mode d'action biochimique de la polymyxine B. M^{lle} TRESKOUNOFF y résume d'abord nos connaissances sur la polymyxine ou aérosporine, sécrétée par *Bacillus polymyxa*, identifié lui-même à *Bacillus aerosporus*, au point de vue des propriétés chimiques, biologiques et physiologiques et montre que les notions sur le mécanisme biochimique de l'action antibiotique de la polymyxine sont encore assez rudimentaires. L'auteur, utilisant d'une façon classique pour toutes ses recherches la technique de Warburg, recherche d'abord l'influence de la polymyxine sur le métabolisme protidique de *Clostridium sporogenes* et de *Escherichia coli*, c'est-à-dire sur la désamination exercée par ces bactéries sur les amino-acides, soit par oxydation (activité l-amino-oxydasique), soit selon la réaction de Stickland (désamination par oxydo-réduction s'exerçant entre deux amino-acides, l'un servant de donateur, l'autre d'accepteur d'hydrogène). Cette étude lui a montré que la polymyxine n'exerçait aucun pouvoir inhibiteur sur ces deux modes réactionnels de désamination, mais l'a amenée à constater qu'elle produisait une inhibition très marquée des phénomènes d'oxydation portant probablement sur les acides cétoniques dérivant de ces désaminations.

Elle fut ainsi conduite à étudier l'influence de cet antibiotique sur le métabolisme glucidique et par conséquent sur les divers éléments du cycle tricarboxylique. Cette étude constitue la partie la plus importante de la thèse, et amène l'auteur à conclure que, malgré sa différence très marquée de constitution, la polymyxine agit d'une façon identique à la streptomycine sur la condensation par *Escherichia coli* de l'oxalo-acéto-pyruvate ou, mieux, inhibe, si l'on admet les vues de Umbreit, la formation de l'acide tricarboxylique en C₇ mis récemment en évidence par ce chercheur.

De plus, l'action inhibitrice exercée en particulier sur une souche streptomycino-résistante permet à M^{lle} TRESKOUNOFF de conclure que l'action de la polymyxine s'étend à d'autres étapes du

métabolisme respiratoire d'*Escherichia coli*, ce qui confère à la polymyxine des propriétés particulières susceptibles de trouver leur application sur le plan thérapeutique.

Le travail qui vous est présenté est, sans aucun doute, honnête, solide et, en majeure partie original ; il a été conduit avec beaucoup de soin et de rigueur ; rien ne semble donc s'opposer à ce que le Prix DUBAIL soit attribué à son auteur.

PRIX CHARLES LEROY.

par une Commission composée de :

MM. R. WEITZ, L. CUNY et A. GÉRARD, *rapporteur*.

Le Prix biennal Charles LEROY est destiné à l'auteur du meilleur travail paru au cours des deux dernières années et ayant pour but l'analyse chimique d'une plante médicinale ou d'un produit médicamenteux d'origine végétale, avec séparation et caractérisation des principes immédiats que renferme cette plante ou ce produit.

Votre Commission n'a eu à examiner qu'un seul travail, la Thèse de Doctorat d'Université présentée en 1953 devant la Faculté de Pharmacie de Paris par M^{lle} Maria Cristina PEREZAMADOR y BARRON, et intitulée : *Contribution à l'étude des alcaloïdes du groupe de la pyridocoline*.

Après des généralités sur les alcaloïdes qui peuvent être rattachés au double noyau de la pyridocoline et la discussion de la formule de certains d'entre eux, M^{lle} M. C. PEREZAMADOR y BARRON a entrepris l'extraction et la caractérisation des alcaloïdes d'une Loganiacée d'Extrême-Orient, *Gelsemium elegans* Benth., très comparable au *Gelsemium officinale* de l'Amérique du Nord, *Gelsemium sempervirens* Ait.

Des différents organes de la plante asiatique, l'auteur a isolé la sempervirine, $C_{19}H_{16}N_2$, alcaloïde non oxygéné, trouvé dans la plante américaine, mais qui n'avait pas encore été signalé dans l'espèce d'Extrême-Orient.

Des tiges et des racines, outre la sempervirine, M^{lle} PEREZAMADOR y BARRON a extrait à l'état cristallisé la koumine, $C_{20}H_{22}O N_2$, alcaloïde lévogyre, décrit pour la première fois il y a une vingtaine d'années.

Des feuilles, au contraire, elle a retiré la gelsémine, à côté de la sempervirine.

Cette dernière étant le type même des alcaloïdes indolopyrido-

colinium, l'auteur abordant l'étude de composés du même groupe, a effectué les réactions de déshydrogénation et d'hydrogénation du corynanthéane, du corynanthéidane et du dihydrocorynanthéane, à partir desquels on peut passer à l'alstyrine $C_{19}H_{22}N_2$. Par déshydrogénation des *chlorhydrates* des trois mêmes dérivés, on arrive à un même corps nouveau, la flavocoryline $C_{19}H_{18}N_2 + H_2O$, de constitution voisine de celle de la sempervirine.

L'auteur a décrit également les spectres ultra-violetts de plusieurs de ces composés et obtenu les dérivés tétradéhydrogénés du corynanthéidane et du dihydrocorynanthéane. Ces dérivés tirent leur importance du fait qu'ils sont voisins d'alcaloïdes ammonium quaternaire colorés isolés des *Alstonia* et des *Rauwolfia*, l'alstonine et la serpentine. Elle a également utilisé pour ses recherches, les spectres dans l'infra-rouge et la chromatographie sur alumine.

Des résultats ainsi acquis, elle a pu conclure que la corynanthéine possède une configuration stéréochimique *trans*, et la corynanthéidine une configuration *cis*.

Si cette deuxième partie de la thèse paraît s'éloigner de la définition même du prix Charles LEROY, on ne saurait cependant faire grief à M^{me} PEREZAMADOR y BARRON d'avoir élargi de façon heureuse le champ de ses recherches.

Ayant isolé pour la première fois la sempervirine de *Gelsemium elegans*, en plus des constituants déjà connus, et ayant préparé des substances nouvelles voisines des alcaloïdes, montrant ainsi des relations étroites entre les alcaloïdes des Rubiacées, des Apocynacées et des Loganiacées, M^{me} PEREZAMADOR y BARRON a amplement rempli les conditions requises pour l'obtention du prix envisagé.

Votre Commission se trouve donc unanime pour proposer que le Prix Charles LEROY soit décerné à M^{me} Maria Cristina PEREZAMADOR y BARRON.

PRIX LANDRIN,

par une Commission composée de :

MM. BEDEL, DOMANGE et DAVID, *rapporteur*.

M. NGUYEN-BA-TUOC, Docteur en Pharmacie de l'Université de Paris, a effectué des recherches botaniques, chimiques et pharmacodynamiques sur quelques drogues vermifuges d'Indochine.

Il a été étudié 2 Combrétacées : le *Combretum quadrangulare* Kurz, et le *Quisqualis indica* L., puis le *Morinda persicaefolia* Ham. (Rubiacees) et le *Diospyros mollis* Griff. (Ebenacées).

Le prix LANDRIN, qui peut être décerné tous les trois ans, étant destiné à récompenser le Pharmacien ou l'Étudiant en Pharmacie français, qui aura présenté à notre Compagnie le meilleur travail de recherches sur de nouveaux principes définis tirés de végétaux : acides, alcaloïdes, glucosides, etc..., nous n'indiquons que pour mémoire les études botaniques qui ont été faites sur chacune des drogues citées, par M. NGUYEN-BA-TUOC, seul candidat à ce prix.

L'étude chimique de l'espèce *Combretum quadrangulare* a porté sur les graines, dans lesquelles n'ont pu être caractérisés ni alcaloïde, ni aucun constituant particulier, à part des tanins.

Les essais physiologiques faits *in vitro* sur les ascaris et *in vivo* sur les souris parasitées prouvent que la graine de *Combretum quadrangulare* est douée de propriétés vermifuges réelles, qu'il semble que l'on doive rapporter aux tanins.

Par la méthode des dissolvants successifs, l'auteur a pu mettre en évidence dans les graines de *Quisqualis indica*, des principes stéroïques, des tanins, et des saponines, mais n'a trouvé ni quinones, ni flavones.

Le produit appelé « Quisqualate de potassium » n'est qu'un mélange riche en matières minérales et renfermant notamment des tanins et des substances aphyrogènes.

L'auteur a également trouvé une substance pouvant être identifiée à la Trigonelline, substance alcaloïdique dont la présence a pu être vérifiée dans la fraction « Quisqualate de potassium ».

M. NGUYEN-BA-TUOC conclut que les graines de *Quisqualis indica* possèdent réellement une action anthelminthique qui serait probablement liée à la présence de tanins, mais que ces graines sont assez toxiques.

L'étude de *Morinda persicaefolia* a été faite comparativement avec celle de *Morinda citrifolia*.

Parmi les substances cristallisées appartenant au groupe des anthraquinones, isolées des tiges et racines de *Morinda persicaefolia* figurent deux substances vraisemblablement nouvelles, l'une jaune pâle ayant un point de fusion de 270°, l'autre jaune orange ayant un point de fusion de 220°. Cette dernière a été également isolée de la racine de *Morinda citrifolia*.

A la suite des essais physiologiques effectués, il apparaît que les racines de *Morinda persicaefolia* ont une action vermicide due vraisemblablement aux quinones.

L'étude de *Diospyros mollis* a porté principalement sur les fruits qui sont les organes les plus riches en quinones.

Par extraction étherée en milieu acide a été isolé un principe hydroquinonique de point de fusion 250-251°. Cette substance dont la formule globale serait $C_{12}H_{12}O_2$ se rattache aux paranaftoquinones, mais elle est différente, par ses constantes et ses réactions, des dérivés diméthyl-para-naphtoquinoniques connus.

L'auteur pense qu'il s'agit d'une substance nouvelle qu'il propose d'appeler *Diospyroquinone*.

Le fruit de *Diospyros mollis* possède une action vermifuge qui a été vérifiée sur les souris et qui est due à la Diospyroquinone celle-ci douée également de propriétés antibiotiques faibles.

La Commission propose d'attribuer à Monsieur NGUYEN-BATUOC le Prix LANDRIN, pour son travail de recherches sur quelques drogues vermifuges d'Indochine.

PRIX PIERRE VIGIER.

par une Commission composée de :

MM. JANOT, QUEVAUVILLER et LAGARCE, *rapporteur*.

Le travail unique qui a été présenté est la Thèse de Doctorat en Pharmacie de M. René CLAUDE, Pharmacien, diplômé de Microbiologie, Sérologie, Hématologie et Parasitologie de la Faculté de Paris.

Cette thèse a pour titre : « *Contribution à l'étude des formes injectables de pénicilline-retard-implants de pénicilline* ».

Elle a été soutenue en notre Faculté le 23 Juin 1953 devant un jury composé de M. le Professeur JANOT, Président, assisté de Mademoiselle LAMBIN, Professeur de Microbiologie et du Professeur RAOUL.

M. René CLAUDE a étudié une application de la Pénicilline sous une nouvelle forme pharmaceutique « *Les Implants de Pénicilline retard* ».

Son travail se divise en deux parties d'inégale importance. La première partie présente l'évolution schématique des formes injectables de pénicilline-retard et passe en revue les divers procédés qui ont été utilisés pour prolonger l'action de la pénicilline.

La deuxième partie est consacrée à ses travaux personnels sur une nouvelle forme de pénicilline à long-retard « *Les implants du Pénicillinate de procaïne* ».

Cette étude se subdivise en :

- a) Procédés généraux de préparation
- b) Propriétés pharmaco-techniques
- c) Différentes formules étudiées
- d) Résultat de l'expérimentation animale.

La première partie de cette Thèse qui s'appuie sur une bibliographie internationale très complète, nous fait assister à l'évolution des formes pharmaceutiques qui ont permis un perfectionnement progressif de la pénicillothérapie. Les injections répétées

toutes les 3 heures sont remplacées par l'administration de préparations « retard » qui permettent de réduire le nombre d'injections. Cette évolution a été possible grâce aux études qui ont permis de préciser les propriétés physicochimiques de la pénicilline et la compatibilité de celle-ci avec les excipients dans lesquels on la mélange.

L'auteur passe ensuite en revue les divers procédés utilisés soit pour retarder l'élimination de la pénicilline par les reins soit pour en ralentir « in situ » l'absorption.

L'expérimentation clinique a mis en valeur l'emploi du pénicillate de procaïne et du pénicillate de quinine en suspension huileuse ou aqueuse associés ou non à des sels de pénicilline soluble.

Nous arrivons alors à la deuxième partie de la thèse qui constitue le travail original de M. CLAUDE, c'est-à-dire la mise au point des comprimés d'implantations de *pénicillate de procaïne*, capables d'améliorer encore la pénicillinothérapie à long retard.

L'intérêt d'une telle technique est évident en chirurgie pour des traitements spéciaux comme celui de la syphilis. L'implant de pénicilline évite la répétition des injections, réduit la difficulté du traitement et le prix de revient de la maladie et augmente le rendement de la pénicilline. Il doit être très apprécié en thérapeutique vétérinaire.

Dans une longue série d'essais l'auteur s'est attaché à obtenir une présentation pharmaceutique stable de bonne conservation à un dosage convenable. L'expérimentation animale a été complétée par des essais cliniques chez l'homme qui ont confirmé une parfaite tolérance locale et générale, une pénicillinémie élevée et régulière et une pénicillurie favorable.

Une seule implantation de comprimés de pénicillinate de procaïne pure de 2.400.000 unités permet d'obtenir au 15^e jour des concentrations sanguines de 0,5 U/cm³ supérieures à celles (0,03 U/cm³) données au 14^e jour par une dose totale de 4.800.000 (soit le double) de pénicillinate de procaïne en suspension huileuse injecté en 4 fois tous les 4 jours ou en 2 fois à 7 jours d'intervalle.

En résumé l'utilisation des implants de pénicillinate de procaïne devrait permettre une utilisation rationnelle et économique de la pénicilline dans les affections chroniques, les interventions chirurgicales et en médecine vétérinaire.

Ce travail sérieux clairement présenté, illustré de nombreux diagrammes et qui a exigé de longues et minutieuses recherches a retenu l'intérêt de votre Commission qui, pour ces raisons, vous demande d'attribuer à Monsieur René CLAUDE, avec nos félicitations, le Prix Pierre VIGIER 1953.

PRIX ANTOINE ET FÉLIX BALLAND.

par une Commission composée de :

MM. FINELLE, PÉRONNET et LEPRESTRE, *rapporteur*.

Ce prix est attribué à l'auteur du meilleur travail présenté par un pharmacien militaire jusqu'au grade de Capitaine.

Une seule candidature, celle du Pharmacien Capitaine CHAVANNE pour un mémoire présenté à l'Académie de Pharmacie dans sa séance du 3 décembre 1952 en collaboration avec M. MARIE, accomplissant à cette époque son service militaire.

Le travail est intitulé : « *Sur le dosage argentimétrique des barbituriques* ».

L'auteur propose un dosage argentimétrique des barbituriques dérivé de la technique de Danielsson utilisant un milieu tamponné acide borique - borate de sodium.

Le procédé s'applique aux barbituriques suivants : Barbital, Allobarbital et Butobarbital. Un abaissement du pH du milieu tampon permet le dosage du Phénobarbital. Enfin le dosage des barbituriques N-substitués tels l'Hexobarbital est possible par la méthode décrite bien qu'aucun précipité ne se produise au cours du titrage.

Ce procédé de dosage présente un intérêt certain lorsque le barbiturique est en présence de dérivés d'hydrolyse ou de décomposition que les autres méthodes de dosages ne peuvent différencier.

La Commission propose d'attribuer le Prix Antoine et Félix BALLAND à Monsieur le Pharmacien Capitaine CHAVANNE.

PRIX DE L'ASSOCIATION DES DOCTEURS EN PHARMACIE.

par une Commission composée de :

MM. BOUVET, LENOIR et VIGNERON, *rapporteur*.

Le seul mémoire présenté a été la thèse de M. Paul CRESTOIS intitulée : « *Contribution à l'histoire de l'enseignement de la pharmacie : L'Enseignement de la Botanique au Jardin Royal des Plantes de Paris* » et soutenue en 1953 devant la Faculté de Pharmacie de Strasbourg.

Le travail de M. CRESTOIS complète une étude précédente de M. CONTANT, axée sur l'enseignement de la Chimie dans le même établissement.

M. CRESTOIS a divisé son ouvrage en trois parties :

— la première est une introduction, dans laquelle l'auteur rappelle l'histoire du Jardin du Roi, en insistant sur des points peu connus. C'est ainsi qu'il publie la supplique de Guy de la Brosse proposant au Roi « la construction d'un Jardin pour cultiver les plantes médicinales ...où les disciples de la Médecine puissent apprendre... ».

— la deuxième partie est la partie essentielle. Elle concerne l'enseignement de la Botanique au Jardin Royal. Les éléments les plus intéressants en sont les suivants :

1) M. CRESTOIS a publié un nombre important de *lettres d'attestations* délivrées aux étudiants. Ces documents, tous autographes et d'une grande rareté, prouvent l'assiduité des étudiants apothicaires aux cours du Jardin Royal.

2) L'auteur a retracé l'évolution de la *Botanique théorique* au Jardin et fait l'historique des différentes classifications.

3) M. CRESTOIS a consacré quelques pages aux *instruments d'optique* utilisés par les Démonstrateurs, instruments sans lesquels bien des découvertes n'auraient pu être faites.

4) A noter enfin le chapitre relatif à la remarquable collection des *Vélins* et aux conditions dans lesquelles cette collection fut constituée.

— la troisième partie est une étude biographique du personnel enseignant. On y remarque la part importante faite aux Jardiniers en Chef, personnages méconnus, dont le rôle silencieux fut pourtant considérable (l'un d'eux ne fut-il pas membre de l'Académie des Sciences).

Le travail de M. CRESTOIS est bien ordonné, présenté avec soin. Les bases bibliographiques sont abondantes. L'auteur a réuni de nombreux documents d'un grand intérêt pour l'Histoire de la Botanique et, par là-même, pour l'Histoire de la Pharmacie.

La Commission propose d'attribuer le Prix de l'Association des Docteurs en Pharmacie à M. Paul CRESTOIS.

PRIX PROUZERGUE,

par une Commission composée de :

MM. MARTIN, GRIFFON et ROLLAND, *rapporteur*.

Un seul candidat s'est présenté pour le Prix Prouzergue.

Monsieur Jacques DUMONTET, Docteur en Pharmacie, licencié ès sciences physiques, présente sa thèse de Doctorat en pharmacie faite à Clermont-Ferrand et soutenue à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Toulouse.

Ce travail est intitulé : « *Polymérisation de quelques cyclènes et arylalcènes en présence d'anhydride phosphorique* ».

Il est important : 94 pages ; il est rédigé avec méthode, beaucoup d'ordre et de clarté. Il ressort de cet exposé que l'anhydride phosphorique est un excellent catalyseur de polymérisation lorsque l'on recherche la formation de bas polymères : dimères et trimères. L'anhydride phosphorique s'est montré un agent peu brutal, facile à mettre en œuvre dans les différents appareillages utilisés par M. DUMONTET qui paraît donner sa préférence à un soxhlet modifié et adapté aux réactions à produire sous pression ordinaire ou pression réduite.

Les recherches de Monsieur DUMONTET portent surtout sur des corps des séries cycléniques et styroléniques. Les rendements obtenus paraissent convenables. Les dosages sont nombreux et faits avec soin.

Bien que le travail de Monsieur DUMONTET laisse de nombreux points à résoudre, ce qui n'a rien d'étonnant, dans un domaine de recherches aussi complexes, on reste avec l'impression d'un gros effort fourni avec méthode et persévérance et qui peut être très utile à d'autres chercheurs qui trouveront dans cette thèse une base de départ sérieuse.

En conséquence, la Commission propose que le Prix Prouzergue soit attribué à Monsieur Jacques DUMONTET qui trouvera dans ce témoignage de satisfaction un encouragement à poursuivre ses recherches.

PRIX CHOAY - CHAMPIGNY,

par une Commission composée de :

MM. CHARONNAT, CHEYMOL et CAVIER, *rapporteur*.

Après consultation, les Membres du Jury désignés par l'Académie de Pharmacie pour l'attribution du prix Choay-Champigny, ont retenu la candidature de M. Georges LE MOAN, Assistant à la Faculté de Pharmacie de Paris, Chef de Laboratoire des Hôpitaux.

En collaboration avec le Professeur DOMANGE et M^{me} LONGUEVALLE, M. LE MOAN s'est intéressé à la photométrie de flamme. D'autre part, il a mis au point une méthode pratique de semi-microdosage de l'oxyde de carbone dans le sang. D'autres travaux actuellement en cours portent sur l'étude de la résistance bactérienne aux antibiotiques.

En attribuant le prix Choay-Champigny à M. LE MOAN, l'Académie récompensera un jeune travailleur et surtout l'encouragera à persévérer dans la voie de la Recherche scientifique.

PRIX ANONYME,

par une Commission composée de :

MM. BERNIER, SCHUSTER et DELAVILLE, *rapporteur*.

Selon la volonté d'un généreux donateur anonyme, l'Académie de Pharmacie est invitée à décerner, à titre exceptionnel en 1953, un prix de 100.000 francs destiné à récompenser le meilleur travail sur les substances cancérogènes ou sur la chimiothérapie du cancer.

Les travaux que notre collègue, Monsieur le Professeur René TRUHAUT poursuit depuis plus de vingt ans, répondent parfaitement aux deux conditions d'attribution du prix.

Votre rapporteur n'aura pas, dans cette enceinte, l'impertinence de présenter Monsieur le Professeur TRUHAUT, mais il se permettra cependant de rappeler qu'il fut successivement chef de laboratoire de 1930 à 1939, puis chef de service de chimie de 1940 à 1948 à l'Institut du Cancer de Paris (Institut Gustave Roussy).

Depuis cette date, ses fonctions à la Faculté l'obligèrent à résilier celles qu'il avait à l'Institut du Cancer, mais il n'en a pas

pour cela abandonné ses travaux sur le cancer et il continue encore à assurer la direction des recherches chimiques au centre clinique et thérapeutique de l'Institut Gustave Roussy.

M. TRUHAUT a exposé les résultats de ses recherches dans 50 publications dont 6 ont paru dans des périodiques étrangers.

Il ne saurait être question, dans ce rapport, d'en donner un résumé, même succinct, mais il convient cependant d'en indiquer les grandes lignes et d'en montrer les deux orientations principales.

Biochimiste et Toxicologue, notre collègue TRUHAUT devait tout naturellement orienter ses recherches sur la nature chimique des agents cancérigènes. Il a été parmi les premiers à étudier les modalités d'action des hydrocarbures cancérigènes (Benzopyrène, Méthylcholanthrène).

En collaboration avec C. OBERLING et C. SANNIÉ, il a apporté un certain nombre de précisions (influence de l'espèce animale, de la voie d'administration, du solvant, de la concentration...) qui se sont révélées d'un grand intérêt pour les recherches de cancérisation expérimentale.

Orienté vers les problèmes de toxicologie et d'hygiène industrielle, notre collègue a abordé l'étude de divers composés qui sont à l'origine des cancers professionnels et en particulier des amines aromatiques (β naphthylamine, benzidine...) responsables de l'apparition des cancers de la vessie chez les ouvriers travaillant dans les matières colorantes. Il a souligné, à ce propos, l'importance des transformations métaboliques qui sont susceptibles d'accroître l'action cancérigène de certaines substances, et dont il continue l'étude. Les dangers de cancérisation par les colorants susceptibles d'être ajoutés aux aliments, ont retenu également son attention et l'autorité qu'il s'est acquise, grâce à ses travaux, lui a valu de faire partie de plusieurs commissions nationales ou internationales, et d'être désigné comme rapporteur de cette question, au prochain Congrès international du Cancer de Sao-Paulo (Juillet 1954).

Il fut parmi les premiers à étudier le très important problème de la production possible au sein de l'organisme même, de substances cancérigènes (cancérigènes endogènes). En collaboration avec SANNIÉ et GUÉRIN, il a mis en évidence l'action cancérigène de l'insaponifiable de foie de sujets cancéreux et il a pu montrer que cette action était due à la fraction stérolique de cet insaponifiable. Cette constatation, qui a éveillé un profond écho dans les milieux scientifiques internationaux, l'a conduit à une série de recherches chimiques ou biologiques et en particulier, l'a amené à étudier l'activité cancérigène éventuelle du cholestérol soumis ou non à l'irradiation par les rayons X. Ses recherches publiées aux Comptes Rendus de l'Académie des Sciences et aussi devant notre Compagnie ne lui ont d'ailleurs fourni que des résultats négatifs dont la récente conférence du Professeur FIESER faite devant la

Société chimique de France et devant la Société de Chimie Biologique soulignèrent tout l'intérêt. Ces travaux exposés dans sa thèse de Doctorat d'Etat en Pharmacie, lui ont valu d'être lauréat de l'Académie des Sciences.

Pharmacien, M. TRUHAUT, se devait d'orienter aussi ses recherches vers la chimiothérapie des états cancéreux.

Pour être plus récentes, les recherches entreprises par M. TRUHAUT, dans ce domaine, n'en sont pas moins importantes. Elles ont été effectuées, soit sur l'animal, soit en clinique humaine avec la collaboration du Professeur R. HUGUENIN et de son équipe médicale.

Dans la série des moutardes (ypérite, β β' β'' trichloréthylamine, méthyl-bis- β β' chloréthylamine), il a mis au point des techniques originales d'utilisation permettant d'obtenir des effets plus progressifs. Il a, en outre, introduit un composé nouveau résultant de la condensation d'une molécule d'ypérite et de 2 molécules de thiodiglycol, dont l'expérimentation en clinique humaine a confirmé l'intérêt. Il a eu, enfin, l'idée d'expérimenter les produits d'hydrolyse des moutardes (thiodiglycol, triéthanolamine) qui dans le traitement de certains épithéliomas malpighiens, ont fourni des résultats favorables.

Il a étudié, en dehors de substances déjà expérimentées avant lui, (antifoliques, antipuriques, amidines aromatiques, etc...) des composés nouveaux : diphosphostilboestrol, acide α α' diméthyl- β naphthyl valérianique, colchicoside de BELLET, acide méthane-disulfonique... Ces recherches sont encore en pleine évolution, mais des résultats intéressants concernant l'action sur les tumeurs expérimentales, la posologie, les effets toxiques secondaires, la possibilité de phénomène de synergie par des associations convenables... ont déjà été obtenus. Ils ont fait l'objet d'un rapport au Congrès International de Copenhague (Juillet 1953).

Préoccupé du problème majeur de la toxicité, pour les cellules normales, des quelques substances retenues jusqu'ici pour le traitement des états cancéreux, notre collègue a tenté de la diminuer par association de substances antagonistes. Dans cette direction de recherches, il s'est demandé si l'action protectrice de la mercaptoéthylamine vis-à-vis des rayons X, mise en évidence par BARQ et son école, se retrouvait vis-à-vis des composés dits radiomimétiques.

Examinant d'abord les moutardes, il a mis en évidence une telle action en expérimentant successivement, sur les cellules végétales (en collaboration avec G. DEYSSON, 1953) sur l'animal et sur l'homme.

Sur le plan théorique, on doit enfin à M. TRUHAUT d'avoir su dégager les grandes tendances actuelles de la chimiothérapie anticancéreuse dans un article paru dans la 5^e série des Actualités Pharmacodynamiques du Professeur HAZARD. L'analyse qu'en

ont donné différents périodiques étrangers spécialisés et en particulier, la revue américaine : « Cancer Research », Août 1953, souligne bien l'intérêt qu'a suscité cette magistrale mise au point chez les cancérologues du monde entier.

Il faut dire également les recherches effectuées par M. TRUHAUT sur les variations de toute une série de constituants humoraux ou tissulaires (cholestérol, acides gras, phospholipides, insaponifiable X, magnésium, phosphatases, glutathion, sucre protéidique, etc..) au cours des états cancéreux. Il faut surtout souligner son rôle, à côté des Professeurs SMITH (U.S.A.) et DRUCKREY (Allemagne) pour faire admettre sur le plan international une doctrine de prévention du cancer basée sur une connaissance de plus en plus approfondie, des multiples dangers de cancérisation auxquels se trouve exposé l'homme moderne dans les divers domaines de son activité. Nommé en 1950 Membre français du Comité américain de Prévention du Cancer, notre collègue vient de voir ses efforts couronnés de succès lors du récent symposium européen de l'Union Internationale contre le Cancer (Londres, Octobre 1953), au cours duquel a été décidée la création d'une section « Prévention du Cancer ».

C'est donc aussi bien par ses recherches que par son active collaboration au fonctionnement des grands organismes internationaux de lutte contre le cancer que M. René TRUHAUT s'est imposé comme un spécialiste qualifié de ce redoutable problème du cancer dans ses aspects biologiques et toxicologiques.

Avant de conclure, ne convient-il pas de reconnaître à notre collègue le mérite exceptionnel de n'avoir pas hésité, au début de sa carrière scientifique, à orienter ses recherches dans ce domaine obscur de la cancérologie expérimentale dont le savant allemand EHRLICH disait : « J'y ai perdu 15 ans de ma vie. Tant que des découvertes fondamentales ne seront pas venues éclaircir le mystère de la vie, nos connaissances sur le cancer n'avanceront plus d'un pas ». M. TRUHAUT n'ignorait pas cette réflexion désabusée, son enthousiasme scientifique n'en a pas été altéré et ce sont de tels enthousiasmes qui forceront un jour le mystérieux cancer à livrer son secret.

En lui décernant ce prix exceptionnel, notre Compagnie apportera à M. TRUHAUT non pas un encouragement, mais un témoignage de l'intérêt qu'elle porte à ses travaux.

**PRIX DU CONSEIL NATIONAL DE L'ORDRE
DES PHARMACIENS.**

par une Commission composée de :

MM. HÉRISSEY, *Président*, FABRE, FLEURY, BAILLY, WEITZ,
CUNY, JANOT, JOFFARD, RAOUL, ARNAL,
DELAVILLE et GUERBET, *rapporteurs*.

La Commission a examiné d'abord les titres des candidats au prix de 100.000 francs destiné à récompenser un pharmacien français de nationalité française pour des publications ou travaux concernant l'analyse médicale.

Elle s'est inspirée, pour l'étude des dossiers qui lui étaient soumis, de la définition que le précédent rapporteur M. CUNY avait donnée au début de son rapport présenté devant l'Académie en Décembre 1951.

Huit candidats avaient déposés un dossier, ce sont :

- G. BASSAC (Marseille),
- M^{lle} M. DIEUZEIDE (Montpellier),
- J. EURY (Gennevilliers),
- J. FERCOQ (La Varenne-Saint-Maur),
- L. KRIEGER (Châtillon-en-Bazois),
- H. MARCELET (Nice),
- J. THIERY (Anzin),
- R. GUYOT (Bordeaux).

Parmi ces huit candidats, les titres des sept premiers ont été exposés par M. CUNY dans son rapport de 1951, auquel il n'y a rien à ajouter, ces candidats n'ayant pas fait parvenir de nouveaux travaux.

Depuis cette époque, une candidature nouvelle s'est manifestée, celle de M. GUYOT, de Bordeaux.

La carrière de M. René GUYOT est déjà longue. Pharmacien de 1^{re} classe depuis le début du siècle, licencié ès sciences, lauréat de tous les prix de la Faculté de Bordeaux, ancien président de la Société de Pharmacie de Bordeaux, ancien président de la Société de Zoologie agricole, membre de l'Association Française pour l'Avancement des Sciences, membre de la Commission Administrative du 8^e Bureau de Bienfaisance de Bordeaux (depuis 50 ans), membre correspondant de l'Académie de Pharmacie, Officier de l'Instruction Publique.

M. GUYOT a exercé la pharmacie d'officine pendant toute sa carrière au cours de laquelle s'échelonnent de très nombreuses publications (près de 100 publications scientifiques, compte non

tenu de publications d'ordre professionnel ou déontologique publiées pour la plupart dans le Bulletin de la Société de Pharmacie de Bordeaux.

Les publications qui se rapportent plus particulièrement à l'objet du prix actuellement en discussion : l'analyse médicale, stricto sensu, concernent :

- L'examen des calculs intestinaux
- La réaction oxydasique du sang.
- La recherche de l'atropine dans les urines après intoxications.
- Un procédé de recherche simple de l'urobiline dans les urines.
- L'identification des albumines urinaires acido-solubles.
- Les colorations anormales de l'urine provoquées par l'emploi de la phénolphtaléine.
- L'influence du gentisate de sodium sur le dosage du glucose par la méthode de Causse-Bonnans.

Il a, d'autre part, publié un certain nombre de travaux concernant l'altération des médicaments (sirop, limonades, collyres, etc...) et des aliments (lait, vin, vinaigre), ainsi que des méthodes d'identification des médicaments.

M. GUYOT a aussi consacré un certain nombre de ses recherches à la cryptogamie et à la parasitologie végétale.

L'ensemble des travaux de M. GUYOT constitue un bon exemple du caractère encyclopédique des connaissances pharmaceutiques, mais il est apparu à votre Commission qu'il ne correspondait pas absolument à l'objet du prix actuel, mais bien plutôt à celui destiné à récompenser un pharmacien d'officine de nationalité française pour ses publications ou ses travaux honorant la profession ou dont la vie professionnelle peut être citée en exemple.

Aussi, après un échange de vues entre ses membres, la Commission a-t-elle décidé de vous présenter la candidature de M. le Pharmacien Commandant ARDRY, dont l'ensemble de l'œuvre scientifique correspond beaucoup mieux à la définition du Prix qu'en a donnée en 1951, votre rapporteur M. CUNY.

M. ARDRY sort en 1935 major de promotion de l'Ecole du Service de Santé de Lyon, étant en outre lauréat de fin d'études de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de cette même ville.

Après le stage réglementaire effectué à l'Ecole d'Application du Val-de-Grâce, où il bénéficie du précieux enseignement de M. VELLUZ, après un court séjour à l'Hôpital Militaire du Camp de Mailly, M. ARDRY rejoint l'Afrique du Nord, plus précisément la Tunisie.

Affecté à Sousse, où il assure l'intérim de M. DIACONO, membre correspondant de l'Académie et Directeur du Laboratoire Régional d'analyses, il s'intéresse plus particulièrement à l'adoucisse-

ment et à l'épuration des eaux et présente le résultat de ses travaux dans sa thèse de Doctorat en Pharmacie, diplôme d'Etat, devant la Faculté de Médecine et de Pharmacie d'Alger. Le Service des Travaux Publics de la Régence et le Service Hydraulique du Gouvernement Général de l'Algérie s'intéressent à cette thèse qu'ils diffusent à leurs techniciens.

Dans le domaine des analyses bromatologiques, il publie un certain nombre de travaux pendant son séjour en Afrique du Nord (farines, valeur alimentaire du couscous, études sur la composition des poudres de piment et leur falsification, etc...).

La campagne de Tunisie vient interrompre l'activité de M. ARDRY, et les circonstances vont orienter ses prochains travaux.

Après la libération de Tunis, et durant la préparation du débarquement sur la Côte Française Méditerranéenne, M. ARDRY s'efforce de préciser et d'améliorer les opérations de conservation du sang. Trois études sont alors communiquées à l'Académie de Pharmacie qui encourage l'auteur en lui décernant le prix du Cinquantenaire de BALLAND.

Ayant obtenu le titre de Chimiste des Hôpitaux militaires, il succède à M. PÉRONNET à l'Etablissement Central de Transfusion de l'Armée, où il crée un service de physique et un organe de fractionnement des protéines. Parallèlement à ces réalisations d'ordre essentiellement pratique, il lui est nécessaire de doter ces services de Techniques « routine ».

M. ARDRY se préoccupe du rôle des substances pyrogènes, sujet alors peu connu en France et capital pour les Centres de Transfusion et pour l'Industrie pharmaceutique en général. Il publie plusieurs travaux relatifs à cette question, mais c'est plus spécialement l'étude des protéines sanguines qui retiendra son attention.

Après avoir constaté l'inexactitude de certaines techniques, en particulier celle de HOWE, il préconise une technique de détermination des fractions protéiniques, susceptible d'être utilisée en série et par tout laboratoire d'analyses. La précipitation sélective des diverses fractions est obtenue au moyen de sulfite de sodium. La détermination finale s'effectue soit par colorimétrie en mettant à profit la réaction du biuret au moyen d'un réactif particulièrement simplifié, soit par dosage de l'azote après destruction sulfurique. (Il est à noter que c'est alors la première communication en langue française de l'application du biuret au dosage des protéines). Les résultats obtenus coïncident généralement avec ceux déduits de la méthode d'électrophorèse cellulaire.

Toutefois, M. ARDRY remarque que la centrifugation, la délipidation, la lyophilisation peuvent influencer sur les déterminations des protéines. Il entreprend alors une étude très large des modifications apportées au sérum *humain* par les variations de pH, le chauffage, la délipidation. Les techniques d'investigation sont essentiellement la précipitation saline et l'électrophorèse à l'appa-

reil de TISELIUS. Quelques mesures annexes, polarographie, mesures de sensibilité optique, de viscosité, de tension superficielle, contribuent à en préciser les conclusions. En délipidant des plasmas préalablement lyophilisés, il est en outre possible de définir un degré d'humidité pour lequel l'enlèvement des lipides est maximum, ce qui précise le rôle de l'eau dans des liaisons lipido-protidiques.

Ces travaux, déjà importants pour la conservation du plasma, sont ensuite complétés par l'étude de l'action des corps tensioactifs sur le sérum et les fractions isolées, et sont alors présentés comme thèse de Doctorat ès sciences, devant la Faculté des Sciences de Paris (1953). Nous en résumerons succinctement les conclusions : le chauffage et la délipidation aboutissent à un remaniement moléculaire avec formation d'un complexe de mobilité alpha deux. Les corps tensioactifs se substituent de façon spécifique aux lipides des lipoprotéines : les corps anioniques aux lipides des alpha-lipoprotéines, les corps cationiques aux lipides des bêta-lipoprotéines. Mais l'intérêt de ce travail nous paraît résider dans la mise en évidence de la possibilité de former à partir de l'albumine des complexes possédant la mobilité des globulines alpha et bêta. Ceci permet l'approche d'une meilleure connaissance des liaisons lipides protéines simples forces de VAN DER WAALS pour les alpha-lipoprotéines et, pour les bêta-lipoprotéines, riches en phospholipides, liaison par pont hydrogène au niveau de l'azote de la choline ou de tout ammonium quaternaire.

De ces études théoriques découleront sans aucun doute d'importantes conséquences pratiques tant au point de vue de l'analyse clinique que du point de vue thérapeutique. D'ores et déjà, un complexe actif vis-à-vis de la leucopénie consécutive à l'irradiation ionisante est mis au point et se trouve en cours d'étude.

Parallèlement à ces recherches, M. ARDRY s'est adressé plus spécialement aux biologistes :

1) en démontrant l'absence d'influence du fibrinogène sur la détermination de l'albumine plasmatique ;

2) en apportant une technique routine de dosage de faibles quantités d'hémoglobine dans les milieux biologiques.

D'autres problèmes biologiques sont également abordés.

Dès 1948 et avant toute production industrielle, M. ARDRY signale l'avantage de l'administration des hématies associées à des sucres. Il contribue avec ses collègues du Centre de Transfusion de l'Armée à la mise au point de la séparation sélective et transfusion ultérieure des éléments figurés du sang. Il participe pour la partie analytique à l'étude des variations biochimiques et cytologiques observées au cours d'exsanguino-transfusions. Il recherche l'influence des perfusions massives de plasma bovin désépécifié sur le protéinogramme du chien et, présumant que des

produits de remplacement ne tarderont pas à se substituer au plasma, il en examine les incidences sur l'exploration clinique des protéines sériques.

En outre, il collabore à divers travaux publiés par ses collègues concernant l'action d'un dérivé de la phénothiazine sur la survie des leucocytes, sur le marquage au radiosphosphore des plaquettes sanguines, sur le contrôle bactériologique des produits biologiques, sur la formolgelification des sérums.

Il convient de ne pas omettre de signaler que M. ARDRY dirige, au Centre de Transfusion de l'Armée, le service de fractionnement des protéines sériques, le seul en France à avoir alimenté depuis trois ans de nombreux services hospitaliers en gamma-globuline.

Ces fonctions l'ont amené à exposer aux Journées Pharmaceutiques Françaises, en 1951, les méthodes de production du plasma et de ses dérivés, et plus récemment à préciser les « Problèmes et Incidences liés aux gamma-globulines ».

En raison de l'importance de l'œuvre scientifique déjà accomplie par M. ARDRY, œuvre qui, comme vous avez pu en juger, correspond à l'objet du Prix, votre Commission, tout en reconnaissant les très réels mérites des autres candidats, croit devoir vous proposer la candidature de M. ARDRY au Prix de l'Ordre National des Pharmaciens pour l'analyse médicale.

La Commission a examiné ensuite les titres des candidats au prix de 100.000 francs destiné à récompenser un pharmacien de nationalité française pour des travaux intéressant la législation, la jurisprudence, la déontologie, ou la sociologie pharmaceutiques, l'Histoire de la Pharmacie, le Codex ou plus généralement tous travaux se rapportant aux attributions de l'Ordre National des Pharmaciens.

A la suite de cet examen, le rapport suivant a été établi :

Quatre candidats sont actuellement en présence :

- M. Ch. BEAUCHÉ (Le Mans).
- M. L. IRISSOU (Paris).
- M. B.-P. MÉTADIER (Tours).
- M. J. VOLCKRINGER (Paris).

De ces quatre candidatures, la dernière, celle de M. VOLCKRINGER, est entièrement nouvelle.

La première et la troisième candidature, celle de M. BEAUCHÉ et celle de M. MÉTADIER, ont déjà été examinées dans le rapport de M. JOFFARD en Décembre 1951, et nous n'avons rien à y ajouter.

M. Ch. BEAUCHÉ est Docteur en Pharmacie de l'Université de Paris, pour son travail intitulé « Le Rôle du Pharmacien dans les services de Prestation de la Sécurité Sociale ».

M. B.-P. MÉTADIER, de Tours, Docteur en Pharmacie, pour son travail intitulé « La Pharmacie d'officine devant sa législation nouvelle ».

La deuxième candidature, celle de M. L. IRISSOU, a fait l'objet du rapport de M. ROLLAND en Décembre 1952. Cette candidature avait été écartée à l'époque comme ne rentrant pas exactement dans la catégorie du prix attribué l'an dernier.

M. L. IRISSOU, Docteur en Pharmacie, a exercé la Pharmacie d'officine à Cordes (Tarn), de 1901 à 1914.

Mobilisé comme Pharmacien militaire, de 1914 à 1919, il a été par la suite Inspecteur des Pharmacies du Lot et Pharmacien Chef des Hôpitaux de Montpellier, de 1920 à 1945.

M. L. IRISSOU est titulaire des titres suivants :

- Docteur en Pharmacie.
- Membre correspondant de l'Académie de Pharmacie.
- Membre correspondant de la Société de Pharmacie de Montpellier.
- Lauréat de l'Académie de Toulouse.
- Chevalier de la Légion d'Honneur.

M. L. IRISSOU est l'auteur de très nombreuses publications (près de 200) qui, presque toutes, se rapportent à l'Histoire de la Pharmacie à laquelle il consacre encore, en sa qualité de Secrétaire Général de la Société d'Histoire de la Pharmacie, une part importante de son temps.

Ces publications vont de la simple note de quelques pages à l'ouvrage important tel que celui qu'il a consacré à l'Histoire de la Pharmacie à Montpellier. Elles constituent dans leur ensemble une œuvre considérable entrant parfaitement dans le cadre prévu pour le prix du C.N.O.P.

La quatrième candidature, celle de M. VOLCKRINGER, est nouvelle et n'a fait l'objet d'aucun rapport.

M. VOLCKRINGER, Pharmacien fonctionnaire du Ministère de la Santé est Docteur en Pharmacie. Ses fonctions l'ont appelé à participer en particulier aux travaux de la Commission du Codex et à étudier l'évolution et l'unification des formulaires et des Pharmacopées.

C'est à ce sujet qu'il a consacré un travail considérable de 485 pages dans lesquelles sont passés en revue tous les ouvrages qui peuvent être groupés sous la rubrique « pharmacopée » depuis les plus anciens formulaires de l'Ecole Arabe jusqu'aux pharmacopées modernes.

M. VOLCKRINGER a ensuite examiné les travaux de l'Organisation Mondiale de la Santé et du Congrès de la Havane en vue de l'unification des Pharmacopées.

Il a examiné également en détail les conditions d'impression, de rédaction, de présentation des ouvrages, du choix des dénomi-

nations, des nomenclatures, des conditions d'essais des médicaments et de la posologie.

Cet ouvrage sera certainement consulté avec fruit par tous les auteurs qui s'intéressent aux pharmacopées..

Après en avoir délibéré, les Membres de la Commission ont décidé à l'unanimité de proposer au choix de l'Académie, la candidature de M. L. IRISSOU en raison de l'importance de son œuvre qui fait honneur à notre profession.

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES.

Commissaires aux comptes :

MM. Félix MARTIN et F. LAGARCE, *rapporteur*.

Les Opérations de l'Année 1953 se traduisent comme suit :

ETAT DES COMPTES AU 31 DÉCEMBRE 1953.

Solde créditeur au 31 Décembre 1952 363.836

Recettes.

Recettes courantes.

Cotisations	384.000	
Subventions	49.220	
Revenus	16.434	
Association des Docteurs en Pharmacie	4.747	
A valoir :		
Subvention des « Amis de la Faculté »	25.000	
	<u>479.401</u>	479.401

Recettes exceptionnelles.

Don Choay	50.000	
Don Conseil de l'Ordre	200.000	
Don Anonyme	100.000	
	<u>350.000</u>	350.000
		<u>1.193.237</u>

Dépenses.

Dépenses courantes.

Secrétariat	195.500	
Impressions — Frais généraux	242.008	
Médailles	28.924	
Couronnes	15.150	
Cotisation	1.000	
Frais de Banque	1.908	
	<u>484.490</u>	484.490
Achat Bons du Trésor		300.000

Dépenses exceptionnelles.

Prix Choay	50.000	
Prix du Conseil de l'Ordre	200.000	
Prix Anonyme	100.000	
	<hr/>	
	350.000	350.000
		<hr/>
Avoir net disponible		1.134.490
		58.747
		<hr/>
		1.193.237

II. ÉTUDE COMPARATIVE DES RÉSULTATS DES EXERCICES
1952 ET 1953.

Les recettes courantes ont légèrement augmenté par rapport aux chiffres de l'exercice précédent soit 479.401 contre 474.954. Les cotisations n'ayant pas augmenté, leur montant total est de même ordre que l'an dernier. Les subventions fléchissent de 89.400 à 78.967. Les dons grâce à l'augmentation du Don CHOAY de 30.000 à 50.000 et au don généreux de 100.000 d'un anonyme augmentent de 120.000.

Les dépenses courantes passent de 347.257 à 484.490 frs, cette augmentation est justifiée par les frais de secrétariat, impressions et frais généraux. Si elles ont dépassé nos prévisions elles sont compensées par une augmentation de recettes.

III. COMPOSITION DU PORTEFEUILLE.

MOUVEMENT DU PORTEFEUILLE.

	Valeur boursière 31-12-52	Achat	Valeur boursière 31-12-1953
870 fr. rente 3 % 1945 N	17.835	—	16.704
840 fr. rente 3 % 1945 P.	17.220		16.128
2.184 fr. rente 3 % Perpétuel N	44.553		43.243
540 fr. rente 3 % Perpétuel P	11.016		10.692
10.500 fr. rente 3,5 % 1952	292.000		282.000
Bons du Trésor		300.000	
	<hr/>		<hr/>
	383.124	300.000	673.567
Valeur boursière 31 déc. 1952	383.124		
Achat en cours d'Année	300.000		
Valeur boursière 31 Déc. 1953.....			673.567
Moins value			9.557
	<hr/>		<hr/>
	683.124		683.124

L'examen de ce portefeuille accuse une moins value boursière de 9.557 frs. Par contre nous l'avons enrichi de 300.000 frs de bons du Trésor.

IV. PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE 1953.

Dépenses prévues :

Frais de Banque	2.000	
Secrétariat	200.000	
Brochure séance annuelle	} 160.000	
Impression correspondances		
Médailles et Prix	30.000	
Divers	20.000	412.000

Recettes prévues :

Cotisations et dons	400.000	
Subventions	50.000	450.000

CONCLUSIONS.

L'exercice 1953 s'est soldé par une légère augmentation des rentrées et une augmentation du portefeuille.

L'importante augmentation des Dépenses qui sont de 484.490 contre 347.257 en 1952 est motivée par le fait que cette année 1953 est une année tout à fait exceptionnelle. Nous avons dû couvrir les frais motivés par le Cent cinquantième de l'Académie et les réceptions organisées grâce à la diligente activité de M. le Doyen FABRE, notre éminent Secrétaire général.

Par suite des sages mesures prises dès 1951 sur l'instigation de notre dévoué Trésorier, M. GUERBET qui nous ont permis d'avoir des rentrées suffisantes, nous pourrions malgré les grosses sorties de cette année maintenir la cotisation à son taux actuel.

Nous remercions vivement les fidèles donateurs qui nous ont permis de faciliter la tâche de jeunes chercheurs dans le domaine de la science pharmaceutique. Nous espérons que la renommée de l'Académie de Pharmacie de Paris qui s'accroît sans cesse en France et dans le Monde suscitera l'an prochain de nouveaux gestes généreux.

En conclusion, Messieurs, votre Commission des Finances vous prie de bien vouloir approuver les Comptes de l'exercice 1953 et adopter les chiffres proposés pour 1954.

Nous vous invitons enfin à exprimer notre très vive sympathie et nos chaleureux remerciements à notre Trésorier pour le dévouement et le zèle avec lesquels il accomplit les fonctions de sa charge.

PRIX DE L'ACADÉMIE DE PHARMACIE.

I. — PRIX DE L'ACADÉMIE (*Extrait du Règlement*).

Prix des Thèses. — L'Académie décerne à la fin de chaque année, s'il y a lieu, des prix aux auteurs des meilleures thèses soutenues devant la Faculté de Pharmacie de Paris, au cours de l'année scolaire qui vient de s'écouler.

Ces prix sont représentés par trois médailles d'or et trois d'argent attribuées : 1° une médaille d'or de 300 francs et une médaille d'argent, aux travaux effectués dans le domaine des sciences physico-chimiques ; 2° une médaille d'or de 300 francs et une médaille d'argent, aux travaux effectués dans le domaine des sciences naturelles ; 3° une médaille d'or de 300 francs et une médaille d'argent, aux travaux effectués dans le domaine des sciences biologiques (Décision de la Société de Pharmacie en date du 6 novembre 1935).

Exceptionnellement, il pourra être accordé dans chaque section une seconde médaille d'argent sur la demande de la Commission et après un vote de l'Académie dont la majorité devra comprendre au moins les deux tiers des membres présents.

Si l'Académie juge que les travaux soumis à son appréciation n'ont pas une valeur suffisante, le nombre des médailles pourra être moindre, et les médailles d'or pourront être remplacées par des médailles d'argent.

Nota. — Tout candidat aux prix des thèses doit faire parvenir à l'Académie, avant la séance d'octobre (premier mercredi), cinq exemplaires de son travail ; il choisit lui-même, en faisant cet envoi, la section dans laquelle il désire concourir.

II. — PRIX DE FONDATION.

Prix Dubail. — Prix triennal de 300 francs, destiné à récompenser le meilleur ouvrage imprimé ou manuscrit ayant trait à la chimie biologique. Ce prix pourra être décerné en 1956.

Prix Charles-Leroy. — Prix biennal de 500 francs. Ce prix sera accordé à l'auteur du meilleur travail paru dans les deux dernières années ayant pour but l'analyse chimique d'une plante médicinale ou d'un produit médicamenteux d'origine végétale, avec

séparation et caractérisation des principes immédiats que renferme cette plante ou ce produit (Décision de la Société, séance du 6 juin 1906). Ce prix pourra être décerné en 1955.

Prix Landrin — Prix triennal de 900 francs, « destiné à récompenser le pharmacien ou l'étudiant en pharmacie français qui aura présenté à la Société le meilleur travail de recherches sur de nouveaux principes définis tirés des végétaux : acides, alcaloïdes, glucosides, etc... » (*Extrait du testament*). Ce prix pourra être décerné en 1956.

Prix Pierre-Vigier. — Prix annuel de 500 francs, créé par M^{me} veuve Pierre VIGIER. Ce prix sera accordé à l'auteur du meilleur travail paru dans les dernières années sur la pharmacie pratique, et plus spécialement sur la composition ou l'essai des médicaments galéniques (*Extrait du testament*). Ce prix pourra être décerné en 1954.

Prix Antoine et Félix-Balland (fondé en 1927). — Ce prix bienal est constitué par les arrérages d'un capital de 10.000 francs. Il est destiné à récompenser le meilleur travail (ne fût-ce qu'une simple note scientifique) ayant fait l'objet d'une présentation à la Société de Pharmacie, par un pharmacien militaire jusqu'au grade de capitaine inclus, au cours des deux dernières années. Ce prix pourra être décerné en 1955.

Prix de l'Association des Docteurs en Pharmacie. — L'Association des Docteurs en Pharmacie met annuellement à la disposition de la Société de Pharmacie un prix de 500 francs, qui pourra être distribué sous la forme de médaille et sera destiné à récompenser le meilleur travail imprimé paru dans l'année, sur un sujet intéressant l'Histoire de la Pharmacie. Ce prix, réservé aux étudiants en Pharmacie et aux Pharmaciens français, pourra être décerné en 1954.

Prix Prouzergue. — Prix annuel de 300 francs, « destiné à récompenser le pharmacien, de préférence militaire ayant produit dans l'année le meilleur travail scientifique pur, ou la meilleure thèse de doctorat en pharmacie » (*Extrait du testament*). Ce prix pourra être décerné en 1954.

Prix Choay-Champigny. — Prix annuel, d'une valeur variable, déterminée chaque année, attribuée par les héritiers de E. CHOAY, à un interne ou un ex-interne en pharmacie des Hôpitaux de Paris, digne d'intérêt en raison de sa situation et de la valeur de ses travaux scientifiques, travaux portant de préférence sur la chimie biologique. Ce prix pourra être décerné en 1954.

Prix Mouneyrat. — Ce prix, de 100.000 francs, destiné à récompenser l'auteur de travaux de recherches inédits sur la chimiothérapie ou la pharmacodynamie, sera décerné en 1954, en mémoire du Professeur Agrégé Antoine MOUNEYRAT.

Prix de l'Ordre National des Pharmaciens. — Prix d'une valeur de 100.000 francs attribués par l'Académie de Pharmacie comme suit :

Années impaires.

1° Un prix de 100.000 francs destiné à récompenser un pharmacien de nationalité française pour des publications ou travaux concernant l'analyse médicale.

2° Un prix de 100.000 francs destiné à récompenser un pharmacien de nationalité française pour des travaux intéressant la législation, la jurisprudence, la déontologie ou la sociologie pharmaceutiques, l'histoire de la Pharmacie, le Codex, ou plus généralement, tous travaux se rapportant aux attributions de l'Ordre National des Pharmaciens.

Ces prix pourront être décernés en 1955.

Années paires.

3° Un prix de 100.000 francs destiné à récompenser un pharmacien d'officine, de nationalité française, pour ses publications ou ses travaux honorant la profession, ou dont la vie professionnelle peut être citée en exemple.

4° Un prix de 100.000 francs destiné à récompenser un auteur ou plusieurs auteurs travaillant en collaboration, de nationalité française, pharmacien ou non pharmacien, pour des travaux originaux ayant contribué à enrichir la thérapeutique d'un médicament nouveau.

Ces prix pourront être décernés en 1954.

L'Académie de Pharmacie se réserve de décerner les prix de l'Ordre des Pharmaciens à des personnes n'ayant pas fait acte de candidature, mais dont les travaux auront particulièrement retenu l'attention de la Commission.

Les candidats aux prix de fondation doivent faire parvenir leurs travaux, en triple exemplaire, à l'Académie, avant la séance du mois d'octobre (premier mercredi) de l'année où ces prix sont décernés.



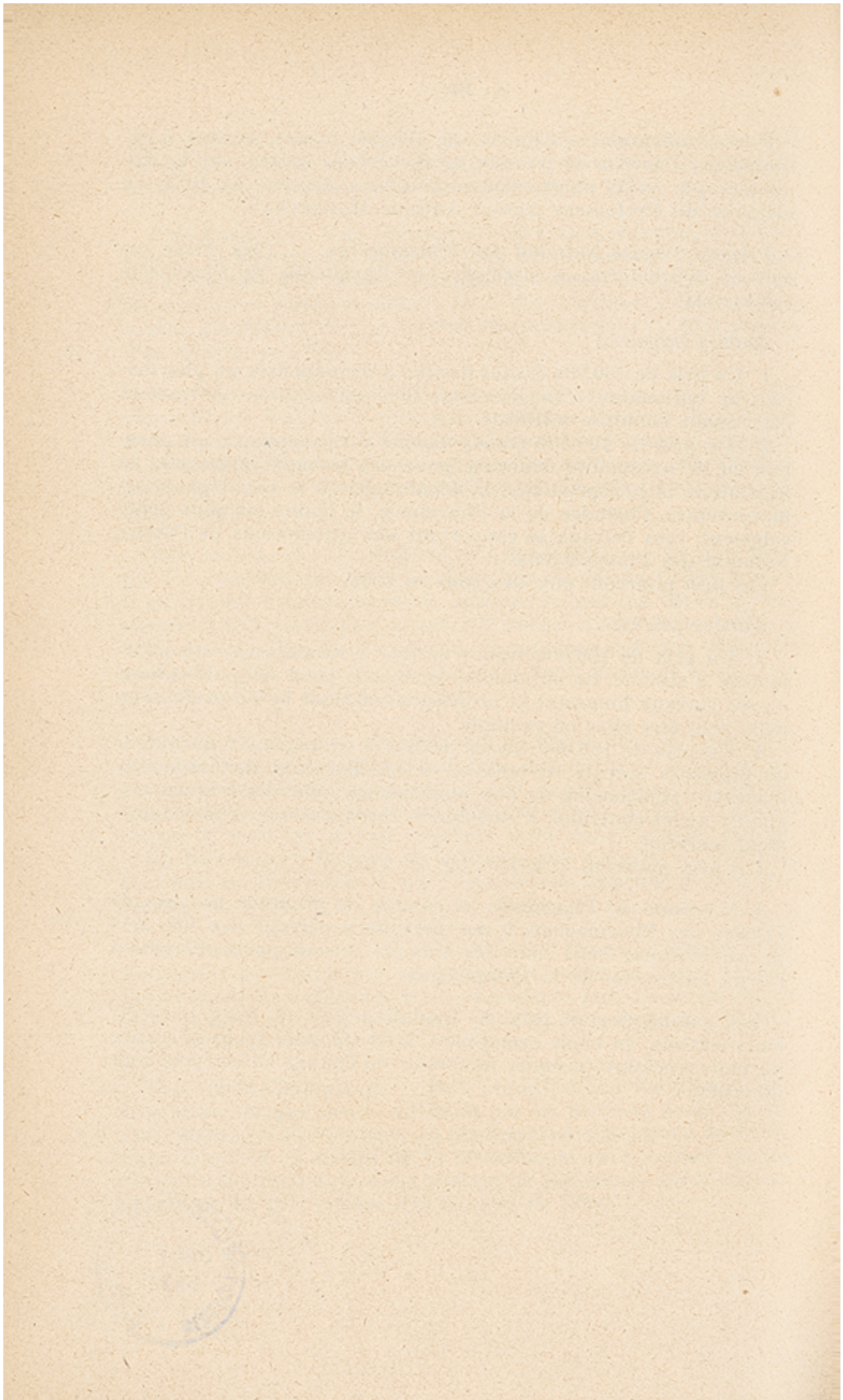


TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
Liste des Membres de l'Académie de Pharmacie	5
Composition du Bureau de la Société depuis 1803	13
Composition du Bureau pour 1954	16
Compte rendu des Travaux de l'Académie pendant l'année 1953, par M. Yves RAOUL, Secrétaire annuel	17
Allocution de M. O. BAILLY, Président sortant	29
Allocution de M. R. WEITZ, Président pour 1954	31
François DORVAULT, par M. M. LEPRINCE	44
Rapports sur les Prix des Thèses présentées à l'Académie de Pharmacie :	
Section des Sciences physico-chimiques	49
Section des Sciences naturelles	50
Section des Sciences biologiques	53
Rapport sur le Prix DUBAIL	56
Rapport sur le Prix Charles LEROY	57
Rapport sur le Prix LANDRIN	58
Rapport sur le Prix Pierre VIGIER	60
Rapport sur le Prix Antoine et Félix BALLAND	62
Rapport sur le Prix de l'Association des Docteurs en Phar- macie	62
Rapport sur le Prix PROUZERGUE	64
Rapport sur le Prix CHOAY-CHAMPIGNY	65
Rapport sur le Prix anonyme du Cancer	65
Rapport sur les Prix de l'Ordre National des Pharmaciens	69
Rapport de la Commission des Finances	76
Prix de l'Académie de Pharmacie. Règlement	79





Achevé d'imprimer le 25 Mars 1954.

Imp. Maurice DECLUME, Lons-le-Saunier. — 226-54-425.
Mars 1954 « Dépôt légal, 1^{er} trimestre 1954, n° 4265 ».

Imprimé en France.

